



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
30 juin 2005
Français
Original: anglais

Deuxième session ordinaire de 2005

6-9 septembre 2005, New York

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Questions financières, budgétaires et administratives

**Projet de budget du PNUD pour l'exercice biennal
2006-2007***

Rapport de l'Administrateur

Résumé

Le présent rapport contient le projet de budget et les prévisions connexes du PNUD relatives à l'exercice biennal 2006-2007, qui constituent le fondement du plan de financement pluriannuel pour la période 2004-2007. Le projet de budget appuie les réformes engagées par le système des Nations Unies comme souhaité par le Secrétaire général et rend compte du rôle du PNUD parmi les organismes des Nations Unies qui s'occupent du développement. Parmi les principes retenus pour établir le projet de budget figurent le passage progressif au financement au prorata des structures opérationnelles du PNUD et des mesures visant à maîtriser les dépenses.

L'Administrateur propose pour l'exercice biennal 2006-2007 un budget net de 658 millions de dollars, qui tient compte d'une augmentation nette des coûts représentant 86 millions de dollars et d'une augmentation nette en volume de 9 millions de dollars, qui s'explique principalement par la comptabilisation des frais d'administration du Fonds d'équipement des Nations Unies dans le projet de budget du PNUD (décision 2005/5 du Conseil d'administration). Le montant net du projet de budget pour 2006-2007 progresse de 95 millions de dollars par rapport au budget net approuvé par le Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2004-2005 dans sa décision 2003/22, après un ajustement aux fins des mesures de sécurité. On prévoit une augmentation de 1 million de dollars des recettes à déduire du montant brut du budget d'appui, soit 71 millions de dollars pour 2006-2007, contre 70 millions de dollars en 2004-2005.

* La collecte des données nécessaires à la présentation au Conseil d'administration des toutes dernières informations disponibles a retardé la soumission du présent document.



L'Administrateur propose également que le montant demandé au titre des mesures de sécurité prescrites par l'ONU, soit 31 millions de dollars, soit dissocié des ressources ordinaires.

Éléments de décision

On trouvera dans le présent document deux projets de décision relatifs au PNUD et au Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Organigramme		6
I. Résumé analytique	1–37	10
A. Objectifs et stratégie	5–23	10
Principales priorités	12–23	12
Renforcement du rôle de chef de file joué par le PNUD parmi les organismes des Nations Unies qui s'occupent du développement	12–15	12
Renforcement des capacités, de l'efficacité, de l'action menée, de la transparence et des résultats	16–18	13
Maîtrise des dépenses et amélioration de la répartition des dépenses au prorata entre les ressources ordinaires et les autres ressources du PNUD	19–21	14
Intensification des activités de mobilisation et de sensibilisation	22	14
Conclusion	23	15
B. Cadre financier	24–30	16
C. Résumé des propositions	31–37	20
II. Projet de budget d'appui biennal du PNUD pour l'exercice 2006-2007.....	38–138	27
A. Introduction	38–41	27
B. Modalités de financement du PNUD	42–48	28
1. Viabilité de la structure de base dans les bureaux de pays et au siège ..	42–44	28
2. Harmonisation de la classification des coûts et gestion stratégique des coûts	45–48	29
C. Appui au programme	49–75	31
1. Bureaux de pays et infrastructures régionales	51–63	31
Priorités des bureaux de pays du PNUD pour 2006-2007.....	52–57	31
Poursuite du processus de régionalisation	58–60	32
Ressources dont la budgétisation est centralisée	61	33
Contributions des gouvernements aux dépenses des bureaux locaux	62–63	34
2. Siège – Appui aux programmes	64–75	35
Supervision de la gestion des bureaux de pays	65–67	35
Appui opérationnel	68	37
Politiques de développement	69–70	37
Prévention des crises et relèvement	71–72	37
Coopération Sud-Sud.....	73–74	38

	Ressources dont la budgétisation est centralisée	75	38
D.	Gestion et administration	76–88	38
1.	Direction stratégique, responsabilité et contrôle institutionnels	77–81	39
2.	Mobilisation de ressources, partenariats stratégiques et communications	82–83	40
3.	Gestion	84–87	40
4.	Ressources dont la budgétisation est centralisée	88	41
E.	Gestion des ressources humaines	89–93	42
F.	Technologie de l’information et de la communication et reconfiguration des processus de gestion	94–101	43
G.	Appui aux activités opérationnelles des Nations Unies	102–119	45
1.	Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	103–105	45
2.	Bureaux de pays	106–112	46
3.	Volontaires des Nations Unies	113–118	48
4.	Bureau des services d’achats interorganisations	119	49
H.	Fonds d’équipement des Nations Unies	120–126	49
I.	Prévisions budgétaires	127–128	53
J.	Sécurité	129–138	53
III.	Propositions pour le budget d’appui biennal 2006-2007 : UNIFEM	139–146	57
IV.	Projet de décision – PNUD	147	60
V.	Projet de décision – UNIFEM	148	62

Liste des tableaux

1.	Plan de ressources du PNUD	7
2.	Résumé des principaux domaines d’augmentation et de réduction	18
3.	Prévisions budgétaires, ventilées par ligne de crédit et selon la localisation	21
4.	Postes imputés sur les ressources ordinaires, ventilés par catégorie, par ligne de crédit et selon la localisation	25
5.	Structures de base et augmentation en 2006-2007	29
6.	Montant estimatif des recettes provenant du recouvrement des coûts	30
7.	Contributions aux dépenses des bureaux locaux, par catégorie de pays, en 2004	35
8.	Ventilation des prévisions de dépenses en matière de TIC et de reconfiguration des processus de gestion, 2006-2007	44
9.	Volontaires des Nations Unies : ressources et postes	49
10.	Budgets d’appui du FENU et postes	51
11.	Plan de ressources du FENU	52

12.	Budget consolidé du PNUD en matière de sécurité.	56
13.	Plan des ressources d'UNIFEM	59

Liste des figures

1.	Contributions versées au PNUD, par catégorie de financement, 1996-1997 à 2006-2007 ..	16
2.	Emploi du total des ressources, 2006-2007.....	17
3.	Répartition des dépenses par grande catégorie	22
4.	Ventilation des dépenses de fonctionnement pour 2006-2007.....	23
5.	Postes imputés sur les ressources ordinaires, ventilation par ligne de crédit, 2006-2007...	23

Liste des tableaux récapitulatifs

PNUD

1.	Prévisions budgétaires (montants bruts), ventilés par unité administrative pour chaque ligne de crédit, et prévisions de recettes pour 2006-2007.	63
2.	Prévisions budgétaires pour 2006-2007 (montants bruts), ventilées par catégorie de dépenses pour chaque ligne de crédit	65
3.	Utilisation des ressources : répartition prévue des programmes et de l'appui aux programmes, par région pour 2006-2007	67
4.	Postes imputés sur les ressources ordinaires : modifications proposées pour 2006-2007 ...	70
5.	Répartition prévue des postes pour 2006-2007, par source de financement et par unité administrative.....	75
6 a)	Prévisions au titre des autres ressources, par source de financement et par unité administrative, pour 2006-2007	90
6 b)	Prévisions au titre des autres ressources, par source de financement et par catégorie de dépenses, pour 2006-2007	92

UNIFEM

7 a)	Prévisions budgétaires brutes pour 2006-2007 : prévisions de dépenses, ventilées par catégorie de dépenses pour chacune des grandes composantes du budget....	94
7 b)	Répartition prévue des postes, par source de financement, pour 2006-2007	95

Liste des annexes

1.	Terminologie	96
2.	Méthodologie	99
3.	Programme des Nations Unies pour le développement. Organigramme et changements proposés aux postes nécessaires imputés sur les ressources ordinaires, 2006-2007	102
4.	Mesures prises pour donner suite aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) telles qu'elles ont été approuvées par le Conseil d'administration	103
5.	Liste des abréviations	104

Organigramme du PNUD

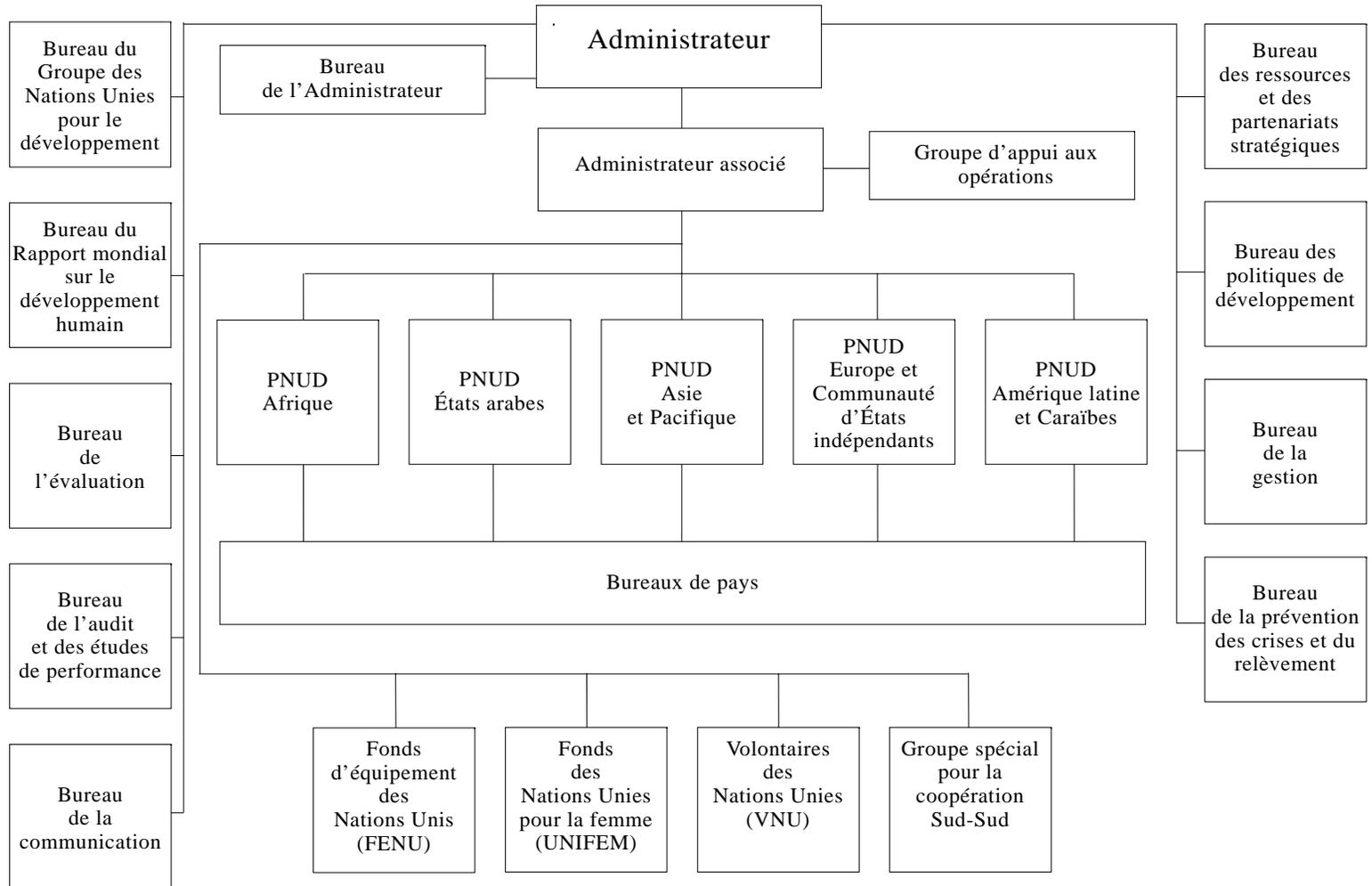


Tableau 1
Plan de ressources du PNUD
 (En millions de dollars des États-Unis)

	2004-2005								2006-2007							
	Ressources fournies par les donateurs				Ressources locales				Ressources fournies par les donateurs				Ressources locales			
	Autres ressources (cofinancement par les ordinaires donateurs)		Total, ressources fournies par les donateurs		Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts des programmes)		Total, ressources		Autres ressources (cofinancement par les ordinaires donateurs)		Total, ressources fournies par les donateurs		Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts des programmes)		Total, ressources	
	Montant		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
<i>Ressources disponibles</i>																
Solde d'ouverture	153,8	745,1	898,9		816,3		1 715,2		133,6	402,3	535,9		1 041,9		1 577,8	
Recettes																
Contributions	1 700,0	1 807,0	3 507,0		2 100,0		5 607,0		1 900,0	3 000,0	4 900,0		2 600,0		7 500,0	
Recettes diverses ^a	–	50,0	50,0		76,0		126,0		–	50,0	50,0		76,0		126,0	
Remboursements pour services fournis	–	25,9	25,9				25,9		–	25,9	25,9				25,9	
Total	1 853,8	2 628,0	4 481,8		2 992,3		7 474,1		2 033,6	3 478,2	5 511,8		3 717,9		9 229,7	
Emploi des ressources – programmes et activités d'appui																
A. Programmes	1 121,0	1 873,0	2 994,0	83,6	1 878,0	96,3	4 872,0	88,1	1 190,0	2 842,0	4 032,0	85,4	2 822,3	97,1	6 854,3	89,8
B. Appui aux programmes																
1. Bureaux de pays	234,9	92,1	327,0	9,1	55,2	2,8	382,2	6,9	289,2	118,7	407,9	8,6	62,0	2,1	469,9	6,2
2. Siège	70,5	47,2	117,7	3,3	6,2	0,3	123,9	2,2	70,6	50,8	121,4	2,6	7,5	0,3	128,9	1,7
Total, appui aux programmes	305,4	139,3	444,7	12,4	61,4	3,1	506,1	9,1	359,8	169,5	529,3	11,2	69,5	2,4	598,8	7,9
C. Gestion et administration	127,0	17,6	144,6	4,0	11,0	0,6	155,6	2,8	133,1	29,8	162,9	3,4	14,8	0,5	177,7	2,3
Total	1 553,4	2 029,9	3 583,3	100,0	1 950,4	100,0	5 533,7	100,0	1 682,9	3 041,3	4 724,2	100,0	2 906,6	100,0	7 630,8	100,0
Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies																
D. Appui aux programmes fourni aux coordonnateurs résidents	24,0	–	24,0		–		24,0		26,0	–	26,0		–		26,0	
E. Fonds bénévole spécial pour les Volontaires des Nations Unies ^b	–	175,0	175,0				175,0		–	270,0	270,0				270,0	

<i>Ressources disponibles</i>	2004-2005						2006-2007					
	<i>Ressources fournies par les donateurs</i>			<i>Ressources locales</i>			<i>Ressources fournies par les donateurs</i>			<i>Ressources locales</i>		
	<i>Autres ressources (cofinancement par les ordinaires donateurs)</i>		Total, ressources fournies par les donateurs	<i>Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts des programmes)</i>		Total, ressources	<i>Autres ressources (cofinancement par les ordinaires donateurs)</i>		Total, ressources fournies par les donateurs	<i>Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts des programmes)</i>		Total, ressources
	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	Pourcentage	<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	Pourcentage	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	Pourcentage	<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	Pourcentage
F. Bureaux de pays	101,5	–	101,5	–	101,5	120,8	–	120,8	–	120,8		
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	2,9	0,8	3,7	–	3,7	3,7	1,5	5,2	–	5,2		
Volontaires des Nations Unies	25,5	8,0	33,5	–	33,5	29,9	10,1	40,0	–	40,0		
Bureau des services d'achats interorganisations	1,0	12,0	13,0	–	13,0	1,1	14,6	15,7	–	15,7		
Total partiel	130,9	20,8	151,7	–	151,7	155,5	26,2	181,7	–	181,7		
Total	154,9	195,8	350,7	–	350,7	181,5	296,2	477,7	–	477,7		
G. Fonds d'équipement des Nations Unies	–	–	–	–	–	9,4	–	9,4	–	9,4		
Total des ressources, programmes et activités d'appui	1 708,3	2 225,7	3 934,0	1 950,4	5 884,4	1 873,8	3 337,5	5 211,3	2 906,6	8 117,9		
Utilisation des ressources – sécurité												
H. Dépenses de sécurité prescrites par l'ONU ^c	11,9	–	11,9	–	11,9	31,2	6,6	37,8	3,4	41,2		
Total, utilisation des ressources	1 720,2	2 225,7	3 945,9	1 950,4	5 896,3	1 905,0	3 344,1	5 249,1	2 910,0	8 159,1		
Solde de clôture	133,6	402,3	535,9	1 041,9	1 577,8	128,6	134,1	262,7	807,9	1 070,6		
Budget d'appui biennal												
Total, prévisions budgétaires ^d (en montants nets)	563,3	177,7	741,0	72,4	813,4	657,8	225,5	883,3	84,3	967,6		
Recettes et ajustements estimatifs												
Remboursements pour services fournis	–	25,9	25,9		25,9	–	25,9	25,9		25,9		

<i>Ressources disponibles</i>	2004-2005					2006-2007						
	<i>Ressources fournies par les donateurs</i>			<i>Ressources locales</i>		<i>Ressources fournies par les donateurs</i>			<i>Ressources locales</i>			
	<i>Autres ressources (cofinancement par les ordinaires donateurs)</i>		Total, ressources fournies par les donateurs	<i>Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts des programmes)</i>		Total, ressources	<i>Autres ressources (cofinancement par les ordinaires donateurs)</i>		Total, ressources fournies par les donateurs	<i>Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts des programmes)</i>		Total, ressources
	<i>Montant</i>		Pour-centage	<i>Montant</i>	Pour-centage	<i>Montant</i>		Pour-centage	<i>Montant</i>	Pour-centage	<i>Montant</i>	Pour-centage
Recettes	70,3	–	70,3	–	70,3	71,2	–	71,2	–		71,2	
Total partiel	70,3	25,9	96,2	–	96,2	71,2	25,9	97,1	–		97,1	
Montant total des prévisions budgétaires en chiffres bruts	633,6	203,6	837,2	72,4	909,6	729,0	251,4	980,4	84,3		1 064,7	

Note : Lorsqu'un même montant apparaît dans plusieurs tableaux, il peut y avoir une différence de 0,1, en plus ou en moins, les chiffres ayant été arrondis.

^a Comprend les intérêts et recettes diverses.

^b Comprend la valeur financière des missions des volontaires imputées directement aux organisations et autres partenaires.

^c Voir paragraphes 129 à 138 sur la sécurité.

^d Comprend les rubriques B, C, F et G qui sont ajustées pour l'exercice 2004-2005 pour tenir compte de la sécurité.

I. Résumé analytique

1. Le présent document contient le projet de budget d'appui du PNUD et les prévisions connexes de l'Administrateur pour l'exercice biennal 2006-2007. Le budget d'appui fait partie intégrante du cadre budgétaire axé sur les résultats présenté dans le document DP/2003/32 (Deuxième plan de financement pluriannuel, 2004-2007). Le budget d'appui pour 2006-2007 couvre la deuxième partie de la période du plan pluriannuel. Il s'agit d'un cadre stratégique qui permet au PNUD de mettre en correspondance ses capacités et ses ressources afin d'atteindre les objectifs et de tendre vers les priorités du plan de financement pluriannuel.

2. Le programme de réformes du Secrétaire général reste l'élément moteur de la stratégie retenue au titre du budget pour 2006-2007. Le PNUD mesure toute l'importance de la contribution qu'il apporte au système des Nations Unies, notamment dans le cadre du premier examen quinquennal des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui aura lieu à l'occasion du Sommet sur les suites données à la Déclaration du Millénaire, en septembre 2005. À cette fin, le PNUD s'est attaché dans son projet de budget à tenir compte du rôle qu'il joue dans les réformes entreprises par le système des Nations Unies mais aussi à renforcer les engagements pris vis-à-vis des pays de programme pour les aider à atteindre les OMD.

3. Un nouvel Administrateur a été nommé à la tête du PNUD avec effet à partir du mois d'août 2005. Le présent document ne tient peut-être pas compte de tous les domaines que le nouvel Administrateur considérera comme prioritaires pour l'organisation, mais il lui laisse une certaine latitude. Si nécessaire, le nouvel Administrateur pourra hiérarchiser différemment les priorités afin de financer tout nouveau besoin. Si cela est impossible, il pourra demander au Conseil d'administration d'examiner et d'approuver ses propositions par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB).

4. Comme suite à la décision 2005/5 du Conseil d'administration, le PNUD a intégré le budget d'appui du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pour l'exercice 2006-2007 dans son projet de budget. En outre, le projet de budget d'appui du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), lequel est administré par le PNUD, est présenté au chapitre III.

A. Objectifs et stratégie

5. Le rapport sur l'action menée et les résultats obtenus par le PNUD en 2004 dans le cadre du plan de financement pluriannuel (DP/2005/16) présentait les principaux problèmes auxquels le système des Nations Unies devrait faire face en raison de l'évolution de la situation politique, sociale et économique dans le monde. À cet égard, la coopération internationale en faveur du développement est appelée à jouer un rôle central et reçoit de ce fait une attention accrue. La communauté internationale augmente ainsi les ressources qu'elle consacre à l'aide et recherche des méthodes novatrices d'aide au développement.

6. Le rapport du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » (A/59/2005) et le rapport final du Projet Objectifs du Millénaire intitulé « Investir dans le développement : plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le

développement » ont conforté le PNUD dans sa volonté de participer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces documents ont permis de dynamiser le débat sur la lutte contre la pauvreté et la coopération internationale en faveur du développement et d'appeler l'attention sur les OMD aux échelons mondial et national.

7. Se fondant sur le programme de réformes du Secrétaire général et sur des documents tels que le rapport intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement » (A/57/387), le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), présidé par l'Administrateur du PNUD, a fait des progrès considérables pour unifier davantage la représentation du système des Nations Unies et tendre vers plus d'efficacité au niveau des pays. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour que les équipes de pays puissent mieux répondre aux priorités de développement des pays. S'il veut conserver son rôle de chef de file, le PNUD doit prouver sans équivoque qu'il est doté des moyens et de l'organisation voulus pour diriger et seconder les organismes des Nations Unies dans les efforts qu'ils font pour aider les pays de programme à atteindre les OMD. L'un des éléments centraux passe par le renforcement des capacités nationales de direction et par la prise en main par les pays de leur développement durable.

8. En formulant le projet de budget et les prévisions connexes, l'Administrateur a pris en considération l'action et les résultats du PNUD ainsi que les enseignements tirés de l'expérience et les problèmes qui se profilent et a retenu les principaux axes suivants pour la stratégie budgétaire pour l'exercice 2006-2007 :

- a) Renforcement du rôle de chef de file joué par le PNUD parmi les organismes des Nations Unies qui s'occupent du développement;
- b) Renforcement des capacités, de l'efficacité, de l'action menée, de la transparence et des résultats;
- c) Maîtrise des dépenses et amélioration de la répartition des dépenses entre les ressources ordinaires et les autres ressources du PNUD;
- d) Intensification des activités de mobilisation et de sensibilisation.

9. Compte tenu de la profonde réorganisation subie par le PNUD ces dernières années, la part des contributions volontaires versées aux ressources ordinaires a augmenté de plus de 30 % depuis 2000 pour atteindre 842 millions de dollars en 2004. Les contributions totales (à l'exclusion des Fonds) ont fortement progressé, passant de 2,2 milliards de dollars en 2000 à 3,8 milliards de dollars en 2004.

10. En établissant le projet de budget pour 2006-2007, l'Administrateur a veillé à ce que les augmentations en volume relevant de sa responsabilité soient financées moyennant un redéploiement des ressources inscrites au budget ordinaire, les augmentations réelles étant limitées à des facteurs de coût échappant au contrôle du PNUD, le but étant d'avoir un budget net à croissance nulle en termes réels. Toutefois, comme suite à la décision 2005/5 du Conseil d'administration, les frais d'administration du FENU seront incorporés au budget d'appui biennal du PNUD pour 2006-2007. Après examen de la réforme entreprise par le FENU avec le concours du PNUD, on a déterminé qu'une provision de 10 millions de dollars était nécessaire pour appuyer le plan d'activité du Fonds de façon appropriée. En application de la décision 2005/29 du Conseil d'administration, les éléments de réponse concernant l'intégration des frais d'administration du FENU dans le budget

du PNUD sont donnés à la section H du chapitre II. De façon générale, on constatera une augmentation nette du budget pour 2006-2007 de l'ordre de 657,8 millions de dollars en termes réels, dont une progression de 1,6 % en volume et une augmentation des coûts de 15,2 %.

11. Le montant des ressources demandées aux fins de la sécurité en application de documents directifs de l'ONU et des résolutions de l'Assemblée générale (la résolution la plus récente est la résolution 59/276 intitulée « Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2004 2005 ») entraîne une augmentation notable des dépenses de sécurité pour le PNUD. Ces ressources sont présentées à part dans le plan de ressources. Le montant à financer au moyen des ressources ordinaires est estimé à 31,2 millions de dollars.

Principales priorités

Renforcement du rôle de chef de file joué par le PNUD parmi les organismes des Nations Unies qui s'occupent du développement

12. Le PNUD joue un rôle moteur dans le GNUD et doit continuer à orienter les activités des organismes des Nations Unies : en veillant à faire coïncider les cadres de programmation des Nations Unies avec les plans nationaux, notamment les mécanismes de planification; en aidant les organismes des Nations Unies à appuyer le renforcement des capacités nationales¹, notamment en améliorant la gestion et l'efficacité de l'aide dans les pays; en simplifiant et en harmonisant encore les outils et mécanismes de programmation afin de généraliser la programmation commune; en encourageant l'accélération de la rationalisation de la présence des Nations Unies dans les pays au moyen de locaux et de services communs avec la mise en œuvre en 2006 du projet de bureaux communs; en améliorant l'appui à la coordination entre les entités des Nations Unies et la Banque mondiale pendant le passage de la phase des secours aux activités de développement.

13. Le PNUD entend intensifier ses efforts pour mieux tenir compte de l'égalité des sexes dans les bilans communs de pays et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, les évaluations relatives aux OMD et les stratégies de réduction de la pauvreté. Tout en tirant parti des atouts d'UNIFEM, il coopérera étroitement avec d'autres partenaires des organismes des Nations Unies qui s'occupent du développement pour faire avancer la question.

14. Dans sa résolution 59/250 de décembre 2004 sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, l'Assemblée générale a noté que le système des Nations Unies était à la croisée des chemins en ce qui concernait la coopération en faveur du développement et souligné qu'il fallait poursuivre les activités de renforcement et la réforme afin de le doter des moyens voulus et de mieux l'organiser. Dans le même ordre d'idées, la récente Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (mars 2005) a permis de mettre de nouveau en avant les principes de l'appropriation par les pays, de l'alignement, de l'harmonisation, des résultats et de la responsabilité mutuelle, principes qui sous-tendent le plan pluriannuel de financement et plus largement la coordination de l'aide dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies.

¹ Voir le rapport du PNUD intitulé « Examen à mi-parcours des arrangements en matière de programmation pour la période 2004-2007 » (DP/2005/18) comme noté dans la décision 2005/26 du Conseil d'administration.

15. Le renforcement des capacités de coordination du système des Nations Unies au niveau des pays reste l'une des préoccupations principales du PNUD. À cet effet, le Programme entend élargir les attributions des directeurs de pays de sorte qu'ils ne s'occupent plus seulement des pays qui sortent d'un conflit ou d'une crise mais se chargent également des problèmes de développement complexes, ce qui permettrait aux coordonnateurs résidents de se concentrer sur les fonctions de coordination. Il importe aussi au plus haut point d'étoffer les capacités des coordonnateurs résidents au niveau des pays et de donner les moyens au bureau du GNUM au siège de réagir face aux demandes et défis croissants. On estime que les coûts associés à ces initiatives atteindront 57 millions de dollars pour l'exercice biennal 2006-2007. Afin d'éviter de ponctionner les ressources réservées aux programmes de pays, le PNUD souhaiterait que les donateurs financent la majorité des dépenses qui seront engagées dans le cadre de ces initiatives et a inscrit un montant de 5,6 millions de dollars au budget ordinaire. Le montant total sera totalement pris en compte dans le budget pour 2008-2009.

Renforcement des capacités, de l'efficacité, de l'action menée, de la transparence et des résultats

16. Comme souligné dans le rapport sur l'action menée et les résultats obtenus par le PNUD dans le cadre du plan de financement pluriannuel pour 2004-2007, l'efficacité de l'organisation demande encore à être améliorée. Afin d'affiner encore les modes de gestion axée sur les résultats, le PNUD a établi une corrélation étroite dans le plan de financement pluriannuel entre les capacités et l'aptitude à offrir des services de développement efficaces. Le plan prévoit également un renforcement des capacités de l'organisation et du personnel afin de tendre vers plus d'efficacité à tous les niveaux, d'obtenir des résultats et de renforcer les mécanismes de responsabilisation.

17. Le PNUD est d'avis qu'il est parvenu à mieux cibler son action et à adopter des méthodes et des outils de programmation axée sur les résultats. Le Department for International Development (Royaume-Uni) a classé le PNUD en tête des 23 organisations multilatérales dont il a récemment évalué l'efficacité. Dans le même ordre d'idées, l'Office of Management and Budget (États-Unis) a évalué la mission et l'action menée par le Programme et lui a décerné des notes élevées dans plusieurs catégories. Le PNUD sait qu'il lui reste beaucoup à faire et, soucieux de se perfectionner, vérifie les résultats obtenus sur les plans de l'efficacité, de l'action menée et des mécanismes de responsabilisation par rapport à des normes internationales.

18. Se fondant sur les priorités définies dans le plan pluriannuel de financement, le PNUD a engagé plusieurs initiatives pendant l'exercice 2004-2005 qu'il entend poursuivre en 2006-2007. Il s'agit notamment de la mise en œuvre de pratiques de partage des connaissances et de collaboration dans toute l'organisation; de la mise en service des modules de base du système de planification des ressources (Atlas) et de modules supplémentaires dans le cadre de la phase II, ce qui exigera un investissement d'un montant de 1,9 million de dollars, qui sera prélevé sur les ressources ordinaires pendant l'exercice 2006-2007 et qui s'ajoute au budget de base prévu pour l'informatique et la télématique; de la multiplication des activités de formation au moyen de modalités novatrices; de la création de centres régionaux et d'un centre de services mondiaux, ce qui exigera un investissement supplémentaire d'un montant de 2,2 millions de dollars en 2006-2007 pour la

fonction d'états de paie; de la mise en œuvre d'une vaste gamme de politiques de gestion des ressources humaines, de politiques de recrutement et de perfectionnement et de mesures visant à motiver et à retenir un personnel qualifié, polyvalent et venant d'horizons variés; de la poursuite du renforcement des mécanismes de contrôle et de responsabilisation. D'autres investissements ayant trait à la responsabilisation et à la sécurité comprennent un montant de 1,1 million de dollars afin de réformer et de renforcer le système de justice interne au PNUD; un investissement de 800 000 dollars est également proposé pour la sécurité dans les bureaux extérieurs.

*Maîtrise des dépenses et amélioration de la répartition des dépenses
au prorata entre les ressources ordinaires et les autres ressources du PNUD*

19. Le PNUD a à cœur de maîtriser les coûts en améliorant son efficacité et son efficience ainsi que l'action qu'il mène. La rationalisation et le financement proportionnel des capacités visent à tirer le meilleur parti des contributions des donateurs pour financer le développement des pays. Les modules supplémentaires d'Atlas qui seront mis en service pendant le nouvel exercice étayeront la poursuite de la réorganisation et de l'informatisation des procédures internes.

20. L'augmentation nette des coûts (85,7 millions de dollars) tient principalement à l'inflation, laquelle est aggravée par la dépréciation du dollar des États-Unis, surtout au niveau des pays. Le PNUD a décidé de procéder à une série de transferts et de réductions en termes réels afin de dégager 16 millions de dollars qui seront investis principalement au niveau des pays.

21. Le PNUD continue à s'attacher à améliorer la façon dont le coût de ses capacités est réparti entre ses différentes ressources. À cet égard, il a examiné sa structure de base et a constaté qu'un montant supplémentaire de 400 000 dollars devait être alloué au Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Du fait de la multiplicité de ses sources de financement, le PNUD sait à quel point il importe de classer les coûts de façon appropriée afin de les répartir équitablement entre les différentes sources. Dans le cadre du projet de budget pour 2006-2007, le Programme a pris des mesures supplémentaires pour veiller à mieux répartir le financement des capacités du siège. Il reste encore à améliorer la corrélation entre le classement des coûts – programmes ou gestion – avec le plan d'activité du PNUD, en tenant compte de ses fonctions clefs de coordination dans le système des Nations Unies, des services de conseils, des services de développement et des services opérationnels. Le Programme entend progresser dans ce domaine pendant l'exercice 2006-2007 et continuera à tenir le Conseil d'administration informé sur ses politiques de recouvrement des coûts et à consulter le CCQAB, le cas échéant.

Intensification des activités de mobilisation et de sensibilisation

22. Pendant l'exercice biennal 2006-2007, le PNUD doit continuer à appuyer activement les organismes des Nations Unies qui s'occupent du développement afin de mieux faire comprendre l'importance des OMD et autres priorités de développement aux principales parties prenantes aux échelons local, national et régional. Il faudra intensifier les activités de mobilisation et de sensibilisation afin de faire connaître les OMD, ce qui passera par la communication, par exemple dans le cadre des rapports nationaux et régionaux sur les OMD. Il importe que les populations comprennent mieux quelles sont les incidences des OMD sur leurs

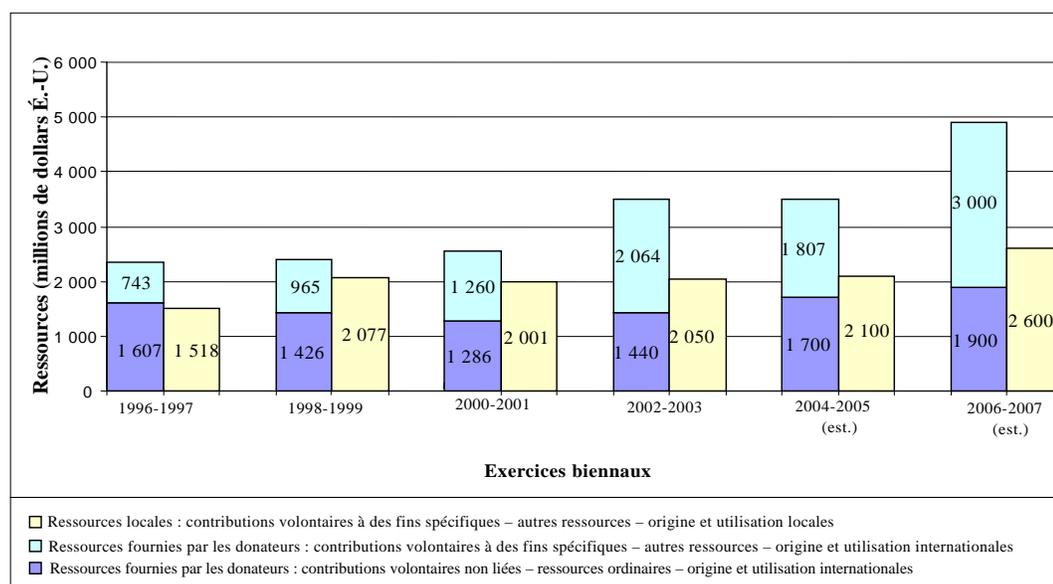
conditions de vie. Des activités de communication bien ciblées permettront d'emporter l'adhésion et l'appui des groupes visés, ce qui est capital pour aider les pouvoirs publics à progresser sur la voie de la réalisation des objectifs. Il est également crucial de constituer et de renforcer des partenariats avec la société civile et le secteur privé. Il est donc proposé de consacrer 4 millions de dollars à l'intensification des activités de mobilisation et de sensibilisation au niveau des pays et des régions.

Conclusion

23. Si l'on veut progresser de façon tangible et durable sur la voie de la réalisation des OMD, il est crucial de doter le PNUD des moyens et de l'organisation voulus afin qu'il puisse s'atteler aux tâches qui l'attendent pendant l'exercice 2006-2007 dans des domaines tels que l'orientation des activités des organismes des Nations Unies qui s'occupent du développement et l'appui aux pays de programme. Le système des Nations Unies a actuellement la possibilité de jouer un rôle majeur en ce qui concerne la coopération internationale en faveur du développement en fédérant et en coordonnant les activités de ses différentes entités au moyen d'un seul cadre de programmation – le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement – et de mécanismes de financement, de politiques de développement, d'instruments et de demandes d'information harmonisés. Sachant que chaque organisme, programme et fonds possède son propre domaine de spécialisation et les capacités correspondantes, il faut s'attacher à tirer le meilleur parti des atouts des uns et des autres et à créer un effet de synergie dans le cadre d'une politique globale et transparente propice à l'obtention de résultats. De par le rôle de chef de file qu'ils jouent dans les pays, les organismes des Nations Unies qui s'occupent de développement doivent donner l'exemple auprès des autres entités internationales qui agissent en faveur du développement tout en réduisant de façon notable les coûts de transaction et en utilisant au mieux toutes les ressources disponibles au profit d'activités directement axées sur le développement pour le plus grand profit de l'humanité. Il ne faut surtout pas passer à côté de l'occasion qui s'offre.

B. Cadre financier

Figure 1
Contributions versées au PNUD, par catégorie de financement,
1996-1997 à 2006-2007



24. Depuis 2001, les ressources ordinaires versées par les donateurs n'ont cessé d'augmenter. Le PNUD entend faire fond sur cette tendance pendant l'exercice 2006-2007 et escompte que les ressources ordinaires progresseront de 200 millions de dollars, soit une augmentation de 12 % par rapport au montant de 1,7 milliard de dollars projeté pour 2004-2005. Les projections pour 2006 atteignent 930 millions de dollars et celles pour 2007 970 millions de dollars, soit un montant total de 1,9 milliard de dollars. Si cette progression s'explique principalement par la dépréciation du dollar des États-Unis, près du tiers tient à une augmentation des montants attendus des donateurs. L'Administrateur appelle l'attention sur le lien très étroit qui existe entre les projections de ressources et les fluctuations des taux de change et rappelle au Conseil d'administration l'engagement que celui-ci a pris de parvenir à réunir des ressources ordinaires totalisant 1 milliard de dollars par an.

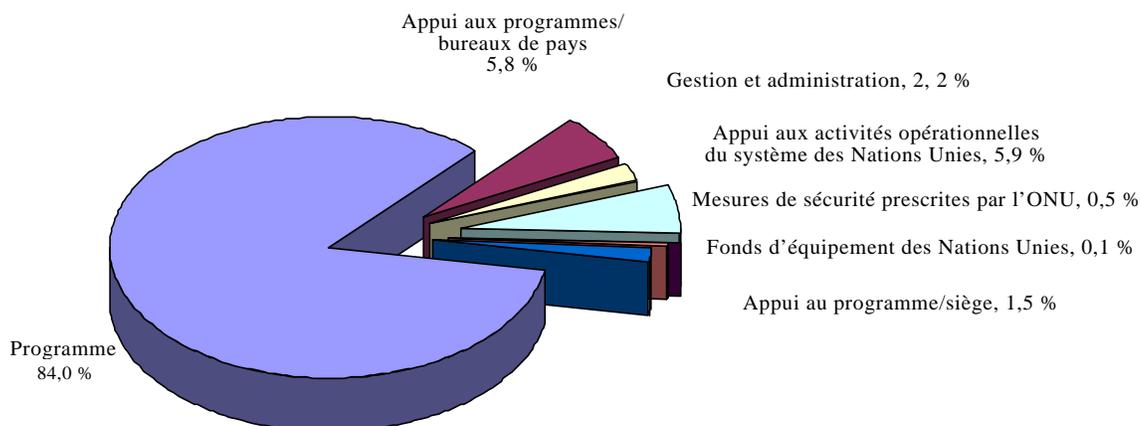
25. Les ressources versées aux fonds d'affectation spéciale ou réservées au partage des coûts continuent à augmenter de façon notable. Pour l'exercice biennal 2006-2007, les montants qui seront versés sont estimés à 3 milliards de dollars, ce qui porterait le montant total des contributions des donateurs à quelque 4,9 milliards de dollars pour l'exercice. Les ressources locales fournies par les gouvernements hôtes devraient atteindre 2,6 milliards de dollars en 2006-2007. Le montant total des contributions des donateurs et des contributions locales est estimé à 7,5 milliards de dollars pour l'exercice.

26. Dans le cadre de son budget précédent, le PNUD a commencé à rationaliser les modalités de financement de ses structures opérationnelles pour les faire cadrer avec une politique de financement reposant sur des sources multiples. À cet effet, il a déterminé quelle serait la structure de base à financer exclusivement au moyen des

ressources ordinaires et les capacités supplémentaires à financer proportionnellement au moyen des ressources ordinaires et d'autres ressources.

27. Le PNUD a poursuivi sur la même voie dans le cadre du projet de budget pour 2006-2007 en réexaminant la structure de base du siège et en proposant que l'on passe progressivement à des modalités de financement au prorata pour la structure complémentaire. Le PNUD a donc cerné la part des crédits à ouvrir pour le siège qui pouvaient être considérés comme devant servir à financer des capacités complémentaires et, partant, entrant dans le cadre de modalités consistant à répartir le financement entre les ressources ordinaires et les autres ressources. Il a estimé que 18 millions de dollars pourraient ainsi être financés au moyen des autres ressources et non plus au moyen des ressources ordinaires, ce qui permettrait d'appliquer pleinement le principe de la proportionnalité au siège en application du cadre d'allocation des ressources. Il est déjà prévu de financer un montant total de 9,9 millions de dollars au moyen des autres ressources, 5 millions ont été retranchés du projet de budget du siège pour 2006-2007, ce qui laisse 3,1 millions de dollars qui ne sont pas encore financés au prorata. Les ressources ordinaires ainsi dégagées ont été principalement redéployées au niveau des pays pour financer les priorités stratégiques décrites aux paragraphes 12 à 22. L'Administrateur recommande que l'on continue à affiner les besoins de financement au prorata au siège et dans les bureaux de pays dans le cadre du projet de budget pour l'exercice 2008-2009.

Figure 2
Emploi du total des ressources, 2006-2007



28. L'utilisation des ressources prévues, soit 8,1 milliards de dollars pour l'exercice biennal 2006-2007, est indiquée à la figure 2; le montant total est réparti entre les catégories communes que prévoit le modèle harmonisé de présentation du budget : programmes; appui aux programmes (siège et bureaux de pays); appui au système des Nations Unies; gestion et administration. On a ajouté deux catégories afin de tenir compte des crédits nécessaires pour le budget d'appui du FENU (9,4 millions de dollars) et des dépenses touchant les mesures de sécurité prescrites par l'ONU (41,2 millions de dollars).

29. Le plan de ressources du PNUD pour 2006-2007, qui englobe à la fois les ressources ordinaires et les autres ressources, est présenté au tableau 1. Il comporte

trois sections, couvrant les ressources provenant des donateurs et les ressources locales : 1) les ressources disponibles, qui comprennent le solde d'ouverture (1,6 milliard de dollars), le montant total des contributions, soit 7,5 milliards de dollars, les recettes diverses, soit 126 millions de dollars, et le remboursement des services fournis au siège, soit 25,9 millions de dollars; 2) l'emploi des ressources, qui comprend les montants nets prévus au titre des programmes, de l'appui aux programmes, et de la gestion et de l'administration, soit 6,9 milliards, 598,8 millions et 177,7 millions de dollars, respectivement, et l'appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies, soit 477,7 millions de dollars, le FENU, soit 9,4 millions de dollars, et les coûts associés aux mesures de sécurité prescrites par l'ONU (41,2 millions de dollars); 3) la mise en parallèle du plan général de ressources et du budget d'appui biennal, pour l'ensemble des prévisions budgétaires (montants nets et montants bruts).

30. Comme indiqué au paragraphe 11, on a ajouté une rubrique au plan de ressources afin de comptabiliser les dépenses des mesures de sécurité prescrites par l'ONU et on a modifié le budget de 2004-2005 pour en exclure le montant relatif aux dépenses de sécurité puisqu'il est désormais inscrit à part dans le plan de ressources. Cela permet à l'Administrateur de présenter l'ensemble des coûts associés aux mesures de sécurité de façon exhaustive et transparente.

Tableau 2

Résumé des principaux domaines d'augmentation et de réduction

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Volume</i>	<i>Coûts</i>	Total
I. 2004-2005, crédits ouverts (montant net approuvé)			575 168,4
Ajustement au titre des mesures de sécurité			(11 866,0)
II. 2004-2005, crédits ouverts (montant net estimatif)			563 302,4
III. Augmentations			
A. Bureaux de pays			
i) Investissements stratégiques et renforcement de l'organisation			
Directeurs de pays	4 505,0	–	4 505,0
Renforcement des dispositifs de sécurité	849,5	–	849,5
Intensification des activités de mobilisation et de sensibilisation	4 039,3	–	4 039,3
Système de planification des ressources (Atlas)	1 883,0	–	1 883,0
Centre mondial de services	1 833,3	–	1 833,3
Total partiel	13 110,1	–	13 110,1
ii) Ajustements			
Ajustements monétaires	–	2 770,1	2 770,1
Ajustements ayant trait à la sécurité	–	6 422,7	6 422,7
Ajustements ayant trait aux dépenses de fonctionnement (montants nets)	–	12 968,1	12 968,1

	<i>Volume</i>	<i>Coûts</i>	Total
Ajustements ayant trait au coût des postes pourvus localement (montants nets)	–	24 013,7	24 013,7
Ajustements ayant trait au coût des postes pourvus sur le plan international (montants nets)	–	18 975,6	18 975,6
Total partiel	–	65 150,2	65 150,2
Bureaux de pays, augmentation totale	13 110,1	65,150,2	78 260,3
B. Siège			
i) Renforcement de l'organisation			
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	1 100,0	–	1 100,0
Administration de la justice	1 096,6	–	1 096,6
Alignement de la structure de base	374,7	–	374,7
Centre mondial de services	366,7	–	366,7
Total partiel	2 938,0	–	2 938,0
ii) Ajustements			
Ajustements ayant trait aux dépenses de fonctionnement (montants nets)	–	4 183,0	4 183,0
Ajustements ayant trait à la sécurité	–	77,9	77,9
Ajustements monétaires	–	1 973,4	1 973,4
Ajustements ayant trait au coût des postes au siège (montants nets)	–	14 301,8	14 301,8
Total partiel	–	20 536,1	20 536,1
Siège, augmentation totale	2 938,0	20 536,1	23 474,1
Total, augmentations	16 048,1	85 686,3	101 734,4
IV. Diminutions			
A. Bureaux de pays			
Passage à un financement au prorata	(1 423,7)	–	(1 423,7)
Bureaux de pays, diminutions totales	(1 423,7)	–	(1 423,7)
B. Siège			
Passage à un financement au prorata	(9 892,0)	–	(9 892,0)
Réduction	(4 997,3)	–	(4 997,3)
Siège, diminution totale	(14 889,3)	–	(14 889,3)
Total, diminutions	(16 313,0)	–	(16 313,0)
V. Ajustements nets, sans le FENU	(264,9)	85 686,3	85 421,4
VI. Incidences de la décision du Conseil d'administration			
Fonds d'équipement des Nations Unies	10 022,5		10 022,5
VII. Total des ajustements, avec le FENU	9 757,6	85 686,3	95 443,9

	<i>Volume</i>	<i>Coûts</i>	Total
VIII. Modifications des prévisions de recettes (montants nets)			
Accroissement au titre des remboursements d'impôt	(800,0)		(800,0)
Augmentation des contributions aux Volontaires des Nations Unies	(100,0)		(100,0)
Total partiel	(900,0)	–	(900,0)
IX. 2006-2007, crédits demandés (montants nets estimatifs)	8 857,6	85 686,3	657 846,3
X. Sécurité			
Incidences de la décision de l'Assemblée générale et augmentation des coûts	29 209,9	2 033,8	31 243,7

C. Résumé des propositions

31. Le montant brut des prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 2006-2007 est estimé à 729,1 millions de dollars. Il est ventilé par ligne de crédit et selon la localisation au tableau 3 et est présenté par unité administrative au tableau récapitulatif 1. Les grandes catégories de dépenses sont présentées dans le tableau récapitulatif 2. La figure 3 fait apparaître les dépenses totales par catégorie de dépenses et la figure 4 les dépenses de fonctionnement par grande catégorie. Une fois déduites les estimations de recettes pour l'exercice biennal, soit 71,2 millions de dollars, le montant net des prévisions budgétaires est estimé à 657,8 millions. Le résultat des variations par rapport au montant brut des crédits ouverts pour 2004-2005 (déduction faite des dépenses de sécurité) est une augmentation de 95,4 millions de dollars, dont 9,8 millions de dollars représentent le résultat net des augmentations en volume et 85,7 millions de dollars l'effet net des augmentations de coûts.

32. La progression nette en volume tient principalement à la décision 2005/5 par laquelle le Conseil d'administration a choisi de financer le budget d'appui du FENU au moyen des ressources ordinaires du PNUD. Si l'on excluait le FENU, le montant brut des prévisions budgétaires pour 2006-2007 ferait apparaître une diminution nette en volume de 300 000 dollars. Le montant total des recettes augmente de 900 000 dollars – 800 000 au titre des remboursements d'impôts et 100 000 au titre des Volontaires des Nations Unies. Le montant net du budget atteint donc 657,8 millions de dollars avec le FENU et 647,8 millions sans le FENU.

33. Bien que le PNUD s'attende à devoir financer un plus grand nombre de programmes au moyen des ressources ordinaires et des autres ressources, l'Administrateur présente des prévisions budgétaires nettes à croissance nulle en termes réels pour 2006-2007, si l'on fait exception du budget d'appui du FENU. Cela sera possible grâce à l'application volontariste d'une politique de maîtrise des dépenses et à des redéploiements internes afin de financer les priorités. La seule exception concerne les coûts associés à la sécurité, qui ont beaucoup augmenté en 2004-2005 et devraient continuer de progresser en 2006-2007. Des prévisions distinctes sont présentées pour les augmentations de dépenses de sécurité qui découlent de documents directifs de l'ONU et de résolutions de l'Assemblée générale. Les questions relatives à la sécurité sont examinées de façon plus approfondie aux paragraphes 129 à 138.

34. Comme indiqué au tableau 2, les montants bruts des augmentations en volume pour les bureaux de pays et le siège atteignent 13,1 millions et 2,9 millions de dollars, respectivement. La progression en volume liée au FENU représente 10 millions de dollars. Des ajustements d'un montant total de 85,7 millions de dollars sont présentés en détail au paragraphe 35.

Tableau 3

Prévisions budgétaires, ventilées par ligne de crédit et selon la localisation (montants bruts)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2004-2005		Variation				2006-2007	
	Crédits ouverts ^a	Pourcentage du total	Volume		Coût		Prévisions	Pourcentage du total
			Augmentation/ (diminution)	Pourcentage ^c	Augmentation/ (diminution)	Pourcentage ^c		
Ligne de crédit								
Appui aux programmes								
Bureaux de pays	288 868,5	45,6	7 291,5	2,5	47 560,1	16,5	343 720,1	47,1
Siège	75 294,3	11,9	(5 268,7)	(7,0)	5 378,9	7,1	75 404,5	10,3
Gestion et administration ^b	133 366,8	21,0	(4 438,4)	(3,3)	10 025,0	7,5	138 953,4	19,1
Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies								
Bureaux de pays	101 494,5	16,0	2 561,8	2,5	16 710,3	16,5	120 766,6	16,6
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	3 153,2	0,5	577,0	18,3	231,6	7,3	3 961,8	0,5
Bureau des services d'achats interorganisations	956,1	0,2	–	–	186,3	19,5	1 142,4	0,2
Volontaires des Nations Unies	30 479,0	4,8	(988,1)	(3,2)	5 594,1	18,4	35 085,0	4,8
Fonds de développement des Nations Unies	–	0,0	10 022,5		–		10 022,5	1,4
Total	633 612,4	100,0	9 757,6	1,5	85 686,3	13,5	729 056,3	100,0
Localisation								
Bureaux de pays	407 062,0	64,2	11 686,4	2,9	65 150,2	16,0	483 898,6	66,4
Siège	195 115,3	30,8	(10 963,2)	(5,6)	14 755,7	7,6	198 907,8	27,3
Bureau des services d'achats interorganisations	956,1	0,2	–	–	186,3	19,5	1 142,4	0,2
Volontaires des Nations Unies	30 479,0	4,8	(988,1)	(3,2)	5 594,1	18,4	35 085,0	4,8
Fonds de développement des Nations Unies	–		10 022,5		–		10 022,5	1,4
Total	633 612,4	100,0	9 757,6	1,5	85 686,3	13,5	729 056,3	100,0
Recettes	(70 310,0)		(900,0)	1,3			(71 210,0)	
Montant net des prévisions budgétaires	563 302,4		8 857,6	1,6	85 686,3		657 846,3	

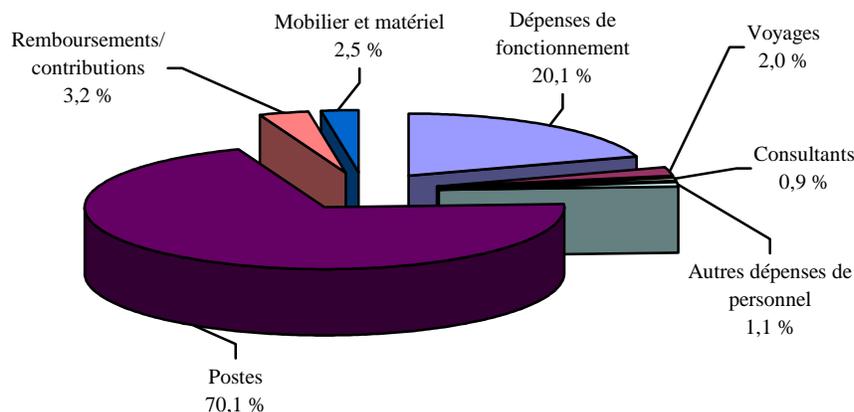
^a Montant ajusté aux fins de la sécurité (voir par. 137).

^b Siège et bureaux de pays.

^c Les pourcentages pour les volumes et les coûts sont calculés par rapport au montant des crédits ouverts.

Note : Lorsqu'un même montant apparaît dans plusieurs tableaux, il peut y avoir une différence de 0,1, en plus ou en moins, les chiffres ayant été arrondis.

Figure 3
Répartition des dépenses par grande catégorie



35. L'augmentation nette en volume de 9,8 millions de dollars, ventilée par ligne de crédit au tableau 3 et par unité administrative au tableau récapitulatif 1, est également ventilée par grand domaine d'activité au tableau 2. Le tableau récapitulatif 1 tient compte des ajustements opérés au titre de la sécurité (voir par. 134). Le montant net des augmentations de coûts, soit 85,7 millions de dollars, est ventilé au tableau 3 et au tableau récapitulatif 1; il est également ventilé par catégorie au tableau 2. Les éléments clefs de cette augmentation sont les suivants :

a) Une augmentation nette de 6,5 millions de dollars concernant la sécurité, qui s'explique principalement par la prime d'assurance pour actes de malveillance, la mise en conformité avec les normes de sécurité, les évacuations et les mesures de sécurité applicables au domicile;

b) Un ajustement monétaire de 4,7 millions de dollars, l'augmentation résultant de la poursuite de la dépréciation du dollar des États-Unis. Ce facteur a pris une importance croissante depuis l'exercice précédent, alors que par le passé un dollar fort permettait de réaliser des économies considérables;

c) Un ajustement au titre du coût des postes, soit une augmentation nette de 57,3 millions de dollars correspondant aux éléments suivants :

i) Une augmentation nette de 27,9 millions de dollars afférente aux indemnités de poste, aux augmentations périodiques de traitement et à la réévaluation du coût des prestations auxquelles ont droit les fonctionnaires, afin de tenir compte intégralement des effets de l'inflation;

ii) Une augmentation nette de 27,7 millions de dollars correspondant à la réévaluation du coût des postes d'agent local pour tenir compte des effets de l'inflation;

iii) Une majoration de 1,7 million de dollars pour tenir compte des incidences financières des reclassements proposés;

d) Un ajustement au titre des frais de fonctionnement représentant une augmentation nette de 17,2 millions de dollars pour tenir compte intégralement des effets de l'inflation.

36. Le taux d'inflation globale est estimé à 3,5 % par an, ce qui représente l'effet combiné d'un taux d'inflation annuel de 2,1 % au siège et de 4,0 % pour la partie du budget qui concerne les bureaux de pays.

Figure 4

Ventilation des dépenses de fonctionnement pour 2006-2007

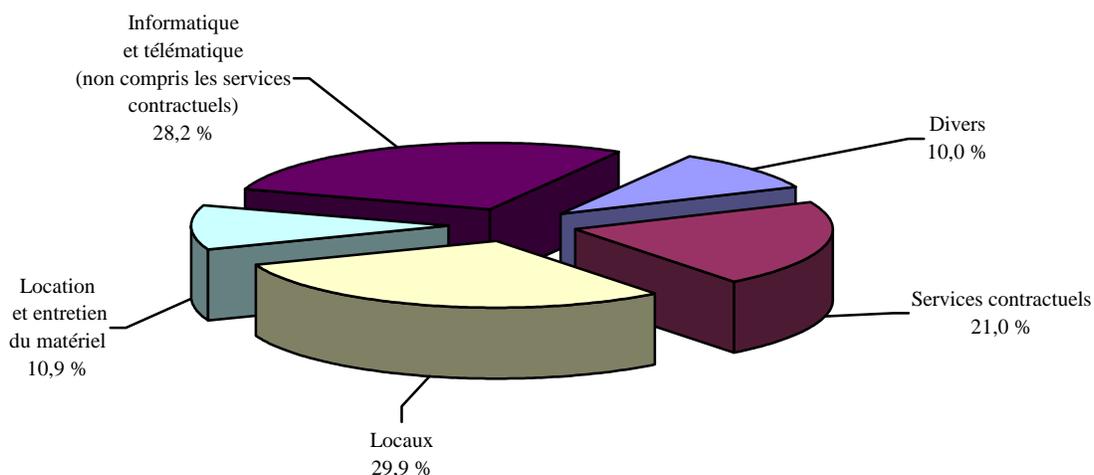
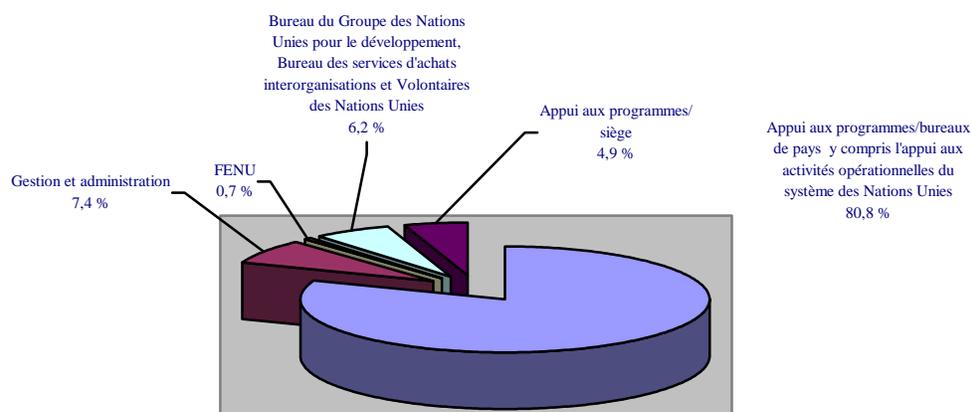


Figure 5

Postes imputés sur les ressources ordinaires, ventilation par ligne de crédit, 2006-2007



37. Malgré les 22 postes du FENU désormais inscrits au budget d'appui ordinaire du PNUD (voir tableau 4), le nombre total de postes est passé de 3 306 à 3 289. Les postes des bureaux de pays représentent 81,9 % de l'ensemble des effectifs, le siège, y compris le Programme des Volontaires des Nations Unies, le Bureau des services d'achat interorganisations et le FENU, disposant du solde (soit 18,1 %). La composante appui aux programmes représente 85,7 % du nombre total de postes, dont 80,8 % au niveau des pays et 4,9 % au siège. Les postes prévus au titre de la gestion et de l'administration représentent 7,4 % du total. Des informations plus détaillées sont données dans les tableaux récapitulatifs 4 et 5. La figure 5 montre la ventilation des postes imputés sur les ressources ordinaires par ligne de crédit.

Tableau 4
**Postes imputés sur les ressources ordinaires, ventilés par catégorie,
 par ligne de crédit et selon la localisation**

	Postes approuvés pour 2004-2005					Variation				Postes proposés pour 2006-2007				
	Administra- teurs recrutés sur le plan international	Administra- teurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total	Pourcen- tage du total	Augmentation/(diminution)			Total	Administra- teurs recrutés sur le plan international	Administra- teurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total	Pour- cen- tage du total
						Administra- teurs recrutés sur le plan international	Administra- teurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées						
Ligne de crédit														
Appui aux programmes														
Bureaux de pays	365	546	1 744	2 655	80,3	15	(2)	(11)	2	380	544	1 733	2 657	80,8
Siège	100	–	81	181	5,5	(5)	–	(15)	(20)	95	–	66	161	4,9
Gestion et administration ^a	119	11	134	264	7,9	(1)	–	(18)	(19)	118	11	116	245	7,4
Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies														
Bureaux de pays ^b														
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	4	–	6	10	0,3	1	–	1	2	5	–	7	12	0,4
Bureau des services d'achats interorganisations	1	–	1	2	0,1	–	–	–	–	1	–	1	2	0,1
Volontaires des Nations Unies	28	60	106	194	5,9	–	–	(4)	(4)	28	60	102	190	5,7

	Postes approuvés pour 2004-2005					Variation				Postes proposés pour 2006-2007				
	Administra- teurs recrutés sur le plan international	Administra- teurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total	Pourcen- tage du total	Augmentation/(diminution)			Total	Administra- teurs recrutés sur le plan international	Administra- teurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total	Pour- cen- tage du total
						Administra- teurs recrutés sur le plan international	Administra- teurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées						
Fonds d'équipement des Nations Unies						13	-	9	22	13	-	9	22	0,7
Total	617	617	2 072	3 306	100,0	23	(2)	(38)	(17)	640	615	2 034	3 289	100,0
Localisation														
Bureaux de pays	376	557	1 748	2 681	81,1	15	(2)	(1)	12	391	555	1 747	2 693	81,9
Siège	212	-	217	429	12,9	(5)	-	(42)	(47)	207	-	175	382	11,6
Bureau des services d'achats interorganisations	1	-	1	2	0,1	-	-	-	-	1	-	1	2	0,1
Volontaires des Nations Unies	28	60	106	194	5,9	-	-	(4)	(4)	28	60	102	190	5,7
Fonds d'équipement des Nations Unies						13	-	9	22	13		9	22	0,7
Total	617	617	2 072	3 306	100,0	23	(2)	(38)	(17)	640	615	2 034	3 289	100,0

^a Siège et bureaux de pays.

^b Les ressources en personnel affectées aux bureaux de pays sont intégralement comptabilisées à la rubrique de l'appui aux programmes (bureaux de pays), au lieu d'être ventilées entre cette rubrique et celle de l'appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies – bureaux de pays.

II. Projet de budget d'appui biennal du PNUD pour l'exercice 2006-2007

A. Introduction

38. Les propositions budgétaires pour l'exercice biennal 2006-2007 tiennent compte des priorités programmatiques et opérationnelles arrêtées dans le Plan de financement pluriannuel pour la période 2004-2007, et s'appuient sur les quatre piliers conceptuels de ce dernier, à savoir :

a) La Déclaration du Millénaire et la réalisation des objectifs de développement qui y sont énoncés – qui constituent le cadre primordial de toutes les activités du PNUD pour cette période;

b) La satisfaction des demandes d'appui adressées au PNUD par les pays – stratégie essentielle pour répondre aux besoins et priorités définis par les pays de programme;

c) Le programme de réformes du Secrétaire général – qui place le PNUD (en tant que responsable du système de coordinateurs résidents) dans une position d'influence pour coordonner les activités des organismes des Nations Unies et en assurer la cohésion au niveau des pays, pour ce qui est en particulier de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; et

d) La poursuite de la transformation du PNUD – en vue d'en optimiser l'efficacité et l'efficacé.

39. Le projet de budget pour l'exercice 2006-2007 s'appuie sur la stratégie de financement du budget de 2004-2005, à savoir notamment :

a) La consolidation de la notion de structure de base au niveau des pays et son application aux modalités de financement du siège, qui se traduisent par une demande de crédits supplémentaires d'un montant de 400 000 dollars;

b) La répartition proportionnelle, à terme, des dépenses opérationnelles du PNUD entre les ressources ordinaires et les autres ressources, comme il est expliqué au paragraphe 48, un montant de 11,3 millions de dollars n'étant déjà plus financé sur les ressources ordinaires mais au moyen d'autres ressources; et

c) Des investissements clefs, d'un montant total de 15,6 millions de dollars, dans des domaines essentiels tels que l'appui à la réforme du système des Nations Unies aux niveaux des pays et du siège, les activités de sensibilisation et d'information concernant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres efforts, ainsi que le renforcement de l'efficacité opérationnelle en mettant pleinement à profit les capacités du système Atlas;

d) La réalisation de gains d'efficacité, d'un montant total de 5 millions de dollars, dans les domaines de la gestion et des opérations, grâce notamment à l'application du système Atlas et à la reconfiguration des procédures internes.

40. Un budget à croissance réelle nette nulle – hors financement du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) – est proposé compte tenu des augmentations escomptées des ressources, ordinaires et autres (environ 12 % et 43 %, respectivement) au cours de l'exercice biennal. Le présent projet de budget

devrait donc être considéré comme s'inscrivant dans le cadre de la stratégie de maîtrise des coûts du PNUD, dont les principaux éléments demeurent les suivants :

a) Les nouvelles conditions applicables aux investissements stratégiques financés en réaffectant des ressources; et

b) L'examen et la mise à jour continus des procédures internes et des structures organisationnelles du PNUD, en vue d'accroître l'efficacité opérationnelle.

41. La gestion axée sur les résultats est désormais reconnue par l'ensemble des organismes des Nations Unies comme un moyen de renforcer l'efficacité du déploiement des ressources humaines et financières et les responsabilités connexes, et d'obtenir des résultats concrets. En collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le PNUD entend passer à l'étape suivante de la budgétisation axée sur les résultats, en lançant un processus d'harmonisation de l'application des techniques correspondantes au cours du prochain exercice biennal. Les trois organismes consulteront le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et leur conseil d'administration respectif au cours des deux prochaines années, pour s'entendre sur les principes de la budgétisation axée sur les résultats et leurs éventuelles incidences sur la présentation des budgets.

B. Modalités de financement du PNUD

1. Viabilité de la structure de base dans les bureaux de pays et au siège

42. Dans sa décision 2003/8, le Conseil d'administration a prié le PNUD de lui rendre compte de la mise en pratique, au siège et dans les bureaux de pays, de la notion de structure de base introduite pour la première fois dans le budget d'appui biennal du PNUD pour l'exercice 2004-2005. L'Administrateur présente une structure de base révisée pour le siège, arrêtée comme suite à l'examen des fonctions statutaires et des fonctions de gestion de l'organisation. La mise en place de centres d'assistance aux niveaux régional et mondial devrait avoir une incidence directe sur les capacités du siège et des modifications concernant la structure de base de ce dernier pourraient être proposées à un stade ultérieur.

43. Aucun changement n'est proposé pour le moment en ce qui concerne la structure de base des bureaux de pays; toutefois, compte tenu de l'évolution des besoins structurels à ce niveau, il pourrait être nécessaire d'affiner les principes qui sous-tendent la structure de base des bureaux de pays au cours de l'exercice biennal 2006-2007. Les débats en cours concernant les directeurs de pays et les modalités de financement des postes de représentant spécial adjoint du Secrétaire général ne font que confirmer cette nécessité.

44. L'Administrateur a fait des efforts considérables dans le cadre du budget en cours pour améliorer le caractère proportionnel du financement au siège. Sur le total de 11,3 millions de dollars dont le financement est passé des ressources ordinaires aux autres ressources, 9,9 millions concernent des dépenses du siège, le solde de 1,4 million étant réaffecté au niveau des pays. Le comblement du déficit concernant ces derniers restera une activité prioritaire au cours de l'exercice biennal 2006-2007. Eu égard au caractère évolutif des montants couverts au moyen des différents types de ressource, il est nécessaire de recalculer la part adéquate de chacune de ces

sources pour chaque exercice biennal, compte tenu du cadre général d'allocation des ressources de l'organisation en vigueur à ce moment-là. Le tableau 5 indique la ventilation des dépenses afférentes à la structure de base et des augmentations prévues en ce qui concerne le siège, les bureaux de pays, les Volontaires des Nations Unies et le Bureau des services d'achats interorganisations (BSAI), ainsi qu'aux niveaux régional et mondial, avec les changements concernant la répartition au prorata des dépenses entre les ressources ordinaires et les autres ressources (nouvelle répartition proportionnelle) proposés pour 2006-2007.

Tableau 5
Structures de base et augmentations en 2006-2007

	Structure de base			Augmentation									Total, postes		
				Total, autres ressources											
	Ressources ordinaires			Ressources ordinaires			Nouvelle répartition proportionnelle			Autres ressources					
	IP	NO	GS	IP	NO	GS	IP	NO	GS	IP	NO	GS	IP	NO	GS
Bureaux de pays	184	408	594	173	124	1 118	1	2	10	43	467	1 088	401	1 001	2 810
Siège	192	–	110	28	–	72	12	–	21	179	–	128	411	–	331
Centres mondial et régionaux	12	17	10	22	6	27	–	–	1	15	–	11	49	23	49
VNU et BSAI	24	60	77	5	–	26	1	–	3	23	–	45	53	60	151
Total	412	485	791	228	130	1 243	14	2	35	260	467	1 272	914	1 084	3 341

Abréviations : IP : administrateur recruté sur le plan international; NO : administrateur recruté sur le plan national; GS : agent des services généraux.

2. Harmonisation de la classification des coûts et gestion stratégique des coûts

45. La manière dont le PNUD classe ses coûts contribue de façon décisive à l'adéquation du financement et à la pérennité des activités. Dans le document intitulé « Gestion stratégique des coûts au PNUD et incidences sur le recouvrement des coûts » (DP/2004/35), le Programme a rendu compte des travaux des réunions interinstitutions, qui ont débouché sur une redéfinition des différents types de coût. Les coûts directs sont définis comme étant liés sans équivoque aux activités de programme, tandis que les coûts indirects correspondent aux dépenses engagées pour gérer ces activités. L'application de classifications des coûts harmonisées au modèle d'activité du PNUD permet de couvrir les dépenses de façon appropriée au moyen de toutes les sources de financement. Les domaines visés par le modèle – services d'aide au développement, connaissances et services consultatifs, et appui à la coordination des activités du système des Nations Unies – supposent des coûts directs liés à l'exécution des activités de programme, ainsi que des coûts indirects liés à leur gestion. La combinaison des sources de financement des coûts de gestion en sus de la structure de base devrait être équivalente à la combinaison des sources de financement des activités de programme.

46. Le PNUD a révisé sa politique dans le cadre du budget d'appui biennal 2004-2005, en vue d'assurer une répartition équitable des coûts afférents à la gestion des programmes entre toutes les sources de financement. Cette réforme s'inspirait

du rapport du Corps commun d'inspection relatif aux dépenses d'appui (JIU/REP/2002/3).

47. Au PNUD, la mobilisation des ressources est décentralisée et, en conséquence, les bureaux de pays conservent la plus grande partie des recettes provenant du recouvrement des coûts pour financer la gestion des programmes. Établi conformément aux indications données dans le document de travail intitulé « Comptabilisation des recettes du PNUD provenant du recouvrement des coûts » (DP/2005/CRP.4), le tableau 6 contient les montants estimatifs de ces recettes, calculés sur la base de l'application intégrale de la politique de recouvrement des coûts au cours de l'exercice biennal 2006-2007, les ressources ayant été affectées en respectant le plan d'allocation.

48. Il existe deux grandes sources de recettes provenant du recouvrement des coûts : a) les services de gestion généraux concernant les programmes financés au moyen des autres ressources; et b) les services fournis aux organismes des Nations Unies aux niveaux du siège et des pays. Pour la période 2006-2007, le PNUD estime à 252,9 millions de dollars le montant total des recettes provenant du recouvrement des coûts, soit une augmentation de 78 millions de dollars par rapport à l'exercice 2004-2005. Compte tenu du principe de la répartition au prorata des coûts indirects variables en sus de la structure de base, le financement d'un montant annuel d'environ 25 millions de dollars correspondant à des dépenses d'administration devrait passer des ressources ordinaires aux autres ressources. Le PNUD continuera à suivre l'application de cette politique et d'analyser les données relatives au recouvrement des coûts à mesure qu'elles seront disponibles sur Atlas. L'objectif est de rendre compte au Conseil d'administration de la situation concernant le recouvrement des coûts en septembre 2007, c'est-à-dire en temps voulu pour l'établissement du projet de budget d'appui biennal pour la période 2008-2009.

Tableau 6

Montant estimatif des recettes provenant du recouvrement des coûts

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Recettes au titre des autres ressources</i>	
	<i>2004-2005</i>	<i>2006-2007</i>
Recettes au titre du cofinancement par les donateurs	93,0	142,0
Recettes au titre de la participation aux coûts des programmes de pays	56,0	85,0
Total partiel, montant estimatif des recettes provenant des activités de programme	149,0	227,0
Recettes afférentes aux services fournis au siège	25,9	25,9
Recettes afférentes aux services fournis au niveau des bureaux de pays	<i>Chiffres disponibles pour 2006</i>	<i>Chiffres disponibles pour 2006</i>
Total partiel, montant estimatif des recettes afférentes aux services fournis aux organismes des Nations Unies	25,9	25,9
Total, recouvrement des coûts	174,9	252,9

C. Appui aux programmes

49. Cette section porte sur l'élément Appui aux programmes du budget concernant les bureaux de pays et le siège. Comme l'indiquent les tableaux 3 et 4, cet élément représente 57,4 % du montant total des crédits et 85,7 % des postes. Dans le premier cas, sur le pourcentage de 57,4 %, 47,1 % concernent les bureaux de pays et 10,3 % le siège. S'agissant des postes, 80,8 % sont destinés aux bureaux de pays et 4,9 % au siège.

50. L'application intégrale des méthodes de gestion stratégique des coûts et de budgétisation axée sur les résultats d'ici l'établissement du projet de budget d'appui biennal pour la période 2008-2009 permettra une meilleure démarcation des dépenses de programme et des dépenses d'appui. Ce qui à son tour nécessitera d'examiner et de perfectionner les structures et leur financement afin de séparer comme il convient les dépenses liées aux activités de programme des dépenses engagées pour appuyer la gestion organisationnelle.

1. Bureaux de pays et infrastructures régionales

51. Dans la présente section, les propositions budgétaires concernant l'appui aux programmes fourni par les bureaux de pays ont trait aux domaines suivants : i) priorités des bureaux de pays pour la période 2006-2007; ii) poursuite du processus de régionalisation; iii) ressources dont la budgétisation est centralisée; et iv) contributions des gouvernements aux dépenses des bureaux locaux. Le tableau récapitulatif 3 donne un aperçu par région de l'utilisation des ressources destinées aux activités de programme et à la gestion des programmes.

Priorités des bureaux de pays du PNUD pour 2006-2007

52. Bien que les priorités des programmes répondent à des demandes formulées par tel ou tel pays et tiennent compte des spécificités régionales, le PNUD continuera au cours des deux prochaines années d'axer ses efforts sur ses cinq domaines d'intervention ayant trait au développement et sur l'appui au programme de réforme de l'ONU au niveau des pays. Les principaux résultats escomptés devraient favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en tant que base sur laquelle le PNUD prévoit et applique une politique en faveur des pauvres dans ses domaines d'intervention : réduction de la pauvreté; gouvernance démocratique; prévention des crises et relèvement; énergie et environnement; et lutte contre le VIH/sida. On continuera d'accorder une place importante à la question de la parité des sexes et au renforcement des capacités dans tous les domaines d'intervention.

53. Sur le plan opérationnel, le PNUD entend continuer à améliorer les capacités, l'efficacité et le sens des responsabilités. Le Plan de financement pluriannuel prévoit qu'il procède par domaine d'intervention; renforce l'accès aux possibilités d'apprentissage; étende l'application du système Atlas; mette en place des centres régionaux et les développe; applique des politiques nouvelles de gestion des ressources humaines; et améliore les cadres de contrôle et de responsabilisation.

54. Dans sa résolution 59/250, l'Assemblée générale a souligné que la gestion du système de coordonnateurs résidents restait solidement rattachée au PNUD. Elle a reconnu que de nombreux coordonnateurs résidents, en particulier dans les pays où les équipes de pays étaient assez étoffées et où la question de la coordination était

complexe, ou dans les situations d'urgence complexe, n'avaient pas la capacité d'assumer également bien toutes les tâches relevant de leurs fonctions combinées de coordinateur résident, représentant résident, responsable désigné pour les questions de sécurité ainsi que, dans certains cas, coordonnateur des activités humanitaires. À ce sujet, elle a approuvé dans la même résolution la nomination d'un directeur de pays chargé d'appuyer le déroulement des activités du PNUD.

55. Selon les arrangements en vigueur, les directeurs de pays ne peuvent être nommés que dans les pays qui connaissent une situation d'urgence complexe. Le PNUD étendra cette formule à tous les pays dans lesquelles des équipes de pays nombreuses sont déployées, des programmes importants sont exécutés ou la situation en matière de coordination est complexe. L'Administrateur a déjà demandé aux donateurs du Programme de contribuer au financement de 40 postes de directeur de pays au moyen de fonds extrabudgétaires. En 2006-2007, le PNUD propose de financer sept postes sur le budget ordinaire ainsi que les dépenses de fonctionnement correspondantes, pour un montant total de 4,5 millions de dollars.

56. L'application de cette stratégie pourrait avoir pour effet de modifier la structure actuelle des bureaux de pays ainsi que les modalités de fonctionnement et de financement. Il faudra donc revoir la structure de base et les modalités présentées dans le budget d'appui biennal pour la période 2004-2005. L'objectif est de faire en sorte que, dans le projet de budget d'appui biennal pour la période 2008-2009, les procédures de financement tiennent compte des nouvelles réalités et des besoins liés à la gestion du système de coordonnateurs résidents et aux activités programmatiques et opérationnelles du PNUD.

57. L'application de la notion de structure de base a permis aux bureaux de pays de définir les fonctions essentielles et les capacités minimales connexes devant être financées au moyen des ressources ordinaires. Elle a donné la possibilité aux bureaux régionaux de redistribuer de façon stratégique entre les bureaux de pays les ressources en sus de la structure de base. Le PNUD continuera de s'employer à assurer progressivement une meilleure répartition au prorata des coûts relatifs à la capacité en sus de la structure de base entre les ressources ordinaires et les autres ressources. Pendant l'exercice biennal 2006-2007, le financement d'un montant total de 1,4 million de dollars correspondant à des dépenses de fonctionnement passera des ressources ordinaires aux autres ressources.

Poursuite du processus de régionalisation

58. En 2004, des centres régionaux ont été ouverts à Bangkok, Bratislava, Colombo et Johannesburg. Chargés d'assurer des services consultatifs sur les pratiques de développement – la fonction de gestion des programmes et services étant partagée à l'intérieur de chaque région –, ils sont actuellement renforcés pour améliorer les capacités et la performance des bureaux de pays. Le processus de régionalisation en cours reste une priorité opérationnelle pour la période 2006-2007 avec, comme objectifs, une répartition plus rationnelle des tâches et l'amélioration des services assurés par les bureaux de pays, les centres régionaux et les services du siège. Le regroupement des capacités au sein de centres régionaux fait également partie intégrante du programme de réforme plus large du système des Nations Unies – pour 2006-2007, on envisage de réorganiser les structures d'appui technique et le champ d'intervention des bureaux régionaux entre les organisations représentées au Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUP).

59. Par ailleurs, le PNUD compte renforcer ses activités de sensibilisation et d'information pendant la période 2006-2007 en concentrant ses efforts sur ce qui suit :

Mobilisation en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement – l'objectif étant de faire comprendre de façon plus large et plus profonde par les principales parties intéressées, au niveau des pays en particulier, l'importance et l'intérêt de ces objectifs et d'autres priorités relatives au développement;

Renforcement des programmes grâce à une promotion stratégique – celle-ci constituant un important instrument de la réalisation des objectifs de développement au niveau national;

Appui à la réforme du système des Nations Unies – en déployant des efforts stratégiques pour présenter des messages cohérents, notamment au niveau des pays. On renforcera les activités de sensibilisation au sein de l'organisation comme moyen de réaliser cet objectif.

60. Compte tenu des priorités susvisées, le PNUD propose de consacrer dans le budget pour l'exercice 2006-2007 un montant de 4 millions de dollars aux activités de sensibilisation et d'information.

Ressources dont la budgétisation est centralisée

61. Cette catégorie de ressources correspond à une capacité spécifique, régionale ou mondiale, dont les bureaux de pays sont les bénéficiaires. Le tableau récapitulatif 5 montre qu'à cette rubrique 173 postes d'administrateurs seraient financés au moyen du budget d'appui ordinaire pour 2006-2007, dont 31 postes d'administrateur recruté sur le plan international, 41 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 101 postes de personnel d'appui. La ventilation de ces postes entre les différents éléments relevant de cette catégorie de ressources est la suivante :

a) Sur les 29 postes de début de carrière disponibles pour le Programme de perfectionnement des cadres pendant l'exercice biennal 2006-2007, trois sont gardés en réserve aux fins d'attribution future, compte tenu des priorités définies au niveau des pays. Tous les autres postes sont directement alloués aux bureaux de pays ou aux services du siège;

b) Quinze postes d'administrateur recruté sur le plan international seront déployés, selon les besoins, pour renforcer la capacité des bureaux de pays dans le domaine de la prévention des crises et du relèvement. Cette capacité est la même que durant l'exercice biennal 2004-2005. Un tel arrangement s'est révélé efficace en permettant au Bureau de la prévention des crises et du relèvement d'intervenir rapidement à la suite de catastrophes naturelles ou dans d'autres situations de crise;

c) Le montant des dépenses du PNUD liées à la sécurité (7,5 millions de dollars) doit notamment servir à financer les deux nouveaux postes d'administrateur recruté sur le plan international qu'il est proposé de créer. Le montant total prévu permettra de couvrir les éléments ci-après : quatre postes d'administrateur recruté sur le plan international; les cotisations à des assurances spéciales concernant les lieux d'affectation à haut risque; et une allocation au titre du matériel de sécurité. On trouvera aux paragraphes 129 à 138 de plus amples renseignements sur les questions de sécurité;

d) Un montant supplémentaire de 1,9 million de dollars est prévu pour répondre aux besoins des bureaux de pays dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Un montant de 2,2 millions devrait permettre de renforcer la gestion des connaissances et l'application des méthodes de gestion axée sur les résultats;

e) Les ressources allouées au Programme d'assistance au peuple palestinien serviront notamment à financer deux postes d'administrateur recruté sur le plan international, trois postes d'administrateur recruté sur le plan national et 10 postes de personnel d'appui;

f) Un montant de 600 000 dollars est prévu pour les travaux de planification et d'évaluation relatifs à la création de nouvelles maisons des Nations Unies, en réponse aux réformes lancées par le Secrétaire général;

g) Un montant de 1,2 million de dollars est prévu pour couvrir les besoins particuliers des bureaux de pays concernant les activités de sensibilisation du personnel au VIH/sida, et assurer notamment la stricte application de la politique des services du personnel des Nations Unies concernant le VIH/sida et du Recueil de directives pratiques de l'Organisation internationale du Travail sur le VIH/sida et le monde du travail;

h) Deux postes d'administrateur recruté sur le plan international et deux postes d'appui affectés au Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud devraient être créés pour appuyer des opérations en Afrique et en Asie;

i) Un montant de 8,2 millions de dollars est prévu pour couvrir le coût de l'assurance maladie après la cessation de service et des dépenses de personnel telles que les versements à titre gracieux;

j) Un petit effectif (5 postes d'administrateur recruté sur le plan international, 38 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 89 postes de personnel d'appui) est prévu pour répondre à des besoins stratégiques précis au cours de l'exercice biennal. Cet arrangement s'est révélé efficace pour renforcer temporairement la présence du PNUD du fait de circonstances particulières, par exemple au Soudan, au Sri Lanka, aux Maldives, en Thaïlande et en Indonésie.

Contributions des gouvernements aux dépenses des bureaux locaux

62. Le tableau 7 fait apparaître pour 2004 les contributions des gouvernements aux dépenses des bureaux locaux, à savoir les versements directs en espèces, ou passerelles comptables avec des contributions volontaires, et les contributions en espèces. Par rapport à des dépenses d'un montant total de 45,6 millions de dollars, le montant des contributions s'est élevé à 34,8 millions en 2004, dont 23,9 millions correspondant à des versements directs ou à des passerelles comptables avec des contributions volontaires, et 10,9 millions à des contributions en nature. Cela signifie que les gouvernements se sont acquittés de leurs obligations à hauteur de 76 %, contre 94 % en 2002. En particulier, le respect de leurs obligations par les pays à revenu moyen reste insuffisant. Tout en se félicitant de la plus grande contribution de certains pays aux dépenses des bureaux locaux, l'Administrateur encourage vivement tous les pays de programme à s'acquitter de leurs obligations respectives.

63. Pour l'exercice biennal 2006-2007, le PNUD continuera à se ménager la possibilité de retenir une partie des ressources budgétaires allouées aux pays qui contribuent de façon très insuffisante aux dépenses des bureaux locaux, s'agissant des pays à revenu moyen en particulier.

Tableau 7
**Contributions aux dépenses des bureaux locaux,
par catégorie de pays, en 2004**

(En millions de dollars des États-Unis)

Catégorie de pays	Montant dû, y compris contributions en nature	Montant reçu		Total	Pourcentage par rapport au montant dû
		Espèces et passerelle comptable	Contributions en nature		
Pays à faible revenu	14,6	5,3	5,1	10,4	71
Pays à revenu moyen	23,3	10,8	4,7	15,5	67
Pays contributeurs nets	7,7	7,8	1,1	8,9	116
Total	45,6	23,9	10,9	34,8	76

2. Siège – Appui aux programmes

64. Ce volet de l'appui aux programmes porte sur les éléments suivants : supervision de la gestion des bureaux de pays par les cinq bureaux régionaux, politiques de développement, prévention des crises et relèvement, appui opérationnel, coopération Sud-Sud et ressources dont la budgétisation est centralisée. Il bénéficie de 4,9 % du montant total des ressources consacrées aux postes, comme l'indique le tableau 4, et les crédits qui lui sont alloués pour 2006-2007 représentent 10,3 % du montant total (voir tableau 3).

Supervision de la gestion des bureaux de pays

65. Le siège continuera de définir les grandes orientations et les principes d'action, d'assurer la mobilisation et la coordination et de jouer un rôle de supervision afin d'appuyer les opérations menées dans les pays et les régions. Les bureaux régionaux exercent une supervision directe des efforts déployés par les bureaux de pays en ce qui concerne les opérations et les programmes, ainsi que la coordination des activités des organismes des Nations Unies, et jouent un rôle essentiel dans le système de responsabilisation du PNUD en collaborant étroitement avec les services centraux intéressés et le Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement. Ils continueront de faire porter leurs efforts sur les résultats obtenus et l'action menée dans le cadre de l'application du Plan de financement pluriannuel et des mécanismes de gestion en place. Sur le plan opérationnel, l'ouverture progressive de centres de service régionaux pour appuyer les bureaux de pays contribuera à garantir la rapidité des services fournis aux pays bénéficiaires de programmes dans toutes les régions.

66. L'appui aux pays de programme, en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de l'exécution du programme de réforme des Nations Unies, continuera de constituer un important domaine d'action privilégié pour les activités de supervision des bureaux régionaux. Pendant la deuxième phase

d'application du Plan de financement pluriannuel, ces bureaux, agissant en étroite collaboration avec les organisations représentées au Comité exécutif du GNUP, continueront de s'employer : a) à renforcer la cohésion et la coordination des opérations et des programmes, au siège et dans les pays; b) à formuler et appliquer des stratégies pour la création de liens thématiques interinstitutions et le renforcement de l'efficacité des opérations; c) à renforcer les mécanismes de contrôle afin d'appuyer l'action des bureaux de pays; et d) à faire en sorte que ces bureaux tiennent compte des enseignements tirés et des recommandations formulées par le Conseil d'administration dans sa décision 2005/20 (Rapport sur l'action menée et les résultats obtenus par le PNUD en 2004). Les priorités arrêtées pour chacun des bureaux régionaux sont les suivantes :

Bureau régional pour l'Afrique – Renforcement des efforts de coopération et de mobilisation des ressources, avec les institutions et les banques multilatérales, ainsi que les activités bilatérales, avec certains pays et institutions; appui aux réformes institutionnelles entreprises pour améliorer la gestion des affaires publiques; lutte contre l'épidémie d'infection au VIH/sida, renforcement de la gouvernance, notamment dans les pays qui sortent d'une crise, pour garantir la consolidation de la paix et le rétablissement des institutions nationales et locales; et création de capacités dans tous les domaines susvisés pour assurer la disponibilité des ressources humaines et logistiques;

Bureau régional pour les États arabes – Croissance économique et renforcement de la gouvernance grâce à la création de capacités; établissement du Rapport sur le développement humain dans le monde arabe; questions relatives aux femmes; gestion efficace des crises dans la région, en particulier en Iraq, au Soudan et en Somalie;

Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique – Plus grande attention aux questions concernant le renforcement des capacités des institutions démocratiques, l'administration publique et la décentralisation; poursuite de l'aide spéciale aux pays prioritaires connaissant des conditions particulières de développement : le Timor-Leste et l'Afghanistan, par exemple, ainsi que les pays touchés par le tsunami; et les pays pour lesquels le Conseil d'administration a approuvé des programmes avec un certain nombre de restrictions;

Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes – Exécution de programmes axée sur les résultats et le développement des capacités, en veillant à renforcer les systèmes de responsabilisation; gouvernance démocratique, intégration des questions de parité des sexes et renforcement des partenariats avec le secteur privé; et développement des capacités nationales d'intervention en cas de catastrophe naturelle et d'atténuation des risques dans ce domaine, et renforcement de l'action des bureaux de pays liée à la prévention des conflits;

Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants – renforcement des activités liées à la gouvernance, notamment en étoffant les services consultatifs; mise au point et utilisation intensive dans la région d'un système de gestion des savoirs intégrant les services consultatifs, l'évaluation, le partage des connaissances et la codification; et participation active du secteur privé dans 50% des pays de la région.

67. Le montant des crédits prévus pour l'ensemble des bureaux régionaux reste inchangé pour l'exercice biennal 2006-2007, à l'exception de ceux destinés au Bureau pour l'Amérique latine et les Caraïbes, dont les modalités de financement sont modifiées du fait de la mise en place de la structure de base du siège et de la nouvelle répartition proportionnelle des dépenses entre les sources de financement qui en découle. Il est proposé d'ajouter un poste d'administrateur recruté sur le plan international à la capacité de base du Bureau, ce qui représente une augmentation brute d'environ 400 000 dollars. L'incidence nette du reclassement des postes pour tous les bureaux régionaux, indiquée dans le tableau récapitulatif 4, comprend le déclassement d'un poste de la classe D-1 à la classe P-5 (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) et le reclassement d'un poste de la classe P-3 à la classe P-4 (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique).

Appui opérationnel

68. Le Groupe d'appui opérationnel continuera d'aider les bureaux régionaux à évaluer et suivre la qualité des programmes et de la gestion par le biais du rapport annuel axé sur les résultats. Il continuera également d'apporter un appui opérationnel au Bureau de l'Administrateur associé et de diriger la préparation du Plan de financement pluriannuel. Le projet de budget pour 2006-2007 prévoit la suppression d'un poste d'administrateur et d'un poste d'agent des services généraux.

Politiques de développement

69. Dans les prévisions budgétaires pour 2004-2005 concernant le Bureau des politiques de développement, l'infrastructure opérationnelle de ce dernier faisait partie intégrante du budget d'appui biennal. Les dépenses afférentes aux fonctions d'administration et de gestion essentielles continueront d'être financées sur les ressources ordinaires du budget d'appui biennal, tout comme celles concernant l'infrastructure du réseau de pratiques et de données de base. Les capacités techniques et consultatives continueront d'être financées au moyen du programme mondial et d'autres ressources.

70. Compte tenu de sa réorganisation interne et de l'alignement des qualifications et des besoins fonctionnels sur la classe des postes, le Bureau propose de reclasser deux postes (directeurs des groupes d'intervention concernant la pauvreté et le VIH/sida) de la classe D-1 à la classe D-2. Il comporte cinq groupes dont les activités correspondent aux domaines d'intervention du PNUD; trois d'entre eux ont à leur tête un directeur de la classe D-2. Vu l'ampleur et la diversité des responsabilités en jeu, le reclassement proposé apporte une certaine cohérence à la direction de la structure d'intervention et tient compte de la priorité accordée par l'organisation à cette responsabilité dans tous les domaines d'intervention. Dans le cadre de la réorganisation de l'ensemble du Bureau, le déclassement d'un poste de la classe D-1 à la classe P-5 et le reclassement d'un poste de la classe P-3 à la classe P-4 sont également proposés.

Prévention des crises et relèvement

71. Les activités de prévention des crises et de relèvement ayant été intégrées dans les programmes appuyés par le PNUD, les liens entre la paix, la sécurité et le développement apparaissent désormais clairement dans tous les domaines

d'intervention. Ces activités favorisent la prévention des conflits, la réduction des effets des catastrophes et la création d'un environnement sûr pour le développement, ainsi qu'un relèvement précoce et rapide. Le PNUD participe en amont aux travaux de la Commission de la consolidation de la paix et l'Administrateur prendra les dispositions nécessaires à l'application de toute recommandation formulée par cet organe.

72. Le budget de l'exercice biennal 2004-2005 a permis de régulariser le financement de la capacité et de la structure de base du Bureau de la prévention des crises et du relèvement afin qu'il fonctionne efficacement. La fonction prévention des crises et relèvement a ainsi été pleinement intégrée dans les fonctions essentielles et les priorités organisationnelles du PNUD. Il est proposé de transformer un poste d'agent des services généraux en poste d'administrateur de la classe P-2.

Coopération Sud-Sud

73. En septembre 2004, le Conseil d'administration a décidé d'inclure la coopération Sud-Sud parmi les moteurs de l'efficacité du développement dans le Plan de financement pluriannuel du PNUD. Tenant compte du troisième cadre de coopération en faveur de la coopération Sud-Sud (2005-2007) (DP/CF/SSC/3/Rev.1), approuvé par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2005 (2005/7), le groupe entend proposer des orientations, des stratégies et des mécanismes efficaces pour mettre en œuvre les plans d'action Sud-Sud, en les alignant sur les efforts déployés par les pays pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

74. Le troisième cadre de coopération prévoit des activités à mener dans le cadre de la mise en œuvre de trois grands modules pendant la période 2006-2007 : élaboration de politiques, recherche, dialogue et intégration de la coopération Sud-Sud; création d'un environnement propice et de mécanismes pour accroître la coopération entre les entreprises du Sud et les échanges de technologies, afin de lutter contre la pauvreté; et partage des connaissances et des formules de développement entre les pays du Sud. Pour que le groupe puisse appliquer les principales décisions émanant des organes directeurs et les stratégies de mise en œuvre du cadre de coopération, il est nécessaire de revoir ses effectifs. Il est donc proposé de reclasser un poste de la classe P-4 à la classe P-5.

Ressources dont la budgétisation est centralisée

75. Certains éléments de la catégorie des ressources dont la budgétisation est centralisée ne portent pas sur un objet précis, mais concernent tous les services. Il s'agit notamment des coûts liés aux locaux et dépenses connexes, des services informatiques et d'autres services communs, comme indiqué au paragraphe 88.

D. Gestion et administration

76. La présente section porte sur l'élément « gestion et administration » du budget. Elle couvre la direction stratégique, la responsabilité et le contrôle institutionnels, la mobilisation des ressources, les partenariats stratégiques et la communication, la gestion, et un élément central pour les bureaux du siège et des pays. Comme

l'indiquent les tableaux 3 et 4, cet élément représente 19,1 % du montant total des crédits et 7,4 % des ressources en postes.

1. Direction stratégique, responsabilité et contrôle institutionnels

77. La gestion globale et la direction stratégique et générale de l'organisation sont assurées par le Bureau de l'Administrateur par l'intermédiaire de l'Administrateur et de l'Administrateur associé. Par ailleurs, l'Administrateur associé assure la présidence du Groupe de contrôle du PNUD, qui réunit le Bureau de l'audit et des études de performance, le Bureau de l'évaluation et le Groupe d'appui aux opérations. Les crédits à ouvrir pour le Groupe d'appui aux opérations sont présentés au paragraphe 68, et les crédits nécessaires pour les membres restants du Groupe de contrôle sont examinés ci-après. Le renforcement des responsabilités quant à la réalisation des résultats de développement et la gestion efficace des ressources continuera de représenter un secteur critique pour ces bureaux durant le prochain exercice biennal.

78. S'agissant des résultats, les responsabilités seront renforcées grâce à des systèmes de planification et d'établissement de rapports, notamment les rapports sur le plan de financement pluriannuel (PFP), les audits internes élargis, les évaluations, le renforcement ininterrompu du cadre de contrôle interne, et l'expansion du système de justice interne. Les mécanismes de contrôle institutionnels sont également renforcés grâce au travail du sous-groupe de contrôle de l'Équipe exécutive et à la révision du mandat du Comité d'examen et de contrôle de la gestion, l'objectif étant d'établir une série de mesures de contrôle fiables, transparentes et applicables pouvant être facilement adaptées par chaque grand groupe de gestion du PNUD.

79. Aux fins de l'application effective des recommandations concernant les audits internes et externes, et comme suite à une recommandation figurant dans le Rapport du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies (A/59/5/Add.1), le Bureau de l'audit et des études de performance procédera à une évaluation générale des risques et établira un comité d'évaluation des risques en 2006-2007. On s'efforcera tout particulièrement à renforcer les capacités d'analyse et de suivi du Bureau au niveau régional, notamment par l'acquisition de nouveaux logiciels pour l'établissement de documents d'audit sous forme électronique.

80. Le Bureau de l'évaluation s'emploiera à améliorer les normes d'évaluation et à élaborer une politique d'organisation satisfaisant aux normes récemment approuvées par le Groupe des Nations Unies sur l'évaluation. Outre six évaluations thématiques et une dizaine d'évaluations de programmes de pays pour l'exercice biennal, qui porteront sur certaines des questions d'organisation les plus pressantes, le Bureau de l'évaluation continuera d'offrir aux bureaux de pays une formation et des directives relatives à l'évaluation et de renforcer les partenariats professionnels avec les donateurs, les réseaux et les organismes nationaux. À ce sujet, il est proposé de procéder au reclassement net à la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international de deux postes des services généraux.

81. L'Administrateur accorde un rang de priorité élevé aux efforts visant à réformer et renforcer le système d'examen des plaintes et de justice interne du PNUD et propose d'établir un poste de conseiller à temps plein au niveau D-1, appuyé par un poste de juriste à temps plein (P-4) et un poste d'appui administratif. Le conseiller principal sera chargé de formuler et d'élaborer des procédures pour

l'examen des affaires disciplinaires et de redressement financier afin d'éviter tout retard dans les travaux. Le conseiller principal en matière d'administration de la justice, qui rendra compte à l'Administrateur par l'intermédiaire du chef du personnel et du Directeur du Bureau de l'Administrateur, assurera la présidence du comité de discipline et du comité d'examen du redressement financier du PNUD.

2. Mobilisation de ressources, partenariats stratégiques et communications

82. Le renforcement des moyens institutionnels dont dispose le PNUD pour améliorer les partenariats stratégiques et accroître sa capacité de mobilisation de ressources incombe au Bureau des ressources et des partenariats stratégiques (BRPS), qui établit des relations avec les principaux mandants et partenaires de développement, le Conseil d'administration, les pays de programme, les donateurs, le système des Nations Unies, les institutions financières internationales, la Commission européenne et les institutions connexes, voire renforce les relations existantes. En 2006-2007, le programme de travail du Bureau consistera essentiellement à intensifier la collaboration interinstitutions dans le cadre du programme de réforme du Secrétaire général et à créer de nouveaux partenariats avec la société civile et le secteur privé, et le PNUD donnera suite aux recommandations figurant dans le rapport de la Commission des Nations Unies sur le secteur privé et le développement intitulé « Libérer l'esprit de l'entreprise, mettre le monde des affaires au service des pauvres ». En outre, le Bureau assurera la coordination effective des initiatives du PNUD relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la gestion du Fonds d'affectation spéciale, et continuera d'aider les bureaux de pays à mettre en œuvre les stratégies de mobilisation de ressources. À ce sujet, il est proposé de reclasser un poste P-5 à la classe D-1. Par ailleurs, après que le Conseil consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) eut donné son accord dans sa lettre du 13 septembre 2004, un poste de directeur du bureau financé au moyen d'autres ressources a été créé au rang de sous-secrétaire général.

83. Le PNUD formera des partenariats en s'appuyant sur une stratégie de communication complètement réaménagée qui lui permettra de mener efficacement campagne en faveur du programme de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des résultats intérimaires. L'essentiel des efforts déployés pour répondre aux besoins critiques mentionnés plus haut seront menés par le Bureau des communications de l'Administrateur aux niveaux régional et des pays comme indiqué au paragraphe 22. Le reclassement d'un poste P-5 à la classe D-1 est prévu dans le projet de budget.

3. Gestion

84. L'aptitude du PNUD à atteindre les objectifs de développement dépend dans une très large mesure de son efficacité. À cette fin, le PNUD a conjugué sa stratégie de transformation interne avec les services consultatifs et de développement mentionnés dans le PFP afin d'accroître sa capacité opérationnelle au moyen d'une série d'investissements ciblés. Il a notamment procédé à une plus grande intégration de la gestion et de la budgétisation axées sur les résultats, à la création et à l'agrandissement de centres régionaux, et à la mise en place d'un système moderne de planification des ressources de l'entreprise (Atlas), comme indiqué dans la section F.

85. Le cadre de suivi et de responsabilisation du PNUD (décrit au début de la présente section) repose sur des principes de gestion axée sur les résultats. Conformément à la décision 2003/8 du Conseil d'administration, le PNUD est résolu à aligner pleinement le processus relatif au budget d'appui biennal sur le PFP et les cadres financiers du programme pour le prochain cycle du PFP (2008-2011). En étroite collaboration avec le FNUAP, le PNUD saisira l'occasion pour présenter un budget d'appui biennal 2008-2009 aligné et axé sur les résultats, tenant compte des résultats des programmes et de la capacité de l'organisation d'appuyer l'exécution des programmes, tel qu'énoncé dans le PFP. En outre, le PNUD améliorera les systèmes de gestion axée sur les résultats en mettant en place un cadre intégré de suivi du comportement professionnel, les différents éléments contribuant à l'efficacité organisationnelle étant rassemblés dans un cadre unique et bien équilibré durant l'exercice biennal 2006-2007.

86. Plusieurs initiatives prises durant la dernière période biennale ont eu des incidences sur les services opérationnels et de gestion, provoquant une répartition rationnelle des responsabilités et le regroupement de l'appui opérationnel. Ainsi, le bureau du PNUD à Copenhague compte désormais un centre de prestation de services commun assurant l'administration des ressources humaines et les services d'état de paie à l'échelle mondiale. Le présent budget prévoit l'ouverture d'un crédit d'un montant de 2,2 millions de dollars pour l'ensemble des services d'état de paie, les montants perçus étant utilisés pour contrebalancer le reste des coûts des services offerts aux entités des Nations Unies. À l'avenir, ce regroupement au niveau mondial permettra aux bureaux de pays de transférer des fonctions et des processus apparentés et d'améliorer ainsi la qualité des services et les gains d'efficacité à long terme.

87. En 2006-2007, le système Atlas intégrera, à l'échelle de l'organisation, divers processus (finances, gestion de projets, ressources humaines, information, etc.), ce dont bénéficieront tous les services de l'organisation ainsi que les partenaires des pays de programme. Il sera procédé à une autre rationalisation des fonctions et des modalités d'exécution des tâches dans le domaine des finances et de la gestion des ressources, ce qui renforcera le contrôle financier et l'obligation de rendre compte de l'emploi des ressources financières. Le PNUD vise à améliorer encore ses capacités, son efficacité et son respect du principe de responsabilité en s'alignant sur les normes internationales pour étoffer son réseau et être davantage orienté vers le savoir. La transformation interne en cours au PNUD et la rationalisation des activités de l'organisation se sont traduites par une réduction proposée de 10 % (4,4 millions de dollars) dans le budget du Bureau de la gestion pour 2006-2007, ce qui servira de catalyseur à d'autres initiatives de transformation et de rationalisation. Compte tenu de l'évolution des tâches et des responsabilités, il est proposé de procéder à un reclassement net d'un poste P-4 à la classe P-5 et de trois postes des services généraux à la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international.

4. Ressources dont la budgétisation est centralisée

88. Cet élément reflète des coûts qu'il faut gérer au niveau central car ils ont trait à des activités communes à toutes les unités de l'organisation. Il couvre les crédits pour : a) les technologies de l'information et des communications; b) les locaux et les dépenses d'infrastructure, le mobilier et le matériel, les communications et les activités de plaidoyer; c) le remboursement à l'ONU du coût des services reçus;

d) les coûts liés au personnel central; e) les contributions du PNUD aux coûts des activités du Conseil des chefs de secrétariat financées en commun; et f) les contributions aux coûts de fonctionnement du bureau de l'ombudsman du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS. Comme il est indiqué au paragraphe 18, un crédit d'un montant de 2,2 millions de dollars a été ouvert au cours du présent exercice biennal au titre du centre mondial de prestation de services.

E. Gestion des ressources humaines

89. La position du PNUD en tant qu'organisation axée sur le savoir et l'action concrète et les exigences auxquelles il doit répondre dans un environnement en évolution rapide l'obligent à améliorer sa capacité d'attirer, de former, de retenir et de motiver des effectifs polyvalents, variés et très compétents. S'inspirant du PFP pour 2004-2007 et s'appuyant sur la dynamique créée durant la précédente période biennale, le PNUD concentrera ses efforts de gestion des ressources humaines dans les domaines suivants, l'apprentissage, la gestion des compétences, questions intéressant les femmes et diversité; et services relatifs aux ressources humaines.

90. En ce qui concerne la réforme du secteur des ressources humaines, le PNUD affinera ses politiques et mécanismes d'exécution pour veiller à ce que son personnel, de par ses compétences, reste très compétitif sur le marché des services consultatifs et de développement. Afin d'appuyer le programme de réforme continu du PNUD, il est proposé de maintenir le niveau de financement pour 2004-2005 à 16,5 millions de dollars, un montant qui couvre l'augmentation des coûts. Pour renforcer le système de récompenses axé sur les résultats, une initiative d'application de fourchettes élargies sera maintenue en 2006-2007 à titre expérimental.

91. Compte tenu de la rationalisation par le PNUD de ses systèmes de suivi du comportement professionnel, les stratégies institutionnelles d'apprentissage seront utilisées pour améliorer encore les compétences du personnel. À cette fin, l'organisation mettra sur pied des programmes de formation professionnelle sanctionnés par des certificats attestant les aptitudes d'individus ou de bureaux dans des domaines clefs. Outre la mise au point de nouveaux modules d'apprentissage conçus pour des familles d'emplois et tenant compte des compétences professionnelles et du cadre de résultats, le PNUD continuera à adapter ses programmes de perfectionnement des cadres.

92. Les stratégies d'apprentissage appuieront les efforts déployés par l'organisation en matière de gestion des compétences, ce qui permettra de cerner le vivier de compétences et de recenser les lacunes. En mettant davantage l'accent sur la gestion des compétences, au moyen du repérage et de la valorisation précoces du personnel qualifié, l'organisation sera mieux à même de parvenir à un équilibre entre les effectifs des deux sexes et de diversifier son personnel à tous les niveaux. En 2006-2007, le PNUD étoffera la carte recensant – sur la base de données – les expériences dans les divers domaines d'intervention en dressant la liste des compétences de tout le personnel et se servira de cette carte pour confier les tâches critiques aux personnes les plus qualifiées. La valorisation du personnel sera également renforcée grâce à l'établissement et à la mise en application d'un cadre intégré d'évaluation des compétences et du comportement professionnel. Il est proposé de maintenir au niveau de 2004-2005 le montant des crédits alloués aux

activités d'apprentissage, soit 16,4 millions de dollars, un montant qui couvre l'augmentation des coûts.

93. Enfin, l'amélioration plus avant des services relatifs aux ressources humaines du PNUD, notamment l'administration des prestations, assurera la réputation internationale de l'organisation en tant qu'employeur préféré. Outre le renforcement du centre mondial de prestation de services à Copenhague, évoqué au paragraphe 18, toutes les politiques et procédures connexes seront régulièrement améliorées pour aider le personnel à rester très motivé et à avoir un rendement élevé sur le lieu de travail.

F. Technologie de l'information et de la communication et reconfiguration des processus de gestion

94. La stratégie en matière de technologie de l'information et de la communication (qui sera parachevée dans le courant du dernier trimestre de 2005), vise essentiellement, par les investissements dans la technologie, à aligner les fonctions et processus de gestion du PNUD sur les meilleures pratiques. La clef de voûte de cette stratégie sera, comme pour les deux exercices biennaux précédents, un système de planification des ressources de l'entreprise, basé sur PeopleSoft, mieux connu sous le nom d'Atlas. Le système Atlas repose sur une plate-forme sûre et redondante et plus de 8 000 utilisateurs, répartis dans plus de 140 bureaux y accèdent par Internet.

95. Après une mise en place d'une ampleur fonctionnelle et géographique sans précédent, les premières fonctionnalités d'Atlas ont été activées à la date prévue du 1^{er} janvier 2004 au PNUD, au FNUAP et au Bureau des services d'appui aux projets. Nonobstant les problèmes initiaux nécessairement liés à une mise en place aussi vaste, le taux d'exécution des programmes du PNUD en 2004 a dépassé de 17 % son niveau de 2003, plus de 20 organes différents des Nations Unies se servant actuellement d'Atlas au Siège et dans les bureaux de pays.

96. Le PNUD a considérablement renforcé la connectivité de ses bureaux de pays, ce qui est un élément déterminant pour la bonne utilisation du système Atlas. C'est ainsi qu'un grand nombre de bureaux disposent de chemins d'accès à large bande, tandis que l'évolution dans les bureaux dont la connectivité est encore assurée par satellite est constamment suivie afin d'apporter des améliorations qualitatives. L'accès à Internet s'étant amélioré, en Afrique en particulier, la connectivité des bureaux est de plus en plus assurée par des techniques plus rapides, moins coûteuses et plus fiables, cet avantage étant mis également à profit dans d'autres domaines de la stratégie de l'information et de la communication, notamment le partage des connaissances dans le cadre des réseaux de praticiens du développement qui se constituent de plus en plus dans le monde.

97. Atlas permet au PNUD d'établir de nouvelles normes pour la gestion des projets, de promouvoir une rapide application à plus grande échelle des projets dans les pays de programme et de rationaliser des processus de gestion qui, progressivement entraîneront des gains d'efficacité et des accroissements de productivité. Des processus de transaction types permettront d'élaborer des programmes de formation une fois pour toutes et de s'en servir dans toute l'organisation. L'utilisation d'une interface bancaire commune devrait également entraîner une réduction des frais de banque. Des avantages de la sorte permettront

de plus en plus de redéfinir les priorités en ce qui concerne l'utilisation des ressources. Afin de favoriser les actions concrètes en vue de la simplification de la gestion, le PNUD a élaboré et mis en service en mars 2005 un guide sur la gestion du changement, qui est une panoplie d'outils accessibles sur le Web, donnant des directives pour une optimisation des procédures d'organisation et l'harmonisation des structures.

98. La phase initiale d'activation des fonctionnalités d'Atlas a permis de disposer de la base nécessaire à l'exécution des fonctions essentielles de gestion, mais ce n'était que le premier pas. Il y aura des améliorations et de nouveaux développements durant l'exercice 2006-2007. Une série d'options est actuellement mise en application, les priorités et les modalités d'application étant conditionnées par plusieurs facteurs, dont notamment la capacité de tirer avantage des initiatives des partenaires actuels et potentiels et de mobiliser des ressources supplémentaires. Un système de gestion de projet compatible avec Prince2 a été adopté pour assurer un examen régulier des priorités et des progrès.

99. Le montant total proposé dans le budget d'appui ordinaire en 2006-2007 pour les coûts liés à la technologie de l'information et de la communication, s'élève à 42,2 millions de dollars, tel qu'indiqué au tableau 8. Ce montant qui tient compte des augmentations de coûts et de l'accroissement des usagers d'Atlas, correspond aux besoins de la maintenance de certains systèmes existants non encore remplacés par Atlas, de la maintenance d'Atlas à pleine production et des améliorations qui seront opérées.

Tableau 8
Ventilation des prévisions de dépenses en matière de TIC et de reconfiguration des processus de gestion, 2006-2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

Période	Dépenses de personnel	Services contractuels				Total	Matériel/logiciels	Divers	Total
		Développement des systèmes et reconfiguration	Maintenance des systèmes	Connectivité et infrastructure					
2004-2005 ^a	8 309,6	21 573,4	2 158,8	–	2 158,8	5 382,6	148,7	37 573,1	
2004-2005 révisé ^b	8 309,6	3 955,4	11 866,1	7 910,7	19 776,8	5 382,6	148,7	37 573,1	
2006-2007	8 331,3	1 883,0	17 662,0	8 370,8	26 032,8	5 751,2	156,6	42 154,9	

^a Les crédits alloués aux TIC pour 2004-2005 dans le budget biennal tels que présentés dans le document portant la cote DP/2003/28, tableau 10.

^b Les projections initiales pour 2004-2005 n'ont pas donné le détail des coûts pour la production et la maintenance d'Atlas et de ceux pour le développement et la reconfiguration.

On peut maintenant faire une ventilation plus détaillée des coûts de la maintenance pour 2004-2005.

100. Les projections initiales pour 2004-2005 ne donnent pas le détail des coûts liés à la production et à la maintenance d'Atlas et de ceux liés au développement et à la reconfiguration. Ces chiffres apparaissent à la première rangée du tableau 8. On peut maintenant donner une ventilation plus claire et plus détaillée des coûts pour 2004-2005 (présentés à la deuxième rangée du tableau 8), et des projections plus détaillées pour 2006-2007 sont données à la troisième rangée.

101. Une étude de référence comparant le budget du PNUD 2006-2007 pour la maintenance de la technologie de l'information et de la communication avec le budget de maintenance de l'UNICEF et du Programme alimentaire mondial pour 2004-2005 révèle que celui du PNUD est comparativement moins important. Comme dans le budget proposé pour 2004-2005, tout besoin de financement de projets additionnels sera assuré au moyen d'une série de mesures qui seront exécutées durant la période biennale, y compris mais sans s'y limiter : les ressources extrabudgétaires; les revenus provenant de services fournis à des projets financés par d'autres ressources et à des organismes des Nations Unies; les économies réalisées à la suite de gains d'efficacité consécutifs à la reconfiguration des processus de gestion et à l'abandon des systèmes hérités du passé et à la mobilisation ciblée des ressources venant des donateurs. Les partenaires du système des Nations Unies dans le projet Atlas participeront aussi aux coûts.

G. Appui aux activités opérationnelles des Nations Unies

102. Cet élément fait partie intégrante du budget d'appui du PNUD, suivant la présentation harmonisée du budget. Il confère au PNUD un rôle central dans les activités de développement menées par le système des Nations Unies dans les pays et comprend les organes suivants : a) le Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement; b) les bureaux de pays; c) les Volontaires des Nations Unies et d) le Bureau des services d'achats interorganisations, dont il est question dans les paragraphes qui suivent. Les crédits alloués à cet élément du budget pour l'exercice 2006-2007 constituent 22,1 % du total, comme le montre le tableau 3.

1. Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement

103. Durant l'exercice 2006-2007, le système des Nations Unies, sous la direction du PNUD, intensifiera ses efforts en vue de fournir un soutien plus effectif aux programmes de pays, en éliminant les obstacles qui entravent un développement durable vraiment national et piloté par le pays lui-même. Pour ce faire, la communauté internationale doit faire montre de plus de discipline en simplifiant et en harmonisant les nombreux dispositifs de financement, les diverses approches de développement, les nombreux instruments et projets ainsi que la complexité liée à l'établissement de rapports multiples.

104. Compte tenu de ce qui précède, le Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement – en tant que secrétariat du Groupe des Nations Unies pour le développement – s'emploiera à renforcer le système des coordonnateurs résidents et à assurer une plus grande cohérence stratégique parmi les organismes de développement des Nations Unies afin de traduire encore plus la réforme des Nations Unies en résultats au niveau des pays. À cet égard, le Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement s'emploiera surtout à renforcer les équipes de pays afin qu'elles répondent plus efficacement aux priorités de développement des pays. Les résultats escomptés sont les suivants :

- a) Alignement continu des cadres de programmation des Nations Unies sur les plans, stratégies et processus de planification au niveau national;
- b) Renforcement de la capacité de coordination des Nations Unies au niveau des pays;

- c) Simplification et harmonisation plus poussées des outils et processus de programmation avec davantage de possibilités de programmation commune;
- d) Présence rationalisée dans les pays grâce à des bureaux et services communs;
- e) Appui aux pays sortant de crise;
- f) Renforcement de l'appui et de l'assurance de qualité au niveau régional;
- g) Amélioration de la gestion des connaissances, des communications et de l'information.

105. Reconnaissant son rôle crucial dans le soutien à la réforme des Nations Unies à travers la coordination stratégique qu'il assure et ses équipes de pays renforcées, il est proposé d'étoffer le personnel du Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement en portant de quatre à cinq le nombre d'administrateurs recrutés sur le plan international et de six à sept celui des postes de personnel d'appui financés par le budget d'appui ordinaire. Un poste d'administrateur supplémentaire recruté sur le plan international est financé par d'autres ressources pour l'exercice biennal 2006-2007. Des crédits spécialement affectés à la ligne « d'appui au coordonnateur résident » des dispositifs de programmation, continueront à être utilisés pour appuyer les activités de coordination au niveau des pays.

2. Bureaux de pays

106. Le PNUD joue un rôle crucial au niveau du pays pour ce qui est de diriger l'équipe des Nations Unies dans l'effort de développement cohérent et effectif qui est celui du système des Nations Unies dans son ensemble. À cette fin, il y a le système des coordonnateurs résidents géré par le PNUD qui en est l'initiateur; le réseau mondial de 136 bureaux de pays du PNUD appuyant la coordination des activités de développement du système des Nations Unies et la participation du PNUD à d'importants forums d'élaboration des politiques tels que le Groupe des Nations Unies pour le développement et le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination.

107. La décision A/RES/59/250 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles du système des Nations Unie a souligné le fait que la gestion du système des coordonnateurs reste solidement attachée au PNUD. Il y est également réaffirmé que le système des coordonnateurs résidents a, dans le cadre d'un contrôle national, un rôle central à jouer dans le fonctionnement effectif et efficace des organismes des Nations Unies au niveau des pays. Le coordonnateur résident a pour fonction majeure de promouvoir la réalisation des objectifs de développement du Millénaire en engageant les partenaires de développement au niveau des pays à se concerter sur les politiques et en fédérant tous les composants du système des Nations Unies en vue de renforcer la présence de celui-ci. Le coordonnateur résident intervient aussi pour favoriser la rationalisation et l'intégration des fonctions d'appui opérationnel dudit système au niveau du pays afin de créer des économies d'échelle s'inscrivant dans le cadre des réformes du Secrétaire général.

108. Il en découle que le système des Nations Unies a besoin, au niveau des pays, d'un encadrement fort pour s'acquitter de ses mandats, en particulier dans les grands pays ou dans ceux qui sont confrontés à des défis complexes. Comme on l'a indiqué

au paragraphe 55, pour donner plus d'efficacité au système des coordonnateurs résidents, le PNUD se propose de financer la création de sept nouveaux postes de directeurs de bureaux de pays, au titre du budget d'appui biennal pour 2006-2007. Les directeurs des bureaux de pays seront chargés de la responsabilité générale et de la coordination des activités opérationnelles et de programme du PNUD, y compris la direction de l'équipe de gestion du PNUD. Cette présence renforcée devrait permettre au PNUD d'appuyer plus efficacement le coordonnateur résident des Nations Unies et de mieux contribuer au renforcement des équipes des Nations Unies dans les pays, ce qui est conforme aux résultats essentiels recherchés par le Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement.

109. Par ailleurs, en reconnaissance du fait que le renforcement des capacités est l'objectif central de la coopération pour le développement du système des Nations Unies (réaffirmé dans la résolution A/RES/59/250 relative à l'examen triennal complet des activités opérationnelles du système des Nations Unies), le PNUD doit donner des orientations à l'équipe des Nations Unies dans les pays, afin qu'ils aident davantage les pays en développement à mettre en place et à renforcer les capacités nationales devant leur permettre de réaliser les objectifs de développement du Millénaire. Dans ce cadre, le Conseil d'administration a, dans sa décision 2005/26, approuvé l'emploi de montants accrus des ressources allouées au titre du montant cible pour l'affectation des ressources de base, à l'exécution d'activités multisectorielles précises pour le renforcement des capacités. Cela permettra d'aider les pays en développement à contribuer à instaurer l'environnement propice au succès d'autres interventions en matière de développement de la part du système plus large des Nations Unies et d'autres partenaires pour le développement.

110. Dans le cadre des réformes à moyen et long terme du Secrétaire général, le système des Nations Unies explorera des modèles concurrents pour ses activités au niveau du pays tout en maintenant la contribution distincte de chaque organisme des Nations Unies. Le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF travaillent sur la question de bureaux communs. À cet égard, le PNUD, au niveau du pays, fournit au système des Nations Unies des services administratifs et financiers au niveau mondial à prix coûtant. Quand c'est possible, il est fait de plus en plus recours à des locaux et des services communs.

111. Pour l'exercice biennal 2006-2007, le PNUD édifiera la capacité des bureaux de pays en utilisant la même base et la même approche approuvée pour l'exercice 2004-2005. Dans cette optique, un montant est prévu pour financer un poste international, un poste d'agent national et un poste de personnel d'appui qui seront liés à la fonction de coordonnateur résident pour l'exécution des tâches d'appui aux activités opérationnelles des Nations Unies. Pour les pays contributeurs nets, il n'y aura qu'un poste international. Compte tenu des coûts connexes de postes et d'opérations de cette capacité de base, le PNUD attribuerait 26 % des coûts des bureaux de pays à l'appui des activités opérationnelles des Nations Unies – soit un montant de 120,8 millions de dollars.

112. Il a été convenu au cours du processus de finalisation, d'adopter une formule de partage des coûts que le PNUD et le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) appliqueront dans les cas où le coordonnateur résident est en même temps le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général. L'application intégrale de l'accord final pourrait entraîner d'autres incidences sur les coûts.

3. Volontaires des Nations Unies

113. À sa session annuelle de 2004, le Conseil d'administration a examiné le dernier rapport de l'Administrateur sur les Volontaires des Nations Unies (DP/2004/24). Le rapport passait en revue les principales caractéristiques et réalisations ainsi que les perspectives et difficultés. Il portait sur les cinq objectifs stratégiques énoncés par le PNUD dans le Plan de financement pluriannuel et était axé sur les lignes de services où les Volontaires des Nations Unies viennent compléter les avantages comparatifs du PNUD et d'autres partenaires. Le rapport reflète l'originalité des interventions de cet organisme qui tient à sa connaissance et à son expérience des conditions locales, à son aptitude à renforcer les capacités et les ressources communautaires par une application des meilleures pratiques et son engagement à promouvoir le volontariat en tant que catalyseur du développement.

114. Le Conseil d'administration a, dans la décision 2004/16, exprimé sa satisfaction pour le rôle important joué par les Volontaires des Nations Unies, lui rendant hommage pour avoir aligné son cadre de programme sur les objectifs fixés dans le plan de financement pluriannuel. Le Conseil s'est dit favorable à un élargissement du rôle de cet organisme dans la rédaction du rapport du Secrétaire général qui sera présenté à la soixantième session de l'Assemblée générale en 2005.

115. L'expansion considérable du programme au cours des exercices biennaux précédents, à travers des actions visant à promouvoir le volontariat pour le développement, y compris la mobilisation de volontaires, devrait, selon les projections, se poursuivre durant le reste de l'exercice biennal actuel ainsi que pendant la période 2006-2007. Pour la seule année 2004, plus de 7 300 Volontaires des Nations Unies ont effectué plus de 7 700 missions dans 140 pays différents. La valeur financière des activités dans le cadre plus large du système des Nations Unies a dépassé 140 millions de dollars. Il est en conséquence estimé que les activités de programme pour l'exercice biennal actuel dépasseront les estimations initiales de plus de 27 %.

116. S'agissant du budget d'appui aux VNU, le tableau 9 donne une présentation chronologique des grands indicateurs, y compris des prévisions et des propositions pour l'exercice actuel 2004-2005 et pour celui de 2006-2007. Ces indicateurs ont trait aux ressources budgétaires et autres, aux postes qu'elles financent et au nombre de missions de volontaires programmées et gérées par an.

117. Comme l'indique le tableau, les activités devraient, en nombre annuel moyen de missions de volontaires, passer à environ 8 000 pour l'exercice 2006-2007, ce qui représente un accroissement de 55 % par rapport au nombre annuel moyen pour 2000-2001, qui a été de 5 180. Au cours de la même période, le budget brut d'appui total proposé pour le programme en 2006-2007, et comprenant des ressources ordinaires et autres, augmentera d'environ 30 %.

118. Comme indiqué également au tableau 9, les revenus qui compenseront les coûts liés aux ressources ordinaires brutes combinées avec les autres ressources du budget d'appui, augmenteront de 96 %, passant de 7,5 millions en 2000-2001 à environ 14,7 millions de dollars en 2006-2007. Le résumé du tableau 4 indique les reclassements nets proposés, à savoir un poste de personnel d'appui à reclasser en un poste d'administrateur recruté sur le plan international et un poste P-3 à reclasser en un poste P-5.

Tableau 9
Volontaires des Nations Unies : ressources et postes

	2000-2001	2002-2003	2004-2005	2006-2007				
<i>Budget d'appui biennal : ressources (millions de dollars É.-U.)</i>								
<i>Source de financement</i>								
Ressources ordinaires – montant brut	29,2	28,7	30,5	35,1				
Ressources ordinaires – recettes	(2,0)	(4,2)	(4,5)	(4,6)				
Ressources ordinaires – montant net	27,2	24,5	26,0	30,5				
Autres ressources	5,5	5,7	8,0	10,1				
Total, ressources – recettes brutes	34,7	34,4	38,5	45,2				
Total, ressources – recettes nettes	32,7	30,2	34,0	40,6				
<i>Budget d'appui biennal : postes^a</i>								
	<i>Agents des Adminis- trateurs</i>	<i>services généraux</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents des services généraux</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents des services généraux</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents des services généraux</i>
Ressources ordinaires	27	47	27	47	28	46	28	42
Autres ressources	10	15	15	18	15	18	16	21
Total	37	62	42	65	43	64	44	63
<i>Missions de volontaires</i>								
Total, ressources – nombre annuel moyen	5 180	5 300	5 500	8 000				

^a Non compris 60 VNU administrateurs de programme et 60 VNU assistants de programme.

4. Bureau des services d'achats interorganisations

119. L'accord de financement pour le Bureau des services d'achats interorganisations (BSAI) pour 2006-2007 sera le même que pour 2004-2005, un poste d'administrateur recruté sur le plan international et un poste d'appui financé avec des ressources ordinaires et tous les autres postes autofinancés. Les fonds imputés sur le budget d'appui biennal compensent le Bureau des services d'achats interorganisations pour les activités d'appui interorganisations qu'il effectue en tant que secrétariat du Groupe de travail pour les achats interorganisations.

H. Fonds d'équipement des Nations Unies

120. Dans sa décision 2004/13, le Conseil d'administration a reconnu que le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) aidait les pays les moins avancés (PMA) à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement au moyen de ses

programmes d'administration locale et de microfinancement. Il a également noté que le montant de 30 millions de dollars fixé pour les ressources annuelles de base du FENU dans sa décision 2002/26 n'avait pas été atteint. Lorsqu'il a évalué les options concernant un modèle d'activité pour le FENU (DP/2005/8), le Conseil d'administration a décidé, dans sa décision 2005/5, de maintenir le FENU en tant qu'organisation indépendante dont les activités seraient centrées sur la réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés. Le modèle d'activité convenu supposait une intégration financière progressive du FENU au PNUD, en particulier l'inclusion de sa structure de ressources ordinaires dans le budget d'appui biennal du PNUD pour 2006-2007. Le budget d'appui biennal du FENU pour 2006-2007 a donc été élaboré par le FENU et le PNUD conformément à la décision 2005/5 du Conseil d'administration et au Plan d'activité du FENU pour 2005-2007 : investir dans les PMA pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (DP/2005/22). Il est rendu compte ci-après de ce budget d'appui biennal, en application de la décision 2005/29 du Conseil d'administration.

121. Compte tenu de son créneau et de ses avantages comparatifs, le plan d'activité du FENU pour 2005-2007 prévoit qu'il accroisse ses investissements et son assistance technique en matière de développement local et de microfinancement dans les PMA, afin d'aider un plus grand nombre de ces pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Il expose brièvement les stratégies devant lui permettre de développer les activités et d'accroître les ressources nécessaires à cette fin et d'obtenir des résultats concrets dans le domaine du développement. Les dispositions en régissant l'application indiquent comment le Fonds, en tant qu'entité juridique indépendante, entend renforcer son partenariat avec le PNUD.

122. Avec l'appui du PNUD, le FENU a entrepris un processus de gestion du changement et révisé son organigramme et ses tableaux d'effectifs afin d'être en mesure de s'acquitter de son mandat. Comme le Conseil d'administration le lui a prescrit dans sa décision 2005/5, il intègre actuellement ses coûts administratifs dans le budget d'appui biennal du PNUD pour 2006-2007. Les services de son siège, une fois réorganisés, axeront leurs activités sur la gestion stratégique et la définition des orientations générales, l'appui aux entreprises, la gestion des programmes et des connaissances et l'appui aux opérations. Sa présence sur le terrain continuera d'être financée par d'autres sources.

123. Le tableau 10 ci-après compare les budgets d'appui ordinaires du FENU pour les exercices biennaux 2000-2001 à 2006-2007 et les postes qu'ils ont permis de financer. Comme on peut le voir, le montant du projet de budget d'appui du Fonds pour 2006-2007 diminuera d'environ 26 % par rapport au budget d'appui pour 2004-2005, en passant de 13,6 millions de dollars à 10 millions de dollars, et le nombre total de postes diminuera lui aussi, de 36 à 22.

Tableau 10
Budgets d'appui du FENU et postes

Sources de financement	2000-2001	2002-2003	2004-2005	2006-2007
	Budget d'appui biennal (millions de dollars É.-U.)			
Ressources ordinaires du FENU	13,6	13,7	14,4	–
Ressources ordinaires du PNUD	–	–	–	10,0
Total	13,6	13,7	14,4	10,0

	Budget d'appui biennal (postes)							
	Adminis- trateurs	Agents des services généraux	Adminis- trateurs	Agents des services généraux	Adminis- trateurs	Agents des services généraux	Adminis- trateurs	Agents des services généraux
Ressources ordinaires du FENU	23	13	23	15	21	11	–	–
Ressources ordinaires du PNUD	–	–	–	–	–	–	13	9
Total	23	13	23	15	21	11	13	9

124. Le projet de budget d'appui pour 2006-2007 est en recul de 34,8 % en termes réels par rapport au budget d'appui pour 2004-2005, qui était de 14,4 millions de dollars. Ce recul en termes réels est cependant contrebalancé par l'augmentation des traitements prescrite par les statuts et due à l'inflation, d'où le chiffre de 10 millions de dollars pour le projet de budget. La diminution globale nette est de 4,4 millions de dollars, dont 3,6 millions concernent l'appui aux programmes du siège et 800 000 dollars les dépenses de gestion et d'administration. Par ailleurs, le projet de budget d'appui pour 2006-2007 permet de financer 22 postes, contre 32 pendant l'exercice biennal précédent, soit une diminution du nombre de postes de 31 %, due au déclassement de deux postes d'administrateur et à la suppression de huit postes d'administrateur et de deux postes d'agent des services généraux.

125. Le tableau 11 ci-après montre le plan des ressources du FENU. Celui pour 2004-2005 a été révisé de manière qu'il soit mieux tenu compte des montants actuels des contributions prévues et de l'utilisation qui est faite des ressources ordinaires et autres ressources des programmes. Le plan de ressources pour 2006-2007 tient donc compte des modifications apportées au modèle d'activité du Fonds. C'est ainsi notamment que le projet d'appui budgétaire de 10 millions de dollars que le PNUD doit fournir est présenté comme une contribution aux autres ressources du Fonds et que le projet de budget d'appui au Fonds pour 2006-2007 figure lui aussi à la rubrique Autres ressources.

126. Les activités d'appui aux programmes menées dans les bureaux de pays et dans les centres de services régionaux sont financées à la fois par les ressources ordinaires et les autres ressources du FENU. Au niveau des pays, il est prévu que les effectifs du Fonds en 2006-2007 se composent de 23 administrateurs nationaux et de 29 agents des services généraux. Au niveau des centres de services régionaux, l'objectif est de 10 administrateurs recrutés sur le plan international, de 2 administrateurs nationaux et de 3 agents des services généraux. Pour que le Fonds puisse financer et maintenir cette présence au cours de l'exercice biennal, il faudra que l'application du plan d'activité donne de bons résultats et que la quantité de ressources mobilisées soit plus importante.

Tableau 11
Plan de ressources du FENU

(En million de dollars des États-Unis)

	2004-2005						2006-2007					
	Ressources provenant des donateurs						Ressources provenant des donateurs					
	Ressources ordinaires		Autres ressources		Montant total des ressources		Ressources ordinaires		Autres ressources		Montant total des ressources	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Ressources disponibles												
Solde d'ouverture ^a	55,2		10,5		65,7		48,8		16,5		65,3	
Recettes												
Contributions ^b	35,0		20,0		55,0		36,0		50,0		86,0	
Recettes diverses ^c	3,0		0,0		3,0		0,5		0,0		0,5	
Total	93,2		30,5		123,7		85,3		66,5		151,8	
Utilisation des ressources – activités au titre des programmes et activités d'appui												
A. Programmes	30,0	67,6	14,0	100,0	44,0	75,4	46,0	100,0	42,0	80,8	88,0	89,8
B. Appui aux programmes												
Sièges ^d	7,2	16,2	0,0	0,0	7,2	12,3	0,0	0,0	3,6	6,9	3,6	3,7
Total de l'appui aux programmes	7,2	16,2	0,0	0,0	7,2	12,3	0,0	0,0	3,6	6,9	3,6	3,7
C. Gestion et administration	7,2	16,2	0,0	0,0	7,2	12,3	0,0	0,0	6,4	12,3	6,4	6,5
Total général	44,4	100,0	14,0	100,0	58,4	100,0	46,0	100,0	52,0	100,0	98,0	100,0
Solde de clôture	48,8		16,5		65,3		39,3		14,5		53,8	
Budget d'appui biennal												
Montant total brut/net des prévisions	14,4		0,0		14,4		0,0		10,0		10,0	

^a Y compris le montant de la réserve opérationnelle requise (22,6 millions de dollars).

^b Y compris les 10 millions de dollars d'appui budgétaire fournis par le PNUD en 2006-2007 à titre de contribution aux autres ressources.

^c Y compris les intérêts et les recettes diverses.

^d Conformément à la note de bas de page *b*, l'appui aux programmes qui sera fourni en 2006-2007 au siège et en matière de gestion et d'administration est indiqué dans la colonne Autres ressources.

I. Prévisions budgétaires

127. Les recettes devant financer le budget d'appui biennal brut se composent de trois éléments : les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs, les recettes que les Volontaires des Nations Unies tirent des services qu'ils fournissent aux organismes des Nations Unies et un lien comptable avec les contributions volontaires qui doit permettre de contrebalancer le coût du remboursement au personnel des impôts sur le revenu dont il s'acquitte au titre des traitements versés par l'Organisation.

128. Le montant estimatif des contributions aux dépenses locales des bureaux extérieurs que les gouvernements doivent verser s'établit au même niveau qu'en 2004-2005, soit 51,2 millions de dollars. On prévoit que les recettes relatives aux Volontaires des Nations Unies augmenteront de 100 000 dollars et atteindront ainsi un montant total de 4,6 millions de dollars. En ce qui concerne le montant devant contrebalancer les remboursements d'impôt, on prévoit qu'il s'accroîtra de 800 000 dollars, ce qui portera à 15,3 millions de dollars le montant total des ressources obtenu au moyen du lien comptable. Le montant total des prévisions de recettes pour 2006-2007 s'établit à 71,2 millions de dollars, soit une augmentation des recettes de 900 000 dollars par rapport au budget d'appui pour 2004-2005.

J. Sécurité

129. Le PNUD occupe une place centrale parmi les organismes des Nations Unies au niveau des pays, car c'est lui qui, à la fois, pilote le système des coordonnateurs résidents et dirige les activités de développement des Nations Unies. Il lui faut donc maintenir sur le terrain une forte présence, dont la sécurité est soumise à des risques croissants.

130. Étant donné son rôle et conformément aux réformes en cours au sein du système des Nations Unies, ses impératifs – techniques et financiers – en matière de sécurité se sont accrus considérablement depuis 2003, en particulier au niveau des pays. Il lui faut en effet, non seulement être mieux à même de résoudre ses problèmes de sécurité partout où il est présent, mais aussi se conformer aux documents de politique générale de l'ONU et aux résolutions de l'Assemblée générale. À titre d'exemple, dans sa résolution la plus récente (la résolution 59/276), l'Assemblée générale demande que soit mis en place un système de gestion de la sécurité renforcé et uniformisé pour assurer la sûreté et la sécurité du personnel, des opérations et des locaux des Nations Unies.

131. Le PNUD est donc concerné par les mesures de portée mondiale qui ont été approuvées et qui sont actuellement appliquées par le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU. Au titre de ces mesures, il est en particulier tenu de participer au programme de coordination en matière de sécurité sur le terrain que l'Assemblée générale a approuvé dans sa résolution 59/276, c'est-à-dire notamment de prendre à sa charge, pendant l'exercice biennal 2006-2007, une partie des dépenses communes en matière de sécurité sur le terrain, notamment des dépenses de personnel relatives aux 250 coordonnateurs des mesures de sécurité sur le terrain et aux 369 membres du personnel local, et les dépenses d'appui opérationnel connexes. Il est en outre tenu de participer au financement des dépenses communes liées aux coordonnateurs susmentionnés en poste au Siège de l'ONU, notamment des dépenses de personnel

afférentes à 47 administrateurs recrutés sur le plan international et à 26 agents des services généraux et des dépenses opérationnelles connexes. La part du montant total des dépenses liées aux coordonnateurs des mesures de sécurité sur le terrain qui lui revient est de 17 %. Par ailleurs, comme suite au rapport du Secrétaire général intitulé « Les mesures de sécurité interinstitutions : organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies sur le terrain » (A/57/365), des normes minimales de sécurité opérationnelle considérées comme des normes standard de sécurité à l'échelle du système des Nations Unies ont été adoptées et appliquées, et le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU examine actuellement une proposition relative à un système intégré d'accès sécurisé qui vise à faire appliquer les normes minimales de sécurité opérationnelle susmentionnées dans les locaux de New York.

132. Le tableau 12, qui compare l'ensemble des besoins de sécurité du PNUD pendant l'exercice biennal 2006-2007 à ce qu'il était pendant l'exercice biennal 2004-2005, se divise en trois sections principales concernant respectivement : les dépenses de sécurité prescrites par l'Organisation des Nations Unies (sect. I); les dépenses de sécurité directes (sect. II); et la réserve de sécurité (sect. III). Les dépenses de sécurité prescrites par l'ONU sont celles qui sont prescrites par les documents de politique générale de l'Organisation et par les résolutions de l'Assemblée générale. En ce qui concerne l'exercice biennal 2006-2007, elles sont directement liées au programme de coordination des mesures de sécurité sur le terrain, aux investissements nécessaires à l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle et au pourcentage estimatif des dépenses liées à la mise en place d'un système intégré d'accès sécurisé dans les locaux de New York dont le PNUD devra assurer le financement.

133. Les dépenses de sécurité directes sont les dépenses de sécurité propres au PNUD qui sont inscrites à son budget d'appui biennal. Pour l'exercice biennal 2006-2007, elles sont liées à la capacité opérationnelle interne, à la police d'assurance contre les actes de malveillance, aux dépenses récurrentes de maintien de la sécurité, aux mesures d'évacuation et aux mesures de sécurité applicables au domicile et à la part des services fournis pas les agents de sécurité en uniforme dans les locaux de New York que le PNUD doit rembourser à l'ONU.

134. Comme le montre le tableau 12, le budget d'appui biennal 2004-2005 comprenait un montant de 18,9 millions de dollars lié à divers éléments de sécurité. Sur ces 18,9 millions de dollars, 11,9 millions représentaient la participation du PNUD au financement des premières mesures de sécurité que le Secrétaire général avait proposées en vue de renforcer la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel des Nations Unies au niveau des pays. Ce montant fait l'objet, dans le plan de ressources du PNUD (tableau 1), d'une section distincte intitulée « Dépenses de sécurité prescrites par l'Organisation des Nations Unies » et n'est plus inscrit au budget d'appui biennal pour 2004-2005, conformément au projet de budget d'appui biennal pour 2006-2007.

135. Comme suite aux résolutions 58/295 et 59/276 de l'Assemblée générale, la part des dépenses de sécurité prescrites par l'ONU dont le PNUD doit assurer le financement s'accroît considérablement par rapport au budget d'appui biennal pour 2004-2005, passant de 11,9 millions de dollars à 19,2 millions de dollars. Bien qu'une partie des 7,3 millions de dollars de dépenses supplémentaires doive être financée par d'autres ressources, le PNUD n'en devra pas moins, au dernier

trimestre de 2005, déterminer s'il est ou non en mesure de financer tout ou partie du solde des dépenses de sécurité inscrites au budget d'appui biennal pour 2004-2005.

136. Comme suite aux attentats dont le bureau des Nations Unies à Bagdad a été la cible en août 2003, le Conseil d'administration a approuvé à titre exceptionnel, pour financer les mesures de protection supplémentaires devenues nécessaires pendant l'exercice biennal 2004-2005, la constitution d'une réserve de sécurité spéciale dont le montant pouvait s'élever jusqu'à 11,5 millions de dollars et qui s'ajoutait aux crédits ouverts au titre du budget d'appui biennal pour 2004-2005. Cette réserve a permis au PNUD d'aider 132 bureaux de pays à appliquer les normes minimales de sécurité opérationnelle (103 de ces pays rendent compte actuellement de leur application). Les mesures de protection supplémentaires susmentionnées consistaient notamment à : dépêcher des missions auprès des bureaux de pays pour les aider à appliquer les normes minimales de sécurité opérationnelle en fonction de l'évolution de leurs besoins, en leur apportant une assistance technique, en évaluant pour eux les menaces auxquels ils étaient confrontés et en leur donnant des conseils; renforcer la sécurité des installations à l'aide d'une protection antibris sur les vitres et protéger plus efficacement les périmètres de sécurité; installer du matériel technique tel que des appareils à rayons X et des détecteurs de métaux; déménager des bureaux; et demander aux conseillers en matière de sécurité sur le terrain d'appliquer une méthode de gestion des risques dans certains bureaux de pays.

137. La première section du tableau 12 indique les trois éléments dont se composeront les dépenses de sécurité prescrites par l'ONU pendant l'exercice biennal 2006-2007. Il faudra, pendant ces deux années, continuer à évaluer dans quelle mesure les normes minimales de sécurité opérationnelle sont appliquées par les bureaux de pays et faire des investissements (5,3 millions de dollars) pour financer l'assistance sur place, la mise aux normes des locaux, les déménagements de bureaux et l'achat de matériel de sécurité. Il est proposé de classer les dépenses pertinentes comme dépenses de sécurité prescrites par l'ONU plutôt que de les imputer sur une réserve de sécurité, comme cela a été le cas pendant l'exercice biennal 2004-2005. Ces dépenses et celles correspondant à la part que le PNUD prendra, en 2006-2007, dans le financement du programme de coordination des mesures de sécurité sur le terrain (30 millions de dollars) et à l'éventuelle installation d'un système intégré d'accès sécurisé dans les locaux de New York, qui doit encore être pleinement examinée par l'Assemblée générale (5,9 millions de dollars), sont estimées à 41,2 millions de dollars (en chiffres bruts). Conformément à la stratégie de proportionnalité graduelle adoptée par le PNUD, on estime à 10 millions de dollars la part de ce montant qui sera financée par d'autres ressources. Le PNUD propose que le montant restant (31,2 millions de dollars) fasse l'objet d'une rubrique distincte du budget ordinaire et ne soit plus inscrit au budget d'appui biennal pour 2006-2007, et figure à une rubrique distincte du plan de ressources intitulée « Dépenses de sécurité prescrites par l'Organisation des Nations Unies ».

138. La section II du tableau 12, qui indique les éléments du budget en matière de sécurité qui continueront d'être inscrits au budget d'appui biennal 2006-2007, montre que leur coût est en augmentation de 7,5 millions de dollars par rapport au budget 2004-2005. Il est proposé de créer deux postes supplémentaires d'administrateur recruté sur le plan international dans le service de sécurité chargé de s'occuper exclusivement des questions de sécurité sur le terrain, en particulier celles concernant les locaux communs et les opérations sur le terrain. On prévoit, conformément aux estimations de l'ONU, que les primes d'assurance contre les

actes de malveillance feront plus que doubler. Compte tenu de la nécessité de consolider les acquis en ce qui concerne l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle et de s'assurer que les dépenses liées au maintien de l'ordre seront pleinement financées, il est proposé d'augmenter les crédits correspondants de 2,8 millions de dollars, dont 2,7 millions de dollars environ seraient réservés aux bureaux de pays. Les dépenses liées aux évacuations et à l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile devraient également augmenter sensiblement par rapport aux montants budgétisés précédemment.

Tableau 12

Budget consolidé du PNUD en matière de sécurité

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Ouvertures de crédits approuvées en 2004-2005</i>	<i>Volume</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Ouvertures de crédits proposées pour 2006-2007</i>
Section I – Dépenses de sécurité prescrites par l'Organisation des Nations Unies				
1. Part prise par le PNUD dans le financement du Programme de coordination des mesures de sécurité sur le terrain (appliqué par le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU)	11 866,0	16 669,9	1 493,5	30 029,3
2. Évaluation du degré d'application des normes minimales de sécurité opérationnelle et investissements	0,0	5 000,0	253,1	5 253,1
3. Part prise par le PNUD dans le financement du projet de système intégré sécurisé concernant les locaux de New York	0,0	5 674,0	287,2	5 961,2
Total des dépenses de sécurité prescrites par l'Organisation des Nations Unies (en chiffres bruts)	11 866,0	27 343,9	2 033,8	41 243,7
Autres ressources	0,0	(10 000,0)		(10 000,0)
Montant total des dépenses de sécurité prescrites par l'Organisation des Nations Unies (en chiffres nets)	11 866,0	17 343,9	2 033,8	31 243,7
Montant ne devant plus être inscrit au budget d'appui biennal selon le plan de ressources	(11 866,0)			
Montant des dépenses de sécurité prescrites par l'Organisation des Nations Unies demandé dans le plan de ressources	0,0			31 243,7
Section II – Dépenses de sécurité				
1. Service de sécurité	1 916,6	849,5	173,1	2 939,2
2. Police d'assurance contre les actes de malveillance	1 093,1	0,0	1 635,8	2 728,9
3. Maintien de l'ordre (dépenses récurrentes)	522,2	0,0	2 823,2	3 345,4
4. Évacuation, application de mesures de sécurité au domicile, formation	2 564,1	131,2	1 819,2	4 514,5

	<i>Ouvertures de crédits approuvés en 2004-2005</i>	<i>Volume</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Ouvertures de crédits proposées pour 2006-2007</i>
5. Remboursement à l'ONU de dépenses de sécurité liées au Siège	900,0	0,0	49,3	949,3
Total des dépenses de sécurité directes inscrites au budget d'appui biennal	6 996,0	980,7	6 500,6	14 477,3
Section III – Réserve de sécurité spéciale				
Réserve de sécurité	11 500,0			0,0
Total général des dépenses de sécurité à financer (en chiffres bruts)	30 362,0			55 721,0
Section IV – Rapprochement avec le budget d'appui biennal 2004-2005				
Total général	30 362,0			
<i>Dont :</i>				
Réserves de sécurité	11 500,0			
Budget d'appui biennal approuvé pour 2004-2005	18 862,0			

III. Propositions pour le budget d'appui biennal 2006-2007 : UNIFEM

139. Les prévisions budgétaires pour UNIFEM sont présentées suivant les principes d'harmonisation des budgets, avec la même terminologie et suivant les mêmes méthodes que le budget d'appui biennal du PNUD. Un plan des ressources est également présenté, analogue à celui du PNUD, englobant les programmes, l'appui aux programmes et la gestion et l'administration. Les tableaux sur les effectifs et les ressources financières sont également présentés pour chaque fonds. Pour la présentation de son projet de budget d'appui d'UNIFEM pour l'exercice biennal 2006-2007, l'Administrateur a tenu compte des besoins de personnel et des besoins de fonctionnement.

140. Le budget d'appui ordinaire d'UNIFEM pour l'exercice biennal 2006-2007 couvre l'application des deux dernières années du cadre de financement pluriannuel de 2004-2007 que le Conseil d'administration a approuvé dans sa décision 2004/10. Le plan de financement pluriannuel non seulement couvre la base des ressources nécessaires pour financer les activités d'UNIFEM visant à appuyer l'égalité des sexes dans le cadre de la réforme des Nations Unies et des objectifs du Millénaire pour le développement, mais aussi décrit les principaux résultats concernant le renforcement du développement pour les femmes. UNIFEM continue d'aligner sa programmation, ses structures et ses modalités d'exécution des tâches avec le plan de financement pluriannuel en vue d'améliorer l'efficacité, la capacité et l'efficience afin d'atteindre les résultats visés.

141. UNIFEM a passé en revue la première année de l'application du plan de financement pluriannuel à sa réunion annuelle du Comité consultatif tenue en février 2005. À l'issue de cette réunion, UNIFEM a présenté le document intitulé

Mise en œuvre du plan de financement pluriannuel en 2004 (DP/2005/24) pour examen par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2005. Sur la base de l'évaluation interne de l'information en retour, le Comité consultatif a indiqué qu'UNIFEM avait réalisé des progrès conformes aux objectifs définis dans son cadre de résultats stratégiques et sa matrice d'efficacité.

142. Il ressort des rapports sur la première année de l'application du plan de financement pluriannuel que dans 41 cas UNIFEM avait contribué au renforcement des politiques et lois visant à renforcer les moyens d'action et les droits des femmes; dans 77 cas, UNIFEM avait contribué au renforcement de la capacité d'institutions clefs de respecter leurs engagements en matière d'égalité des sexes; dans 64 cas, le Fonds avait accru la capacité des défenseurs de l'égalité des sexes au niveau des organisations et réseaux gouvernementaux et non gouvernementaux de plaider en faveur de l'égalité des sexes; et dans 16 cas, le Fonds avait contribué à mettre un terme à des pratiques nuisibles qui constituent une discrimination contre les femmes et les fillettes. Le rapport sur la mise en œuvre du plan de financement pluriannuel rappelle aussi des progrès notables de l'efficacité d'UNIFEM, en particulier parce qu'il est parvenu à accroître la cohérence et la viabilité des programmes et à renforcer les contributions d'UNIFEM dans la réforme de l'ONU en apportant un appui au système des coordonnateurs résidents pour ce qui est de l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les bilans communs de pays, les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

143. La présentation du document DP/2005/24 au Conseil d'administration met en évidence les progrès réalisés et les problèmes rencontrés en rendant le Fonds plus autonome sur le plan opérationnel tout en préservant la responsabilité de l'Administrateur, comme demandé dans la résolution 39/125 de l'Assemblée générale.

144. Les prévisions de recettes pour 2006-2007 présentées au tableau 13 prévoient une augmentation de 15 % des ressources ordinaires en deux ans. L'augmentation projetée des contributions aux ressources ordinaires est fondée sur un certain nombre de facteurs, dont les suivants :

- Les ressources qui sont des contributions aux ressources ordinaires devraient augmenter de 9,5 % entre l'exercice 2002-2003 et l'exercice 2004-2005. Pour l'exercice biennal 2006-2007, cette augmentation s'établit à 15 % compte tenu du fait que l'appui des donateurs à UNIFEM continue de se renforcer, qu'il s'agisse des donateurs existants ou de nouveaux donateurs;
- On prévoit que les résultats pour la première année du plan de financement pluriannuel pour 2004-2007 (présenté dans le document DP/2005/24) continuera de susciter un intérêt accru de la part des donateurs existants et des nouveaux donateurs à l'égard du programme d'UNIFEM financé avec des ressources ordinaires; et
- Un dialogue suivi avec tous les donateurs pour veiller à ce que la croissance des ressources soit en harmonie avec les objectifs visés.

145. Pour 2006-2007, une augmentation de 40 % est prévue pour les autres ressources, ce qui est raisonnable, compte tenu du fait que les recettes provenant des contributions au titre des autres ressources devraient augmenter de plus de 90 %

entre l'exercice biennal 2002-2003 et l'exercice biennal 2004-2005. Cette tendance à la hausse est attribuée à un certain nombre de programmes clefs d'UNIFEM, principalement des initiatives budgétaires soucieuses de l'égalité des sexes, l'égalité des sexes dans la reconstruction après un conflit, les programmes régionaux relatifs à l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les programmes visant à mettre un terme à la violence contre les femmes. Lorsque l'on prend en considération l'augmentation des autres ressources et celle des ressources ordinaires, l'augmentation globale escomptée est d'environ 24 %. Pour l'exercice 2006-2007, le projet de budget d'appui ordinaire reflète une augmentation de 10,2 %, mais c'est un budget sans croissance en termes réels, les augmentations s'expliquant par des augmentations du barème des traitements exigées par la CFPI, des augmentations de loyer, des reclassements de poste et l'inflation des traitements et d'autres frais de fonctionnement. La réduction de volume des dépenses de fonctionnement reflète un passage à une proportionnalité accrue entre les ressources ordinaires et les autres ressources.

146. Globalement, le projet de budget d'appui pour l'exercice 2006-2007, qui s'élève à 16,4 millions de dollars, prévoit 37 postes au lieu de 36 au cours de l'exercice biennal précédent, un nouveau poste d'agent des services généraux étant proposé. De plus, le reclassement de trois postes existants est proposé, de P-4 à P-5, de P-3 à P-4, et de G-6 à G-7 pour refléter le statut et les responsabilités de ces trois postes conformément au besoin de fournir une capacité opérationnelle renforcée à l'appui de la décentralisation accrue des responsabilités du PNUD à UNIFEM. Cela est le résultat des directives opérationnelles récemment révisées proposées entre les deux organisations. Les coûts liés aux nouveaux postes et à un reclassement sont compensés par une réduction de la rubrique Remboursements/contributions. Au titre des autres ressources, un poste supplémentaire à la classe P-3 sera créé. Les prévisions budgétaires brutes proposées pour UNIFEM figurent au tableau 13.

Tableau 13

Plan des ressources d'UNIFEM

	2004-2005						2006-2007					
	<i>Ressources provenant des donateurs</i>						<i>Ressources provenant des donateurs</i>					
	<i>Ressources ordinaires</i>		<i>Autres ressources</i>		Total des ressources		<i>Ressources ordinaires</i>		<i>Autres ressources</i>		Total des ressources	
(dollars É.-U.)	(pour- centage)	(dollars É.-U.)	(pour- centage)	(dollars É.-U.)	(pour- centage)	(dollars É.-U.)	(pour- centage)	(dollars É.-U.)	(pour- centage)	(dollars É.-U.)	(pour- centage)	
Ressources disponibles												
Solde d'ouverture ^a	15,8		17,4		33,2			11,4		18,9		30,3
Recettes												
Contributions	49,4		30,0		79,4			56,8		42,0		98,8
Autres ^b	1,2		2,7		3,9			1,3		4,0		5,3
Total	66,4		50,1		116,5			69,5		64,9		134,4
Emploi des ressources – activités de programme et d'appui												
A. Programmes	40,1	72,9	28,0	89,8	68,1	79,0	43,5	72,6	43,3	91,9	86,8	81,1

	2004-2005						2006-2007					
	<i>Ressources provenant des donateurs</i>						<i>Ressources provenant des donateurs</i>					
	<i>Ressources ordinaires</i>		<i>Autres ressources</i>		<i>Total des ressources</i>		<i>Ressources ordinaires</i>		<i>Autres ressources</i>		<i>Total des ressources</i>	
	<i>(dollars</i>	<i>(pour-</i>	<i>(dollars</i>	<i>(pour-</i>	<i>(dollars</i>	<i>(pour-</i>	<i>(dollars</i>	<i>(pour-</i>	<i>(dollars</i>	<i>(pour-</i>	<i>(dollars</i>	<i>(pour-</i>
<i>É.-U.)</i>	<i>centage)</i>	<i>É.-U.)</i>	<i>centage)</i>	<i>É.-U.)</i>	<i>centage)</i>	<i>É.-U.)</i>	<i>centage)</i>	<i>É.-U.)</i>	<i>centage)</i>	<i>É.-U.)</i>	<i>centage)</i>	
B. Appui aux programmes												
Bureaux de pays			1,0	3,2	1,0	1,2	3,2	5,3	1,1	2,3	4,3	4,0
Siège	8,5	15,5	2,0	6,4	10,5	12,1	6,1	10,2	2,2	4,7	8,3	7,8
Total, appui aux programmes	8,5	15,5	3,0	9,6	11,5	13,3	9,3	15,5	3,3	7,0	12,6	11,8
C. Gestion et administration	6,4	11,6	0,2	0,6	6,6	7,7	7,1	11,9	0,5	1,1	7,6	7,1
Total	55,0	100,0	31,2	100,1	86,2	100,0	59,9	100,0	47,1	100,0	107,0	100,0
Solde de clôture	11,4		18,9		30,3		9,6		17,8		27,4	
Budget d'appui biennal												
Montant total brut/net des prévisions^c	14,9		3,2		18,1		16,4		3,8		20,2	

^a Y compris le montant de la réserve opérationnelle obligatoire (8,9 millions de dollars).

^b Comprend les intérêts et les recettes diverses.

^c Comprend l'appui administratif et l'appui aux programmes.

IV. Projet de décision – PNUD

147. Le Conseil d'administration voudra peut-être adopter la décision suivante :

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* du rapport de l'Administrateur sur le budget d'appui biennal et des prévisions connexes pour l'exercice biennal 2006-2007 qui, figurant dans le document DP/2006/31, détermine les ressources nécessaires pour le deuxième exercice biennal couvert par le plan de financement pluriannuel pour 2004-2007;

2. *Rappelle* la décision 2005/5 sur le FENU et *prend note* de l'inclusion des ressources dans le budget d'appui biennal du FENU dans la présentation budgétaire du PNUD en tant que ligne de crédit distincte;

3. *Approuve* l'ouverture de crédits d'un montant brut de 729 056 300 dollars aux fins indiquées dans le tableau ci-après et *décide* que les recettes prévues, soit 71 210 000 dollars, viendront en déduction du montant brut des crédits ouverts, le montant estimatif net des crédits à ouvrir s'élevant donc à 657 846 300 dollars;

4. *Prend note* de la structure de base proposée et de la distribution de la capacité d'augmentation pour le siège et pour les bureaux de pays, et *prie instamment* l'Administrateur de continuer à réaligner progressivement la modalité de financement des besoins d'appui du PNUD vers un partage des coûts proportionnel entre les ressources ordinaires et les autres ressources;

5. *Note avec préoccupation* la diminution du pourcentage des gouvernements qui ont versé leurs contributions aux frais des bureaux extérieurs, et *encourage* tous les gouvernements des pays hôtes à s'acquitter pleinement de leurs obligations;

6. *Autorise* l'Administrateur à virer des ressources d'une ligne de crédit à une autre, à concurrence de 5 % du montant de la ligne de crédit à laquelle les ressources sont virées;

7. *Souscrit* à la proposition de l'Administrateur tendant à refléter les dépenses de sécurité prescrites par l'ONU en tant que ligne de crédit distincte dans le plan des ressources du PNUD et *approuve* le montant de 31 243 700 dollars prélevé sur les ressources ordinaires du PNUD en vue de couvrir ces dépenses.

A. Budget d'appui biennal pour 2006-2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

Appui au programme	
Bureau de pays	343 720,1
Siège	75 404,5
Total partiel – Appui au programme	419 124,6
Gestion et administration	138 953,4
Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies	
Bureaux de pays	120 766,6
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	3 961,8
Bureau des services d'achats interorganisations	1 142,4
Volontaires des Nations Unies	35 085,0
Total partiel – Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies	160 955,8
Total partiel budget d'appui biennal – PNUD.	719 033,8
FENU	10 022,5
Montant brut total des crédits à ouvrir	729 056,3
<i>À déduire :</i>	
Montant estimatif des recettes	(71 210,0)
Montant estimatif net des crédits à ouvrir	657 846,3

B. Ressources nécessaires pour la sécurité (2006-2007)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Dépenses de sécurité prescrites par l'ONU	31 243,7
---	----------

V. Projet de décision – UNIFEM

148. Le Conseil d'administration voudra peut-être adopter la décision suivante :

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* du rapport de l'Administrateur sur le projet de budget d'appui biennal pour l'exercice 2006-2007 du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme figurant dans le document DP/2005/31;

2. *Approuve* l'ouverture de crédits dont le montant brut pour UNIFEM est le suivant :

Budget d'appui biennal pour 2006-2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>UNIFEM</i>	
Montant total des crédits à ouvrir	16 374,4

Tableaux récapitulatifs

Tableau 1

PNUD : prévisions budgétaires (montants bruts), ventilées par unité administrative pour chaque ligne de crédit, et prévisions de recettes pour 2006-2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

Ligne de crédit/unité administrative	2004-2005 Crédits ouverts (DP/2003/28)	2004-2005 Montant révisé en tenant compte des dépenses de sécurité	Volume		Coût	Prévisions pour 2006-2007
			Montant	Pourcentage		
A. Appui aux programmes						
1. Bureaux de pays						
Afrique	99 186,1	95 269,5	1 752,1	1,8	20 662,7	117 684,2
États arabes	29 498,1	28 192,7	606,0	2,1	3 666,5	32 465,2
Asie et Pacifique	54 050,0	52 048,3	1 728,3	3,3	8 620,8	62 397,4
Amérique latine et Caraïbes	37 454,2	36 757,9	597,1	1,6	4 375,3	41 730,2
Europe et Communauté d'États indépendants	37 035,1	36 338,8	585,8	1,6	5 175,3	42 099,9
Bureaux de pays – niveau central	40 426,0	40 261,3	2 022,0	5,0	5 059,3	47 342,7
Total partiel, appui aux programmes (bureaux de pays)	297 649,5	288 868,4	7 291,3	2,5	47 559,9	343 719,6
2. Siège						
Groupe d'appui aux opérations	3 442,7	3 442,7	(644,7)	(18,7)	205,7	3 003,7
Division des interventions d'urgence	7 387,0	7 387,0	(958,6)	(13,0)	691,2	7 119,7
Bureau régional pour l'Afrique	12 720,8	12 720,8	(959,4)	(7,5)	838,1	12 599,5
Bureau régional pour les États arabes	4 814,0	4 814,0	–	–	367,4	5 181,5
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique	8 400,3	8 400,3	(598,8)	(7,1)	566,0	8 367,6
Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	4 760,2	4 760,2	186,0	3,9	263,1	5 209,3
Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants	5 327,7	5 327,7	(34,0)	(0,6)	408,5	5 702,2
Bureau des politiques de développement	15 016,6	15 016,6	(2 090,4)	(13,9)	1 005,0	13 931,3
Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement	3 463,2	3 463,2	(168,8)	(4,9)	293,4	3 587,8
Siège – niveau central	9 961,8	9 961,8	–	–	740,5	10 702,4
Total partiel, appui aux programmes (siège)	75 294,3	75 294,4	(5 268,5)	(7,0)	5 379,0	75 404,9
Total, appui aux programmes	372 943,8	364 162,8	2 022,7	0,6	52 938,9	419 124,5
B. Gestion et administration						
Bureau de l'Administrateur et de l'Administrateur associé	5 503,3	5 503,3	705,1	12,8	464,3	6 672,7
Bureau de l'évaluation	2 839,6	2 839,6	–	–	466,8	3 306,4
Bureau de l'audit et des études de performance (Siège)	4 326,1	4 326,1	–	–	298,5	4 624,6

Ligne de crédit/unité administrative	2004-2005 Crédits ouverts (DP/2003/28)	2004-2005 Montant révisé en tenant compte des dépenses de sécurité	Volume		Coût	Prévisions pour 2006-2007
			Montant	Pourcentage		
Bureau de l'audit et des études de performance (bureaux de pays)	7 912,7	7 912,7	–	–	282,3	8 195,1
Bureau des ressources et des partenariats stratégiques	19 051,9	19 051,9	(840,0)	(4,4)	2 102,6	20 314,5
Bureau de la communication (Administrateur)	9 671,0	9 671,0	(550,5)	(5,7)	747,3	9 867,9
Bureau de la gestion	43 526,7	43 526,6	(5 953,0)	(13,7)	3 054,7	40 628,3
Siège – niveau central	31 749,2	31 749,2	366,7	1,2	2 011,0	34 126,8
Bureaux de pays – niveau central	8 786,3	8 786,4	1 833,3	20,9	597,5	11 217,2
Total, gestion et administration	133 366,8	133 366,8	(4 438,4)	(3,3)	10 025,1	138 953,5
C. Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies						
Bureaux de pays	104 579,5	101 494,5	2 561,8	2,5	16 710,2	12 766,5
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	3 153,2	3 153,2	577,0	18,3	231,6	3 961,7
Bureau des services d'achats interorganisations	956,1	956,1	–	–	186,4	1 142,5
Volontaires des Nations Unies	30 479,0	30 479,1	(988,1)	(3,2)	5 594,1	35 085,1
Total, appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies	139 167,8	136 082,8	2 150,7	1,6	22 722,3	160 955,8
Total partiel, appui aux programmes (siège)	645 478,4	633 612,5	(265,0)	–	85 686,3	719 033,8
D. Fonds d'équipement des Nations Unies						
Fonds d'équipement des Nations Unies	–	–	10 022,6		–	10 022,6
Ressources brutes	645 478,4	633 612,5	9 757,6	1,5	85 686,3	729 056,4
Prévisions de recettes	(70 310,0)	(70 310,0)	(900,0)	1,3		(71 210,0)
Ressources nettes	575 168,4	563 302,5	8 857,6	1,6	85 686,3	657 846,4

Tableau 2

PNUD : prévisions budgétaires pour 2006-2007 (montants bruts), ventilées par catégorie de dépenses pour chaque ligne de crédit

(En milliers de dollars des États-Unis)

Ligne de crédit/catégorie de dépenses	2004-2005	2004-2005	Volume		Prévisions pour	
	Crédits ouverts (DP/2003/28)	Montant révisé en tenant compte des dépenses de sécurité	Montant	Pourcentage	Coût	2006-2007
A. Appui aux programmes						
1. Bureaux de pays						
Postes	211 227,4	211 227,4	4 405,2		33 831,9	249 464,6
Autres dépenses de personnel	2 999,5	2 999,5	(77,3)		471,7	3 394,0
Consultants	676,2	676,2	(1,2)		87,2	762,3
Frais de voyage	5 521,8	5 521,8	19,2		484,3	6 025,3
Frais de fonctionnement	59 689,9	59 689,9	2 977,3		8 981,8	71 648,9
Mobilier et matériel	7 945,0	7 945,0	(31,7)		424,5	8 337,8
Remboursements/contributions	9 589,7	808,7	–		3 278,5	4 087,1
Total partiel, appui aux programmes (bureaux de pays)	297 649,5	288 868,5	7 291,6	2,5	47 560,0	343 720,1
2. Siège						
Postes	59 769,4	59 769,4	(4 421,2)		4 301,5	59 649,7
Autres dépenses de personnel	596,2	596,2	–		29,6	625,8
Consultants	1 179,1	1 179,1	(418,5)		35,4	796,0
Frais de voyage	2 554,7	2 554,6	(429,0)		121,8	2 247,4
Frais de fonctionnement	9 763,5	9 763,5	–		812,2	10 575,7
Mobilier et matériel	1 431,4	1 431,4	–		78,4	1 509,9
Remboursements/contributions	–	–	–		–	–
Total partiel, appui aux programmes (siège)	75 294,3	75 294,2	(5 268,6)	(7,0)	5 378,8	75 404,4
B. Gestion et administration						
Postes	77 750,9	77 750,8	(4 454,8)		6 342,8	79 638,8
Autres dépenses de personnel	2 652,2	2 652,2	(240,0)		148,4	2 560,5
Consultants	4 055,9	4 055,9	(74,0)		241,2	4 223,1
Frais de voyage	2 982,6	2 982,6	(58,0)		195,7	3 120,3
Frais de fonctionnement	31 042,3	31 042,3	(2 591,7)		2 124,5	30 575,2
Mobilier et matériel	1 814,6	1 814,6	2 980,0		257,3	5 051,9
Remboursements/contributions	13 068,3	13 068,3	0,0		715,2	13 783,5
Total partiel, gestion et administration	133 366,8	133 366,6	(4 438,4)	(3,3)	10 025,2	138 953,4

Ligne de crédit/catégorie de dépenses	2004-2005	2004-2005	Volume		Prévisions pour	
	Crédits ouverts (DP/2003/28)	Montant révisé en tenant compte des dépenses de sécurité	Montant	Pourcentage	Coût	2006-2007
C. Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies						
Postes	97 379,6	97 379,6	1 434,2		16 014,7	114 828,5
Autres dépenses de personnel	1 431,8	1 431,7	(27,1)		215,0	1 649,4
Consultants	493,7	493,7	(0,4)		63,2	556,6
Frais de voyage	2 792,6	2 792,7	6,7		344,6	3 144,0
Frais de fonctionnement	27 408,3	27 408,3	748,5		4 615,0	32 771,8
Mobilier et matériel	3 375,7	3 375,6	(11,1)		157,6	3 522,2
Remboursements/contributions	6 286,1	3 201,0	-		1 312,2	4 513,1
Total partiel, appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies	139 167,8	136 082,6	2 150,8	1,6	22 722,3	160 955,7
D. Fonds d'équipement des Nations Unies						
Fonds d'équipement des Nations Unies						
Postes	-	-	7 581,8		-	7 581,8
Autres dépenses de personnel	-	-	91,8		-	91,8
Consultants	-	-	46,6		-	46,6
Frais de voyage	-	-	150,3		-	150,3
Frais de fonctionnement	-	-	833,1		-	833,1
Mobilier et matériel	-	-	36,2		-	36,2
Remboursements/contributions	-	-	1 282,7		-	1 282,7
Total partiel, Fonds d'équipement des Nations Unies	-	-	10 022,5		-	10 022,5
Total						
Postes	446 127,3	446 127,2	4 545,2	1,0	60 490,9	511 163,4
Autres dépenses de personnel	7 679,7	7 679,6	(252,6)	(3,3)	864,7	8 291,5
Consultants	6 404,9	6 404,9	(447,5)	(7,0)	427,0	6 384,6
Frais de voyage	13 851,7	13 851,7	(310,8)	(2,2)	1 146,4	14 687,3
Frais de fonctionnement	127 904,0	127 904,0	1 967,2	1,5	16 533,5	146 404,7
Mobilier et matériel	14 566,7	14 566,6	2 973,4	20,4	917,8	18 458,0
Remboursements/contributions	28 944,1	17 078,0	1 282,7	7,5	5 305,9	23 666,4
Montant brut total des crédits ouverts	645 478,4	633 612,0	9 757,6	1,5	85 686,2	729 055,9
Prévisions de recettes	(70 310,0)	(70 310,0)	(900,0)	1,3		(71 210,0)
Ressources nettes	575 168,4	563 302,0	8 857,6	1,6	85 686,2	657 845,9

Tableau 3

PNUD : utilisation des ressources : répartition prévue des programmes et de l'appui aux programmes, par région pour 2006-2007

(En millions de dollars É.-U.)

Utilisation des ressources – Activités de programme et d'appui	2004–2005								2006–2007							
	Ressources fournies par les donateurs				Ressources locales				Ressources fournies par les donateurs				Ressources locales			
	Autres ressources (cofinancement par les donateurs)		Total, ressources fournies par les donateurs		Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts des programmes)		Total, ressources		Autres ressources (cofinancement par les donateurs)		Total, ressources fournies par les donateurs		Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts des programmes)		Total, ressources	
	Montant	Montant	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	Montant	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Afrique																
A. Programmes	453,0	248,4	701,4		11,6		713,0		498,0	598,0	1 096,0		300,0		1 396,0	
B. Appui aux programmes																
Bureaux de pays	81,7	17,0	98,7		0,3		99,0		103,9	20,0	123,9		5,0		128,9	
Siège	11,7	1,3	13,0		–		13,0		11,6	2,2	13,8		0,6		14,4	
Total partiel, appui aux programmes	93,4	18,3	111,7		0,3		112,0		115,5	22,2	137,7		5,6		143,3	
Total, Afrique	546,4	266,7	813,1	20,7	11,9	0,6	825,0	14,0	613,5	620,2	1 233,7	23,6	305,6	10,5	1 539,3	18,9
États arabes																
A. Programmes	75,0	401,3	476,3		90,4		566,7		79,0	361,0	440,0		120,3		560,3	
B. Appui aux programmes																
Bureaux de pays	17,1	18,4	35,5		3,5		39,0		21,4	20,2	41,6		3,4		45,0	
Siège	4,4	2,3	6,7		0,4		7,1		4,8	3,3	8,1		0,5		8,6	
Total partiel, appui aux programmes	21,5	20,7	42,2		3,9		46,1		26,2	23,5	49,7		3,9		53,6	
Total, États arabes	96,5	422,0	518,5	13,1	94,3	4,8	612,8	10,4	105,2	384,5	489,7	9,3	124,2	4,3	613,9	7,5
Asie et Pacifique																
A. Programmes	348,0	496,1	844,1		70,6		914,7		352,0	795,0	1 147,0		55,0		1 202,0	
B. Appui aux programmes																
Bureaux de pays	43,3	23,9	67,2		2,0		69,2		53,5	30,6	84,1		1,1		85,2	
Siège	7,8	1,5	9,3		0,1		9,4		7,8	2,3	10,1		0,1		10,2	
Total partiel, appui aux programmes	51,1	25,4	76,5		2,1		78,6		61,3	32,9	94,2		1,2		95,4	
Total, Asie et Pacifique	399,1	521,5	920,6	23,4	72,7	3,7	993,3	16,9	413,3	827,9	1 241,2	23,6	56,2	1,9	1 297,4	15,9

Utilisation des ressources – Activités de programme et d'appui	2004–2005							2006–2007								
	Ressources fournies par les donateurs				Ressources locales			Ressources fournies par les donateurs				Ressources locales				
	Ressources ordinaires	Autres ressources (cofinan- cement par les donateurs)	Total, ressources fournies par les donateurs		Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts des programmes)	Total, ressources	Ressources ordinaires	Autres ressources (cofinan- cement par les donateurs)	Total, ressources fournies par les donateurs		Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts des programmes)	Total, ressources				
			Montant	Montant					Montant	%			Montant	%	Montant	%
Amérique latine et Caraïbes																
A. Programmes	46,0	335,9	381,9		1 640,7	2 022,6		51,0	394,0	445,0		2 245,0	2 690,0			
B. Appui aux programmes																
Bureaux de pays	23,3	9,5	32,8		41,0	73,8		28,1	15,4	43,5		44,0	87,5			
Siège	4,4	1,1	5,5		4,9	10,4		4,8	1,9	6,7		5,3	12,0			
Total partiel, appui aux programmes	27,7	10,6	38,3		45,9	84,2		32,9	17,3	50,2		49,3	99,5			
Total, Amérique latine et Caraïbe	73,7	346,5	420,2	10,6	1 686,6	86,6	2 106,8	35,8	83,9	411,3	495,2	9,4	2 294,3	78,8	2 789,5	34,1
Europe et Communauté d'États indépendants																
A. Programmes	73,0	195,1	268,1		64,7	332,8		78,0	296,0	374,0		102,0	476,0			
B. Appui aux programmes																
Bureaux de pays	29,7	16,4	46,1		4,0	50,1		35,5	23,5	59,0		4,1	63,1			
Siège	4,9	2,3	7,2		0,5	7,7		5,2	2,7	7,9		0,5	8,4			
Total partiel, appui aux programmes	34,6	18,7	53,3		4,5	57,8		40,7	26,2	66,9		4,6	71,5			
Total, Europe et Communauté d'États indépendants	107,6	213,8	321,4	8,1	69,2	3,5	390,6	6,6	118,7	322,2	440,9	8,4	106,6	3,7	547,5	6,7
Programmes multinationaux, mondiaux et autres																
A. Programmes	126,0	196,2	322,2		–	322,2		132,0	398,0	530,0		–	530,0			
B. Appui aux programmes																
Siège	28,0	38,1	66,1		–	66,1		26,4	37,4	63,8		–	63,8			
Total, programmes multinationaux, mondiaux et autres	154,0	234,3	388,3	9,8	–	–	388,3	6,6	158,4	435,4	593,8	11,3	–	–	593,8	7,3
Appui géré au niveau central																
Bureaux de pays	39,8	6,9	46,7		4,4	51,1		46,8	9,0	55,8		4,4	60,2			
Siège	9,3	0,6	9,9		0,3	10,2		10,0	1,0	11,0		0,5	11,5			

Utilisation des ressources – Activités de programme et d'appui	2004–2005								2006–2007							
	Ressources fournies par les donateurs				Ressources locales				Ressources fournies par les donateurs				Ressources locales			
	Autres ressources (cofinancement par les donateurs)		Total, ressources fournies par les donateurs		Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts des programmes)		Total, ressources		Autres ressources (cofinancement par les donateurs)		Total, ressources fournies par les donateurs		Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts des programmes)		Total, ressources	
	Montant	Montant	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	Montant	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Total partiel, appui géré au niveau central	49,1	7,5	56,6	1,4	4,7	0,2	61,3	1,0	56,8	10,0	66,8	1,3	4,9	0,2	71,7	0,9
Total PNUD																
A. Programmes	1 121,0	1 873,0	2 994,0		1 878,0		4 872,0		1 190,0	2 842,0	4 032,0		2 822,3		6 854,3	
B. Appui aux programmes																
Bureaux de pays	234,9	92,1	327,0		55,2		382,2		289,2	118,7	407,9		62,0		469,9	
Siège	70,5	47,2	117,7		6,2		123,9		70,6	50,8	121,4		7,5		128,9	
Total partiel, appui aux programmes	305,4	139,3	444,7		61,4		506,1		359,8	169,5	529,3		69,5		598,8	
Total PNUD, programmes et appui aux programmes	1 426,4	2 012,3	3 438,7	87,1	1 939,4	99,4	5 378,1	91,3	1 549,8	3 011,5	4 561,3	86,9	2 891,8	99,4	7 453,1	91,3
C. Gestion et administration	127,0	17,6	144,6	3,7	11,0	0,6	155,6	2,6	133,1	29,8	162,9	3,1	14,8	0,5	177,7	2,2
D. Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies	154,9	195,8	350,7	8,9	–	–	350,7	5,9	181,5	296,2	477,7	9,1	–	–	477,7	5,9
E. Fonds d'équipement des Nations Unies	–	–	–	–	–	–	–	–	9,4	–	9,4	0,2	–	–	9,4	0,1
Total, utilisation des ressources – activités de programme et d'appui	1 708,3	2 225,7	3 934,0	99,7	1 950,4	100,0	5 884,4	99,8	1 873,8	3 337,5	5 211,3	99,3	2 906,6	99,9	8 117,9	99,5
Utilisation des ressources – sécurité																
F. Dépenses de sécurité prescrites par l'ONU	11,9	–	11,9	0,3	–	–	11,9	0,2	31,2	6,6	37,8	0,7	3,4	0,1	41,2	0,5
Total général de l'utilisation des ressources	1 720,2	2 225,7	3 945,9	100,0	1 950,4	100,0	5 896,3	100,0	1 905,0	3 344,1	5 249,1	100,0	2 910,0	100,0	8 159,1	100,0

Tableau 4
PNUD : postes imputés sur les ressources ordinaires : modifications proposées pour 2006-2007

Unité administrative	2004-2005	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international							Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et autres catégories	Total général	2006-2007	
		SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1					Total
Nombre de postes approuvés pour 2004-2005													
2006-2007, Volume	3 306	10	57	154	193	121	73	9	617	617	2 072	3 306	
A. Appui aux programmes													
1. Bureaux de pays													
Afrique	1 010	–	–	2	–	2	–	–	4	(2)	–	2	1 012
États arabes	238	–	–	1	–	1	–	–	2	–	(6)	(4)	234
Asie et Pacifique	625	–	1	1	–	2	–	–	4	–	–	4	629
Amérique latine et Caraïbes	271	–	–	1	(1)	1	–	–	1	–	(1)	–	271
Europe et Communauté d'États indépendants	340	–	–	1	–	1	–	–	2	–	(4)	(2)	338
Bureaux de pays – niveau central	171	–	–	–	–	2	–	–	2	–	–	2	173
Total net	2 655	–	1	6	(1)	9	–	–	15	(2)	(11)	2	2 657
2. Siège													
Groupe d'appui aux opérations	9	–	–	–	(1)	–	–	–	(1)	–	(1)	(2)	7
Bureau de la prévention des crises et du redressement	21	–	–	–	(1)	–	–	–	(1)	–	(3)	(4)	17
Bureau régional pour l'Afrique	37	–	–	–	(1)	(1)	–	–	(2)	–	(1)	(3)	34
Bureau régional pour les États arabes	13	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique	23	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–	(1)	(2)	21
Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	13	–	–	–	–	1	–	–	1	–	(1)	–	13
Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants	16	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	16
Bureau des politiques du développement	38	–	–	(1)	4	(1)	(5)	1	(2)	–	(6)	(8)	30
Groupe spécial de la coopération Sud-Sud	11	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	10
Total net	181	–	–	(1)	1	(1)	(6)	1	(6)	–	(14)	(20)	161
Total, appui aux programmes	2 836	–	1	5	–	8	(6)	1	9	(2)	(25)	(18)	2 818

Unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international									Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et autres catégories	Total général	2006-2007
	2004-2005	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total				
B. Gestion et administration													
Bureau de l'Administrateur et de l'Administrateur associé	13	-	-	1	-	1	-	-	2	-	(1)	1	14
Bureau de l'évaluation	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7
Bureau de l'audit et des études de performance – Siège	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
Bureau de l'audit et des études de performance – bureaux de pays	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23
Bureau de la communication (Administrateur)	20	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(1)	(2)	18
Bureau des ressources et des partenariats stratégiques	45	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(2)	-	-	(2)	43
Bureau de la gestion : direction, planification institutionnelle, ressources budgétaires et services juridiques	31	-	-	(1)	(1)	-	-	-	(2)	-	(2)	(4)	27
Bureau de la gestion : ressources humaines	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(10)	(10)	21
Bureau de la gestion : finances et administration	53	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(8)	(9)	44
Bureau de la gestion : systèmes informatiques et technologies de l'information	27	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	(3)	(5)	22
Siège – niveau central	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	2
Bureaux de pays – niveau central	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	10	13
Total net	264	-	-	-	(2)	(1)	(1)	(2)	(6)	-	(13)	(19)	245
C. Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies													
Bureaux de pays													
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	10	-	-	-	-	1	-	1	1	-	1	2	12
Bureau des services d'achat interorganisations	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Volontaires des Nations Unies	194	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(3)	(4)	190
Total net	206	-	-	-	-	1	-	(1)	-	-	(2)	(2)	204

Unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international									Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et autres catégories	Total général	2006-2007
	2004-2005	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total				
D. Fonds d'équipement des Nations Unies	-	-	1	3	6	2	-	1	13	-	9	22	22
Total, augmentation/diminution de postes (net)		-	2	8	4	10	(7)	(1)	16	(2)	(31)	(17)	3 289
<i>2006-2007, Reclassements</i>													
A. Appui aux programmes													
1. Bureaux de pays													
Afrique	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-
États arabes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie et Pacifique	-	-	1	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine et Caraïbes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe et Communauté d'États indépendants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureaux de pays – niveau central	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total net	0	-	-	1	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-
2. Siège													
Groupe d'appui aux opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de la prévention des crises et du redressement	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	(1)	-	-
Bureau régional pour l'Afrique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau régional pour les États arabes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-
Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	-	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau des politiques du développement	-	2	(3)	1	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-
Groupe spécial de la coopération Sud-Sud	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total net	-	2	(4)	3	1	(2)	1	1	1	-	(1)	-	-
Total, appui aux programmes	0	-	2	(3)	3	1	(3)	1	1	-	(1)	-	-

Unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international									Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et autres catégories	Total général	2006-2007	
	2004-2005	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total					
B. Gestion et administration														
Bureau de l'Administrateur et de l'Administrateur associé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-
Bureau de l'évaluation	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	(2)	-	-	-
Bureau de l'audit et des études de performance – Siège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de l'audit et des études de performance – bureaux de pays	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de la communication (Administrateur)	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau des ressources et des partenariats stratégiques	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de la gestion : direction, planification institutionnelle, ressources budgétaires et services juridiques	-	-	-	-	(1)	3	-	2	-	-	(2)	-	-	-
Bureau de la gestion : ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de la gestion : finances et administration	-	-	-	-	1	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de la gestion : systèmes informatiques et technologies de l'information	-	-	-	1	(1)	-	1	1	-	-	(1)	-	-	-
Siège – niveau central	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureaux de pays – niveau central	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total net	0	-	-	2	(1)	(1)	4	1	5	-	(5)	-	-	-
C. Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies														
Bureaux de pays														
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau des services d'achat interorganisations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Volontaires des Nations Unies	-	-	-	2	-	(1)	-	1	-	-	(1)	-	-	-
Total net	0	-	-	2	-	(1)	-	1	-	-	(1)	-	-	-

Unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international									Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et autres catégories	Total général	2006-2007
	2004-2005	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total				
D. Fonds d'équipement des Nations Unies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, reclassements	-	-	2	(1)	4	-	-	2	7	-	(7)	-	-
Total, variation nette	-	-	4	7	8	10	(7)	1	23	(2)	(38)	(17)	-
Changements proposés pour 2006-2007		10	61	161	201	131	66	10	640	615	2 034	3 289	

Tableau 5

PNUD : répartition prévue des postes pour 2006-2007, par source de financement et par unité administrative

Source de financement/unité administrative	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international</i>								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
A. Appui aux programmes											
1. Bureaux de pays											
Afrique											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	11	32	49	28	12	0	132	201	677	1 010
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	0	1	1	0	3	102	223	328
Total	0	11	33	49	29	13	0	135	303	900	1 338
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	11	34	49	31	11	0	136	199	677	1 012
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	0	1	1	0	3	104	223	330
Total	0	11	35	49	32	12	0	139	303	900	1 342
États arabes											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	5	12	15	6	2	0	40	49	149	238
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	2	3	0	5	52	119	176
Total	0	5	12	15	8	5	0	45	101	268	414
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	5	13	15	7	2	0	42	49	143	234
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	2	3	0	5	52	125	182
Total	0	5	13	15	9	5	0	47	101	268	416
Asie et Pacifique											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	10	18	27	9	9	0	73	106	446	625
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	1	16	1	0	18	107	278	403
Total	0	10	18	28	25	10	0	91	213	724	1 028

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	11	20	27	10	9	0	77	106	446	629
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	1	16	1	0	18	107	278	403
Total	0	11	20	28	26	10	0	95	213	724	1 032
Amérique latine et Caraïbes											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	3	23	17	0	3	0	46	74	151	271
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	5	2	1	0	8	87	267	362
Total	0	3	23	22	2	4	0	54	161	418	633
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	3	24	16	1	3	0	47	74	150	271
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	6	2	1	0	9	87	268	364
Total	0	3	24	22	3	4	0	56	161	418	635
Europe et Communauté d'États indépendants											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	2	18	13	9	3	0	45	75	220	340
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	4	6	1	0	11	105	157	273
Total	0	2	18	17	15	4	0	56	180	377	613
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	2	19	13	10	3	0	47	75	216	338
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	4	6	1	0	11	105	161	277
Total	0	2	19	17	16	4	0	58	180	377	615
Bureaux de pays – niveau central											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	1	3	3	16	6	0	29	41	101	171
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	5	1	1	0	7	14	55	76
Total	0	1	3	8	17	7	0	36	55	156	247

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	1	3	3	18	6	0	31	41	101	173
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	5	1	1	0	7	14	55	76
Total	0	1	3	8	19	7	0	38	55	156	249
Total A.1 : Appui aux programmes – bureaux de pays											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	32	106	124	68	35	0	365	546	1 744	2 655
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	15	28	8	0	52	467	1 099	1 618
Total A.1	0	32	107	139	96	43	0	417	1 013	2 843	4 273
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	33	113	123	77	34	0	380	544	1 733	2 657
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	16	28	8	0	53	469	1 110	1 632
Total A.1	0	33	114	139	105	42	0	433	1 013	2 843	4 289
2. Siège											
Groupe d'appui aux opérations											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	1	0	3	1	1	0	6	0	3	9
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	0	1	0	0	2	0	0	2
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	1	1	3	2	1	0	8	0	3	11
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	1	0	2	1	1	0	5	0	2	7
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	0	1	0	0	2	0	0	2
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	1	1	2	2	1	0	7	0	2	9

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
Bureau de la prévention des crises et du redressement											
2004-2005											
Ressources ordinaires	1	1	2	3	2	3	1	13	0	8	21
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	0	0	1	2	4	0	2	6
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	1	1	3	3	2	4	3	17	0	11	28
2006-2007											
Ressources ordinaires	1	1	2	2	2	3	2	13	0	4	17
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	1	0	1	2	5	0	5	10
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	1	1	3	3	2	4	4	18	0	10	28
Bureau régional pour l'Afrique											
2004-2005											
Ressources ordinaires	1	2	4	8	3	0	0	18	0	19	37
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	2	1	0	3	0	0	3
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	2	4	8	5	1	0	21	0	19	40
2006-2007											
Ressources ordinaires	1	2	4	7	2	0	0	16	0	18	34
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	1	3	1	0	5	0	1	6
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	2	4	8	5	1	0	21	0	19	40
Bureau régional pour les États arabes											
2004-2005											
Ressources ordinaires	1	1	2	2	1	0	0	7	0	6	13
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	4	0	1	0	6	0	2	8

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	1	3	6	1	1	0	13	0	8	21
2006-2007											
Ressources ordinaires	1	1	2	2	1	0	0	7	0	6	13
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	5	0	1	0	7	0	3	10
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	1	3	7	1	1	0	14	0	9	23
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique											
2004-2005											
Ressources ordinaires	1	1	3	3	3	2	0	13	0	10	23
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	2
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	1	3	3	3	3	0	14	0	11	25
2006-2007											
Ressources ordinaires	1	1	3	3	4	0	0	12	0	9	21
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	1	1	0	2	0	2	4
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	1	3	3	5	1	0	14	0	11	25
Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes											
2004-2005											
Ressources ordinaires	1	1	2	1	1	0	0	6	0	7	13
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	4	3	0	0	8	0	3	11
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	1	3	5	4	0	0	14	0	10	24

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
2006-2007											
Ressources ordinaires	1	1	1	2	2	0	0	7	0	6	13
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	4	3	0	0	8	0	5	13
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	1	2	6	5	0	0	15	0	11	26
Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants											
2004-2005											
Ressources ordinaires	1	1	1	2	3	0	0	8	0	8	16
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	2	2	0	0	4	0	3	7
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	1	1	4	5	0	0	12	0	11	23
2006-2007											
Ressources ordinaires	1	1	1	2	3	0	0	8	0	8	16
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	2	2	0	0	4	0	3	7
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	1	1	4	5	0	0	12	0	11	23
Bureau des politiques de développement											
2004-2005											
Ressources ordinaires	1	4	6	0	3	9	0	23	0	15	38
Autres ressources relatives aux programmes	0	1	6	14	5	3	0	29	0	13	42
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	2
Total	1	5	12	14	8	13	0	53	0	29	82
2006-2007											
Ressources ordinaires	1	6	2	5	3	3	1	21	0	9	30
Autres ressources relatives aux programmes	0	1	8	12	5	4	1	31	0	19	50

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	2
Total	1	7	10	17	8	8	2	53	0	29	82
Groupe spécial de la coopération Sud-Sud											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	1	1	1	2	1	0	6	0	5	11
Autres ressources relatives aux programmes								0			0
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	1	1	1	2	1	0	6	0	5	11
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	1	1	2	1	1	0	6	0	4	10
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	1	1	3	1	1	0	7	0	4	11
Total A.2 : Appui aux programmes – siège											
2004-2005											
Ressources ordinaires	7	13	21	23	19	16	1	100	0	81	181
Autres ressources relatives aux programmes	0	1	10	24	13	7	2	57	0	24	81
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	3
Total A.2	7	14	31	47	32	24	3	158	0	107	265
2006-2007											
Ressources ordinaires	7	15	16	27	19	8	3	95	0	66	161
Autres ressources relatives aux programmes	0	1	12	26	15	8	3	65	0	38	103
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	3
Total A.2	7	16	28	53	34	17	6	161	0	106	267

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
Total A : Appui aux programmes											
2004-2005											
Ressources ordinaires	7	45	127	147	87	51	1	465	546	1 825	2 836
Autres ressources relatives aux programmes	0	1	11	39	41	15	2	109	467	1 123	1 699
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	3
Total A	7	46	138	186	128	67	3	575	1 013	2 950	4 538
2006-2007											
Ressources ordinaires	7	48	129	150	96	42	3	475	544	1 799	2 818
Autres ressources relatives aux programmes	0	1	13	42	43	16	3	118	469	1 148	1 735
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	3
Total A	7	49	142	192	139	59	6	594	1 013	2 949	4 556
B. Gestion et administration											
Bureau de l'Administrateur et de l'Administrateur associé											
2004-2005											
Ressources ordinaires	2	1	1	1	0	0	0	5	0	8	13
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	1	2	1	0	4	0	3	7
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1
Total	2	1	1	2	3	1	0	10	0	11	21
2006-2007											
Ressources ordinaires	2	1	2	1	1	0	0	7	0	7	14
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	0	2	1	0	4	0	5	9
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1
Total	2	1	3	1	4	1	0	12	0	12	24
Bureau de l'évaluation											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	1	1	2	0	0	0	4	0	3	7

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
Autres ressources relatives aux programmes								0			0
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	1	1	2	0	0	0	4	0	3	7
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	1	1	2	0	1	1	6	0	1	7
Autres ressources relatives aux programmes								0			0
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	1	1	2	0	1	1	6	0	1	7
Bureau de l'audit et des études de performance – siège											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	1	0	1	4	1	0	7	0	4	11
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	3	1	0	4	0	1	5
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	2	5	0	0	7	0	2	9
Total	0	1	0	3	12	2	0	18	0	7	25
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	1	0	1	4	1	0	7	0	4	11
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	3	1	0	4	0	1	5
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	2	5	0	0	7	0	2	9
Total	0	1	0	3	12	2	0	18	0	7	25
Bureau de l'audit et des études de performance – bureaux de pays											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	0	0	3	6	0	0	9	11	3	23
Autres ressources relatives aux programmes								0	0		0
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	0	0	3	6	0	0	9	11	3	23

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	0	0	3	6	0	0	9	11	3	23
Autres ressources relatives aux programmes								0	0		0
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	0	0	3	6	0	0	9	11	3	23
Bureau de la communication											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	1	0	5	3	2	2	13	0	7	20
Autres ressources relatives aux programmes							0	0			0
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	1	0	5	3	2	2	13	0	7	20
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	1	1	4	3	2	1	12	0	6	18
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	2
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	1	1	4	3	2	2	13	0	7	20
Bureau des ressources et des partenariats stratégiques											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	2	8	9	3	0	1	23	0	22	45
Autres ressources relatives aux programmes	1	1	1	7	6	4	0	20	0	6	26
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	1	1	0	1	3	0	4	7
Total	1	3	9	17	10	4	2	46	0	32	78
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	2	9	7	2	0	1	21	0	22	43
Autres ressources relatives aux programmes	1	1	1	9	7	3	0	22	0	6	28

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	1	1	0	1	3	0	4	7
Total	1	3	10	17	10	3	2	46	0	32	78
Bureau de la gestion											
2004-2005											
Ressources ordinaires	1	4	12	16	7	12	4	56	0	86	142
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	2	9	8	15	6	40	0	31	71
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	6	14	13	4	37	0	56	93
Total	1	4	14	31	29	40	14	133	0	173	306
2006-2007											
Ressources ordinaires	1	4	11	16	5	14	3	54	0	60	114
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	2	14	12	15	7	50	0	34	84
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	4	13	15	3	35	0	55	90
Total	1	4	13	34	30	44	13	139	0	149	288
Siège – niveau central											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	0	1	0	0	0	0	1	0	2	3
Bureaux de pays – niveau central											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	0	0	1	1	0	0	2	0	1	3

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	0	0	1	1	0	0	2	0	1	3
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	0	0	1	1	0	0	2	0	11	13
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	0	0	1	1	0	0	2	0	11	13
Total B : Gestion et administration											
2004-2005											
Ressources ordinaires	3	10	22	38	24	15	7	119	11	134	264
Autres ressources relatives aux programmes	1	1	4	17	19	21	6	69	0	41	110
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	9	21	13	5	48	0	62	110
Total B	4	11	26	64	64	49	18	236	11	237	484
2006-2007											
Ressources ordinaires	3	10	24	35	22	18	6	118	11	116	245
Autres ressources relatives aux programmes	1	1	5	23	24	20	8	82	0	47	129
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	7	20	15	4	46	0	61	107
Total B	4	11	29	65	66	53	18	246	11	224	481
C. Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies											
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	1	1	1	1	0	0	4	0	6	10
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	1	1	0	2	0	1	3

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	1	1	1	2	1	0	6	0	7	13
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	1	1	1	2	0	0	5	0	7	12
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	2	1	0	3	0	1	4
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	1	1	1	4	1	0	8	0	8	16
Bureau des services d'achats interorganisations											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	2
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	2	1	0	4	8	0	27	35
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	0	2	2	1	0	4	9	0	28	37
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	2
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	2	2	2	1	8	0	27	35
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	0	2	2	2	2	1	9	0	28	37
Volontaires des Nations Unies											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	1	3	7	9	7	1	28	60	106	194
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	1	3	8	2	15	0	18	33
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	1	4	8	12	15	3	43	60	124	227
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	1	3	9	9	6	0	28	60	102	190

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	1	1	4	7	3	16	0	21	37
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	1	4	10	13	13	3	44	60	123	227
Total C : Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	2	5	8	10	7	1	33	60	113	206
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	2	3	5	9	6	25	0	46	71
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total C	0	2	7	11	15	16	7	58	60	159	277
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	2	5	10	11	6	0	34	60	110	204
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	2	3	8	10	4	27	0	49	76
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total C	0	2	7	13	19	16	4	61	60	159	280
Total partiel											
2004-2005											
Ressources ordinaires	10	57	154	193	121	73	9	617	617	2 072	3 306
Autres ressources relatives aux programmes	1	2	17	59	65	45	14	203	467	1 210	1 880
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	9	21	14	5	49	0	64	113
Total	11	59	171	261	207	132	28	869	1 084	3 346	5 299
2006-2007											
Ressources ordinaires	10	60	158	195	129	66	9	627	615	2 025	3 267
Autres ressources relatives aux programmes	1	2	20	68	75	46	15	227	469	1 244	1 940
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	7	20	16	4	47	0	63	110
Total	11	62	178	270	224	128	28	901	1 084	3 332	5 317

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
D. Fonds d'équipement des Nations Unies											
2004-2005											
Ressources ordinaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2006-2007											
Ressources ordinaires	0	1	3	6	2	0	1	13	0	9	22
Autres ressources relatives aux programmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres ressources provenant des remboursements								0			0
Total	0	1	3	6	2	0	1	13	0	9	22
Total général											
2004-2005											
Ressources ordinaires	10	57	154	193	121	73	9	617	617	2 072	3 306
Autres ressources relatives aux programmes	1	2	17	59	65	45	14	203	467	1 210	1 880
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	9	21	14	5	49	0	64	113
Total	11	59	171	261	207	132	28	869	1 084	3 346	5 299
2006-2007											
Ressources ordinaires	10	61	161	201	131	66	10	640	615	2 034	3 289
Autres ressources relatives aux programmes	1	2	20	68	75	46	15	227	469	1 244	1 940
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	7	20	16	4	47	0	63	110
Total	11	63	181	276	226	128	29	914	1 084	3 341	5 339

Tableau 6 a)
**PNUD : prévisions au titre des autres ressources, par source de financement
 et par unité administrative, pour 2006-2007**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ligne de crédit/unité administrative</i>	<i>Prévisions pour 2004-2005</i>	<i>Augmentation/ diminution</i>	<i>Prévisions pour 2006-2007</i>
I. Autres ressources relatives aux programmes			
A. Appui aux programmes			
1. Bureaux de pays			
Afrique	17 292,5	7 704,5	24 997,0
États arabes	21 870,3	1 763,1	23 633,4
Asie et Pacifique	25 923,6	5 773,6	31 697,2
Amérique latine et Caraïbes	50 523,8	8 849,8	59 373,6
Europe et Communauté d'États indépendants	20 377,1	7 261,9	27 639,0
Bureaux de pays – niveau central	11 338,2	2 058,5	13 396,7
Total partiel, appui aux programmes (bureaux de pays)	147 325,5	33 411,4	180 736,9
2. Siège			
Bureau de la prévention des crises et du relèvement	3 240,7	(311,7)	2 929,0
Bureau régional pour l'Afrique	1 299,8	1 508,4	2 808,2
Bureau régional pour les États arabes	2 722,6	1 095,8	3 818,4
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique	1 615,3	834,3	2 449,6
Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	5 990,9	1 193,9	7 184,8
Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants	2 777,2	440,0	3 217,2
Bureau des politiques du développement	34 824,8	(347,1)	34 477,7
Groupe spécial de la coopération Sud-Sud	0,0	457,1	457,1
Siège – niveau central	884,1	138,0	1 022,1
Total partiel, appui aux programmes (siège)	53 355,4	5 008,7	58 364,1
Total, appui aux programmes	200 680,9	38 420,1	239 101,0
B. Gestion et administration			
Bureau de l'Administrateur et de l'Administrateur associé	1 402,6	1 172,7	2 575,3
Bureau de l'audit et des études de performance (siège)	1 525,2	286,5	1 811,7
Bureau de l'audit et des études de performance (bureaux de pays)	0,0	0,0	0,0
Bureau de la mobilisation des ressources et des partenariats stratégiques	8 586,7	3 993,8	12 580,5
Bureau de la communication (Administrateur)	0,0	586,8	586,8
Bureau de la gestion	16 567,3	9 873,0	26 440,3

<i>Ligne de crédit/unité administrative</i>	<i>Prévisions pour 2004-2005</i>	<i>Augmentation/ diminution</i>	<i>Prévisions pour 2006-2007</i>
Siège – niveau central	553,0	64,9	617,9
Total, gestion et administration	28 634,8	15 977,7	44 612,5
C. Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies			
Bureaux de pays	0,0	0,0	0,0
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	783,9	696,7	1 480,6
Bureau des services d'achats interorganisations	12 001,0	2 567,1	14 568,1
Volontaires des Nations Unies	7 965,2	2 110,1	10 075,3
Total, appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies	20 750,1	5 374,0	26 124,1
Total I, autres ressources relatives aux programmes	250 065,8	59 771,8	309 837,6
II. Autres ressources provenant des remboursements			
Bureau des politiques de développement	407,9	0,0	407,9
Bureau de la prévention des crises et du relèvement	135,3	0,0	135,3
Bureau de l'Administrateur et de l'Administrateur associé	301,2	0,0	301,2
Bureau de l'audit et des études de performance	2 508,2	0,0	2 508,2
Bureau de la mobilisation des ressources et des partenariats stratégiques	1 557,0	0,0	1 557,0
Bureau de la gestion	18 763,4	0,0	18 763,4
Siège – niveau central	2 211,6	0,0	2 211,6
Total II, autres ressources provenant des remboursements	25 884,6	0,0	25 884,6
Total général	275 950,4	59 771,8	335 722,2

Tableau 6 b)
**PNUD : prévisions au titre des autres ressources, par source de financement
 et par catégorie de dépenses, pour 2006-2007**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ligne de crédit/catégorie de dépenses</i>	<i>Prévisions pour 2004-2005</i>	<i>Augmentation/ diminution</i>	<i>Prévisions pour 2006-2007</i>
I. Autres ressources relatives aux programmes			
A. Appui aux programmes			
1. Bureaux de pays			
Postes	92 675,6	28 635,2	121 310,8
Autres dépenses de personnel	5 838,2	698,2	6 536,4
Consultants	5 466,4	478,5	5 944,9
Frais de voyage	3 228,2	374,1	3 602,3
Frais de fonctionnement	29 032,2	2 933,1	31 965,3
Mobilier et matériel	6 137,5	323,9	6 461,4
Remboursements/contributions	4 880,0	(31,5)	4 848,5
Services d'appui au développement	67,4	–	67,4
Total partiel, appui aux programmes (bureaux de pays)	147 325,5	33 411,4	180 737,0
2. Siège			
Postes	31 047,8	4 272,9	35 320,7
Autres dépenses de personnel	791,7	9,5	801,2
Consultants	7 576,2	778,2	8 354,4
Frais de voyage	5 561,2	798,2	6 359,4
Frais de fonctionnement	3 544,2	(332,5)	3 211,7
Mobilier et matériel	294,1	(30,2)	263,9
Remboursements/contributions	4 540,2	(487,4)	4 052,8
Total partiel, appui aux programmes (siège)	53 355,4	5 008,8	58 364,1
B. Gestion et administration			
Postes	25 069,2	15 007,1	40 076,3
Autres dépenses de personnel	1 058,3	60,2	1 118,5
Consultants	689,5	158,7	848,2
Frais de voyage	111,0	62,6	173,6
Frais de fonctionnement	1 616,1	666,6	2 282,7
Mobilier et matériel	90,7	22,6	113,3
Remboursements/contributions	–	–	–
Total partiel, gestion et administration	28 634,8	15 977,7	44 612,6

<i>Ligne de crédit/catégorie de dépenses</i>	<i>Prévisions pour 2004-2005</i>	<i>Augmentation/ diminution</i>	<i>Prévisions pour 2006-2007</i>
C. Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies			
Postes	12 318,3	3 538,8	15 857,1
Autres dépenses de personnel	198,5	32,2	230,7
Consultants	2 899,6	361,4	3 261,0
Frais de voyage	801,8	153,8	955,6
Frais de fonctionnement	3 903,4	1 250,9	5 154,3
Mobilier et matériel	286,6	9,6	296,2
Remboursements/contributions	341,9	27,3	369,2
Total partiel, appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies	20 750,1	5 374,1	26 124,1
Total I, autres ressources relatives aux programmes	250 065,8	59 772,0	309 837,8
II. Autres ressources provenant des remboursements			
Postes	22 917,3	–	22 917,3
Autres dépenses de personnel	646,8	–	646,8
Consultants	81,8	–	81,8
Frais de voyage	8,1	–	8,1
Frais de fonctionnement	2 220,5	–	2 220,5
Mobilier et matériel	–	–	–
Remboursements/contributions	10,1	–	10,1
Total II, autres ressources provenant des remboursements	25 884,6	–	25 884,6
Total général	275 950,4	59 772,0	335 722,4

Tableau 7 a)

**UNIFEM : prévisions budgétaires brutes pour 2006-2007 :
prévisions de dépenses, ventilées par catégorie de dépenses
pour chacune des grandes composantes du budget**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Ligne de crédit/catégorie de dépenses	Crédits ouverts 2004-2005	Volume		Coût	Prévisions pour 2006-2007
		Montant	Pourcentage		
I. Autres ressources relatives aux programmes					
A. Appui aux programmes					
Postes	7 027,4	0,0	0,0	896,5	7 923,9
Autres dépenses de personnel	99,5	0,0	0,0	4,9	104,4
Consultants	108,0	0,0	0,0	5,4	113,4
Frais de voyage	95,2	0,0	0,0	5,2	100,4
Frais de fonctionnement	1 093,4	(192,7)	(17,6)	82,1	982,8
Mobilier et matériel	81,5	0,0	0,0	4,4	85,9
Remboursements/contributions	0,0	0,0		0,0	0,0
Total partiel	8 505,0	(192,7)	(2,3)	998,5	9 310,8
B. Gestion et administration					
Postes	3 636,2	168,8	4,6	619,0	4 424,0
Autres dépenses de personnel	98,2	0,0	0,0	4,9	103,1
Consultants	95,3	0,0	0,0	4,7	100,0
Frais de voyage	69,3	0,0	0,0	3,8	73,1
Frais de fonctionnement	784,0	0,0	0,0	73,3	857,3
Mobilier et matériel	64,2	0,0	0,0	3,0	67,2
Remboursements/contributions	1 605,0	(241,7)	(15,1)	75,6	1 438,9
Total partiel	6 352,2	(72,9)	(1,1)	784,3	7 063,6
Total					
Postes	10 663,6	168,8	1,6	1 515,5	12 347,9
Autres dépenses de personnel	197,7	0,0	0,0	9,8	207,5
Consultants	203,3	0,0	0,0	10,1	213,4
Frais de voyage	164,5	0,0	0,0	9,0	173,5
Frais de fonctionnement	1 877,4	(192,7)	(10,3)	155,4	1 840,1
Mobilier et matériel	145,7	0,0	0,0	7,4	153,1
Remboursements/contributions	1 605,0	(241,7)	(15,1)	75,6	1 438,9
Total	14 857,2	(265,6)	(1,8)	1 782,8	16 374,4

Tableau 7 b)
**UNIFEM : répartition prévue des postes, par source de financement,
pour 2006-2007**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international</i>							<i>Adminis- trateurs recrutés sur le plan national</i>	<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>	Total général	
	<i>SGA SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>				Total
A. Appui aux programmes											
2004-2005 (Ressources ordinaires)	-	-	1	8	5	1	-	15	-	8	23
2006-2007 (Ressources ordinaires)	-	-	1	8	5	1	-	15	-	8	23
B. Gestion et administration											
2004-2005 (Ressources ordinaires)	-	1	1	-	4	1	-	7	-	6	13
2006-2007 (Ressources ordinaires)	-	1	1	1	4	-	-	7	-	7	14
2004-2005 (Autres ressources)	-	-	-	-	3	3	-	6	-	5	11
2006-2007 (Autres ressources)	-	-	-	-	3	4	-	7	-	5	12
C. Total général											
2004-2005 (Ressources ordinaires)	-	1	2	8	9	2	-	22	-	14	36
2006-2007 (Autres ressources)	-	-	-	-	3	3	-	6	-	5	11
Total	-	1	2	8	12	5	-	28	-	19	47
2006-2007 (Ressources ordinaires)	-	1	2	9	9	1	-	22	-	15	37
2006-2007 (Autres ressources)	-	-	-	-	3	4	-	7	-	5	12
Total	-	1	2	9	12	5	-	29	-	20	49

Annexe 1

Terminologie

(Les organisations sont convenues d'adopter les termes ci-après ainsi que les définitions correspondantes.)

Ligne de crédit – définition analogue à celle figurant dans les Règlements financiers du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF : Subdivision des crédits à laquelle correspond un montant déterminé dans la décision portant ouverture des crédits et à l'intérieur de laquelle le chef de secrétariat d'une organisation est autorisé à effectuer des virements sans approbation préalable.

Augmentation : Capacité additionnelle en sus de la *structure de base*, définie par rapport au volume des ressources géré par l'organisation et à la complexité de l'environnement opérationnel; représente les coûts variables d'une organisation. Le financement de l'augmentation doit être aligné de façon proportionnelle entre les *ressources ordinaires* et les *autres ressources*.

Structure de base : Capacité minimum dont l'organisation a besoin pour être en mesure de s'acquitter des composantes essentielles de son mandat; représente une partie des coûts fixes de l'organisation. La structure de base de l'organisation est toujours financée au moyen des *ressources ordinaires* et a été introduite dans le document DP/2003/28.

Budget d'appui biennal : Budget d'une organisation servant à financer l'appui aux programmes et la gestion et l'administration de l'organisation durant un exercice biennal.

Élargissement des fourchettes : Système de regroupement des classes actuelles dans de larges fourchettes des traitements, qui favorise l'organisation des carrières et permet aux organisations de tirer parti des emplois et de déployer le personnel en tenant mieux compte de ses besoins en matière de programmes et de ses besoins opérationnels.

Coût (augmentation/diminution) : Toute augmentation ou diminution du coût correspondant à une ressource donnée durant un exercice par rapport à l'exercice précédent, découlant d'une modification des coûts, des prix et des taux de change.

Classification des coûts : Ensemble de critères et processus de détermination de la réalisation des programmes par rapport aux dépenses d'administration, et précision des différences entre celles-ci.

Coût prescrit : Coût d'un apport de ressources, ou toute augmentation de celui-ci, durant la période du *budget d'appui biennal*, prescrit par des décisions spécifiques, conformément aux textes portant autorisation de l'Assemblée générale et/ou du Conseil d'administration du PNUD.

Système de planification des ressources : Système d'information de gestion qui intègre et automatise les pratiques commerciales liées aux opérations d'une organisation, ou logiciel d'application plurimodulaire qui aide une organisation à appuyer ce type de système, ou une combinaison des deux.

Modalités de financement, réaligement des : Changement induit par l'organisation visant à identifier et déployer des sources de financement pour instaurer la *proportionnalité*. Comprend un ou plusieurs des éléments suivants :

i) réalignement des sources de financement pour la *structure de base* par rapport à une *augmentation*; ii) *classification des coûts* et, le cas échéant, passage subséquent des coûts de la gestion et de l'administration à l'appui à l'application des programmes; iii) augmentation/diminution de la capacité globale.

Budget brut : Dans le cas des organismes financés par des contributions volontaires, budget dans lequel les dépenses de personnel sont estimées en chiffres nets (c'est-à-dire hors contributions du personnel) et toutes les autres dépenses sont estimées en chiffres bruts, c'est-à-dire en incluant les paiements effectués au titre de l'impôt sur le revenu pour le personnel, le montant total des dépenses locales des bureaux extérieurs et le coût des services devant être rendus.

Gestion et administration de l'organisation : Unités administratives dont la fonction principale est le maintien de l'identité, de l'orientation et de la santé d'une organisation. Il s'agit d'ordinaire d'unités qui assument les fonctions liées à la direction exécutive, à l'élaboration des politiques et à l'évaluation au sein de l'organisation, aux relations extérieures, à l'information et à l'administration.

Budget net : Dans le cas des organismes financés par des contributions volontaires, budget indiquant les prévisions de recettes qui couvriront, totalement ou en partie, les prévisions budgétaires brutes correspondantes.

Autres ressources : Ressources d'une organisation financée au moyen de contributions volontaires, autres que les ressources ordinaires, qui sont reçues à des fins spécifiques (autres ressources relatives aux programmes) et pour la fourniture de services déterminés à des tiers (autres ressources provenant des remboursements).

Autres ressources relatives aux programmes : Ressources d'une organisation financée au moyen de contributions volontaires, autres que les ressources ordinaires, qui sont reçues à des fins spécifiques en conformité avec les buts et activités de l'organisation. Ces ressources comprennent les contributions volontaires, les autres paiements de sources gouvernementales ou intergouvernementales, les dons de sources non gouvernementales ainsi que les intérêts perçus à ce titre et les recettes accessoires.

Autres ressources provenant des remboursements : Ressources d'une organisation financée au moyen de contributions volontaires qui sont reçues de tiers pour couvrir le coût de services déterminés qui ne sont pas liés à l'exécution des programmes dont l'organisation est chargée.

Approche fondée sur les domaines de pratique : Culture du partage des connaissances qui facilite l'apprentissage de l'organisation, encourage l'échange des données d'expérience et des idées, et facilite le développement des capacités à l'échelle d'un réseau mondial. Les domaines de pratique sont structurés sur le plan horizontal (sans hiérarchie) et l'ensemble du personnel peut y participer sur un pied d'égalité, y contribuer et en bénéficier, ce qui renforce la capacité du PNUD d'apporter un appui aux pays du programme.

Prince2 : Méthodologie de gestion des projets fondée sur les processus, qui est facile à adapter, notamment en fonction de l'échelle à laquelle elle est appliquée, chaque processus étant défini par les moyens et les produits clefs, conjointement avec les différents objectifs à atteindre et les activités à mener.

Programmes : Apports directs nécessaires à la réalisation des objectifs d'un projet ou d'un programme précis dans le cadre de la coopération pour le développement. Il s'agit d'ordinaire des experts, du personnel d'appui, des fournitures et du matériel, des contrats de sous-traitance, de l'aide en espèces et de la formation individuelle ou collective.

Appui aux programmes : Unités administratives dont la fonction principale est l'élaboration, la formulation, la réalisation et l'évaluation des programmes d'une organisation. Il s'agit d'ordinaire d'unités qui assurent un appui aux programmes, qu'il soit d'ordre technique, thématique, géographique, logistique ou administratif.

Proportionnalité : État de la mobilisation et du déploiement des ressources, qui assure un financement proportionnel entre les ressources ordinaires et les autres ressources pour couvrir les dépenses opérationnelles au-delà de la *structure de base*.

Proportionnalité progressive : Stratégie et efforts faits par l'organisation pour parvenir à terme à la *proportionnalité*.

Ressources ordinaires : Ressources d'une organisation financée au moyen de contributions volontaires qui sont composites et non liées. Ces ressources comprennent les contributions volontaires annoncées, les autres paiements de sources gouvernementales ou intergouvernementales, les dons de sources non gouvernementales ainsi que les intérêts perçus à ce titre et les recettes accessoires.

Divers ajustement des coûts : Augmentations ou diminutions des coûts imputables à des changements de taux ou de conditions non liés aux fluctuations monétaires ou à l'inflation annuelle.

Volume (augmentation/diminution) : Toute augmentation ou diminution des ressources nécessaires, imputable à des changements intervenus touchant le volume ou la nature des activités menées par une organisation pendant l'exercice en cours et à ceux qui sont prévus pour l'exercice à venir. Le volume est exprimé en utilisant les mêmes facteurs de coût que ceux qui ont été appliqués pour calculer les crédits ouverts, afin de disposer d'une même base de comparaison.

Annexe 2

Méthodologie

La méthodologie appliquée pour calculer les prévisions de dépenses comporte plusieurs étapes successives. Les calculs sont effectués séparément pour chaque année de l'exercice biennal. Pour l'essentiel, la méthodologie consiste à apporter aux crédits ouverts pour la première année de l'exercice biennal en cours les ajustements voulus en matière de volume et de coût, de manière à déterminer les ressources à prévoir pour la première année de l'exercice considéré. De même, les crédits ouverts pour la deuxième année de l'exercice biennal en cours sont actualisés de manière à déterminer les ressources à prévoir pour la deuxième année de l'exercice considéré. Il convient de rappeler que, normalement, le projet de budget d'appui biennal est établi durant les premiers mois de la deuxième année de l'exercice biennal en cours. Les différentes étapes de ce processus sont décrites ci-après.

Ajustement de volume

Tout d'abord, en prenant pour base les crédits ouverts, on calcule les augmentations ou diminutions réelles des ressources nécessaires, qui sont considérées comme des changements de volume. Il s'agit en fait des éléments de dépenses contrôlables, qui dépendent de l'évaluation faite par le chef de secrétariat, quant aux moyens qu'il juge indispensables pour permettre à l'organisation de s'acquitter de ses tâches. On calcule ces changements de volume en appliquant les mêmes prix que pour les crédits ouverts, afin de disposer d'une même base de comparaison.

Divers ajustements de coût

On ajoute aux crédits ouverts et aux ajustements de volume les augmentations ou diminutions de coût imputables à des changements de taux ou de conditions non liés aux fluctuations monétaires ou à l'inflation annuelle. Hormis les avancements d'échelon, il ne s'agit que des changements connus qui sont intervenus au cours des deux années écoulées depuis l'établissement du précédent budget d'appui biennal. Parmi ces facteurs de coût figurent, par exemple, les décisions de la Commission de la fonction publique internationale concernant les diverses prestations auxquelles a droit le personnel (indemnité pour charges de famille, indemnité pour frais d'études, etc.), et les modifications de l'échelon moyen des postes dans chaque classe. Ces ajustements peuvent également inclure les montants à prévoir pour les avancements d'échelon, selon les pratiques en usage dans l'organisation. Normalement, mais ce n'est pas toujours le cas, ces ajustements ne concernent que les dépenses de personnel. Pour les dépenses de fonctionnement, ce type d'ajustement serait, par exemple, une modification du prix des locaux au mètre carré après un déménagement.

Ajustements de change

Les ajustements de change sont ensuite calculés, par année, sur la base du montant total des crédits ouverts, des ajustements de volume et des divers ajustements de coût. Ils correspondent normalement à l'écart entre le taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU, par exemple, au 1^{er} avril de l'année

précédant l'exercice en cours et, par exemple, celui pratiqué au 1^{er} avril de la deuxième année de l'exercice en cours, c'est-à-dire à la date d'établissement du projet de budget d'appui biennal. Ce facteur revêt une importance particulière du fait que le réseau des bureaux extérieurs de l'organisation est très étendu et que les dépenses de fonctionnement varient considérablement en fonction des fluctuations du dollar des États-Unis.

Ajustement au titre de l'inflation

Enfin, pour avoir un tableau complet de la situation et établir une estimation finale des ressources nécessaires pour l'exercice biennal suivant, l'organisation doit ajuster ou prévoir, selon le cas, l'inflation sur une période de quatre ans. Ces ajustements sont calculés, par année, sur la base du montant total des crédits ouverts, des ajustements de volume et des divers ajustements des coûts, compte tenu des fluctuations monétaires, de la façon suivante :

a) *Pour la période allant de la première année de l'exercice en cours à la première année de l'exercice suivant*, les prévisions de dépenses tiennent déjà compte des prévisions antérieures concernant l'inflation. L'ajustement au titre de l'inflation pour cette période transitoire comprend par conséquent :

- i) La différence entre les prévisions antérieures et le taux d'inflation réel pour la première année de l'exercice en cours;
- ii) La différence entre les prévisions antérieures et le taux d'inflation révisé prévu pour la deuxième année de l'exercice en cours; et
- iii) L'inflation prévue pour la première année de l'exercice biennal considéré;

b) *Pour la période allant de la deuxième année de l'exercice en cours à la deuxième année de l'exercice suivant* :

- i) à iii) Étapes de l'alinéa a) ci-dessus; et
- iv) L'inflation prévue pour la deuxième année de l'exercice considéré.

Pour établir ces projections concernant l'inflation, on retient pour chaque année et pour chaque lieu d'affectation les quatre facteurs suivants :

a) L'évolution prévue de l'indemnité de poste payable aux fonctionnaires recrutés sur le plan international;

b) Les frais de voyage et les dépenses communes de personnel pour les administrateurs recrutés sur le plan international (ce facteur étant le même pour tous les lieux d'affectation);

c) Les traitements et les dépenses communes de personnel pour les fonctionnaires recrutés sur le plan local (administrateurs recrutés sur le plan national et agents des services généraux et des catégories apparentées), qui peuvent varier considérablement d'un lieu d'affectation à l'autre; et

d) Tous les autres coûts (frais de fonctionnement, par exemple).

À l'intérieur de ce cadre général, on établit une distinction entre New York et Genève, d'une part, et les bureaux extérieurs, de l'autre. Pour les deux premiers

lieux d'affectation, les taux utilisés sont ceux appliqués par l'ONU, sauf dispositions contraires prévues par contrat.

Hormis un nombre limité d'éléments, tels que les frais de voyage et les dépenses communes de personnel pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international, les facteurs d'inflation applicables aux bureaux extérieurs doivent être propres à chaque lieu d'affectation. Avant d'appliquer des taux d'inflation aux prévisions budgétaires, on tient compte de l'expérience des années précédentes, de l'évolution des taux dans le monde et/ou des informations déjà disponibles et publiées à ce sujet.

Annexe 3. Programme des Nations Unies pour le développement Organigramme et changements proposés aux postes nécessaires imputés sur les ressources ordinaires, 2006-2007

Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement					Bureau de l'Administrateur					ADMINISTRATEUR					Groupe d'appui aux opérations					Bureau des ressources et des partenariats stratégiques														
	04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07							04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07										
D-2	1	-	-	1	ADM/SGA	2	-	-	2						D-2	1	-	-	1	D-2	2	-	-	2	D-1	8	-	-	9					
D-1	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1						P-5	3	(1)	-	2	D-1	2	-	-	1	P-5	9	(1)	(1)	7					
P-5	1	-	-	1	D-1	1	1	-	2						P-4	1	-	-	1	P-4	3	(1)	-	2	P-4	3	(1)	-	2					
P-4	1	1	-	1	P-5	1	-	-	1						P-3	1	-	-	1	P-2/1	1	-	-	1	P-2/1	1	-	-	1					
P-3	-	-	-	2	P-4	-	1	-	1						P-2	-	-	-	-	GS	22	-	-	22	GS	22	-	-	22					
GS	6	1	-	7	GS	8	(1)	-	7																									
Bureau du Rapport mondial sur le développement humain*					PNUD, Afrique - siège					PNUD, États arabes - siège					PNUD, Asie et Pacifique - siège					PNUD, Europe et Communauté d'États indépendants - siège					PNUD, Amérique latine et Caraïbes - siège									
	04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07					
D-2	1	-	-	1	SSG	1	-	-	1	SSG	1	-	-	1	SSG	1	-	-	1	SSG	1	-	-	1	SSG	1	-	-	1					
D-1	1	-	-	1	D-2	2	-	-	2	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	4	-	-	6					
P-5	1	-	-	1	D-1	4	-	-	4	D-1	2	-	-	2	D-1	3	-	-	3	D-1	1	-	-	1	D-1	6	(1)	(3)	2					
P-4	-	-	-	1	P-5	8	(1)	-	7	P-5	2	-	-	2	P-5	3	-	-	3	P-5	-	4	-	5	P-5	-	4	-	5					
P-3	-	-	-	1	P-4	3	(1)	-	2	P-4	1	-	-	1	P-4	3	-	-	3	P-4	3	(1)	1	3	P-4	3	(1)	1	3					
GS	-	-	-	7	P-2	-	-	-	-	P-3	-	-	-	-	P-3	2	(1)	(1)	-	P-3	1	-	-	2	P-3	9	(5)	(1)	3					
					GS	19	(1)	-	18	GS	6	-	-	6	GS	10	(1)	-	9	GS	8	-	-	8	GS	7	(1)	-	6	GS	15	(6)	-	9
Bureau de l'évaluation					PNUD, Afrique - bureaux de pays					PNUD, États arabes - bureaux de pays					PNUD, Asie et Pacifique - bureaux de pays					PNUD, Europe et Communauté d'États indépendants - bureaux de pays					PNUD, Amérique latine et Caraïbes - bureaux de pays									
	04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07					
D-2	1	-	-	1	D-2	11	-	-	11	D-2	5	-	-	5	D-2	10	1	-	11	D-2	2	-	-	2	D-2	3	-	-	3					
D-1	1	-	-	1	D-1	32	2	-	34	D-1	12	1	-	13	D-1	18	1	1	20	D-1	18	1	-	19	D-1	23	1	-	24					
P-5	2	-	-	2	P-5	49	-	-	49	P-5	15	-	-	15	P-5	27	-	-	27	P-5	13	-	-	13	P-5	17	(1)	-	16					
P-3	-	-	-	1	P-4	28	2	1	31	P-4	6	1	-	7	P-4	9	2	(1)	10	P-4	9	-	-	9	P-4	17	(1)	-	16					
P-2/1	-	-	-	1	P-3	12	-	(1)	11	P-3	2	-	-	2	P-3	9	-	-	9	P-3	9	-	-	9	P-3	3	-	-	3					
GS	3	-	(2)	1	P-2/1	-	-	-	-	P-2/1	-	-	-	-	P-2/1	-	-	-	-	P-2/1	-	-	-	-	P-2/1	-	-	-	-					
					NO	201	(2)	-	199	NO	49	-	-	49	NO	106	-	-	106	NO	75	-	-	75	NO	74	-	-	74					
					GS	677	-	-	677	GS	149	(6)	-	143	GS	446	-	-	446	GS	220	(4)	-	216	GS	151	(1)	-	150					
Bureau de l'audit et des études de performance					Bureaux de pays - central					Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)					Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)					Volontaires des Nations Unies (VNU)					Groupe spécial de la coopération Sud-Sud									
	04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07
D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1					
P-5	4	-	-	4	D-1	3	-	-	3	D-1	3	-	-	3	D-1	3	-	-	3	D-1	3	-	-	3	D-1	1	-	-	1					
P-4	10	-	-	10	P-5	49	-	-	49	P-5	3	-	-	3	P-5	7	-	-	7	P-5	7	-	-	7	P-5	1	-	-	1					
P-3	1	-	-	1	P-4	28	2	1	31	P-4	16	2	-	18	P-4	9	-	-	9	P-4	9	-	-	9	P-4	2	-	-	2					
NO	11	-	-	11	P-3	12	-	(1)	11	P-3	6	-	-	6	P-3	7	-	-	7	P-3	7	-	-	7	P-3	1	-	-	1					
GS	7	-	-	7	P-2/1	-	-	-	-	P-2/1	-	-	-	-	P-2/1	-	-	-	-	P-2/1	-	-	-	-	P-2/1	-	-	-	-					
					NO	11	-	-	11	NO	41	-	-	41	NO	60	-	-	60	NO	60	-	-	60	NO	-	-	-	-					
					GS	7	-	-	7	GS	101	-	-	101	GS	106	(3)	(1)	102	GS	106	(3)	(1)	102	GS	5	(1)	-	4					
Bureau de la communication					Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)					Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)					Volontaires des Nations Unies (VNU)					Groupe spécial de la coopération Sud-Sud														
	04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07					
D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1					
D-1	-	-	-	1	D-1	3	-	-	3	D-1	2	-	-	2	D-1	3	-	-	3	D-1	3	-	-	3	D-1	1	-	-	1					
P-5	5	-	-	(1)	4	P-5	6	-	-	6	P-5	8	-	-	8	P-5	7	-	-	7	P-5	7	-	-	7	P-5	1	-	-	1				
P-4	3	-	-	3	P-4	2	-	-	2	P-4	9	-	-	9	P-4	9	-	-	9	P-4	9	-	-	9	P-4	2	-	-	2					
P-3	2	-	-	2	P-3	2	-	-	2	P-3	2	-	-	2	P-3	2	-	-	2	P-3	2	-	-	2	P-3	1	-	-	1					
P-2/1	2	(1)	-	1	P-2/1	2	(1)	-	1	P-2/1	2	(1)	-	1	P-2/1	2	(1)	-	1	P-2/1	2	(1)	-	1	P-2/1	1	-	-	1					
GS	7	(1)	-	6	GS	7	(1)	-	6	GS	7	(1)	-	6	GS	7	(1)	-	6	GS	7	(1)	-	6	GS	1	-	-	1					
Bureau de la gestion de la prévention des crises et du relèvement					Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)					Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)					Volontaires des Nations Unies (VNU)					Groupe spécial de la coopération Sud-Sud														
	04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07		04/05	Nou-veaux	Reclassi-fication	06/07					
SSG	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1	D-2	1	-	-	1					
D-2	4	-	-	4	D-1	1	-	-	1	D-1	1	-	-	1	D-1	1	-	-	1	D-1	1	-	-	1	D-1	1	-	-	1					
D-1	13	(1)	-	12	P-5	3	(1)	-	2	P-5	3	(1)	-	2	P-5	3	(1)	-	2	P-5	3	(1)	-	2	P-5	3	(1)	-	2					
P-5	16	(1)	1	16	P-4	2	-	-	2	P-4	2	-	-	2	P-4	2	-	-	2	P-4	2	-	-	2	P-4	2	-	-	2					
P-4	7	(1)	(1)	5	P-3	3	-	-	3	P-3	3	-	-	3	P-3	3	-	-	3	P-3	3	-	-	3	P-3	3	-	-	3					
P-3	12	(1)	3	14	P-2/1	1	-	-	1	P-2/1	1	-	-	1	P-2/1	1	-	-	1	P-2/1	1	-	-	1	P-2/1	1	-	-	1					
P-2/1	4	(1)	-	3	NO	74	-	-	74	NO	74	-	-	74	NO	74	-	-	74	NO	74	-	-	74	NO	74	-	-	74					
GS	87	(23)	(3)	61	GS	87	(23)	(3)	61	GS	87	(23)	(3)	61	GS	87	(23)	(3)	61	GS	87	(23)	(3)	61	GS	87	(23)	(3)	61					

* Postes financés au titre du programme du Bureau en 2006/07

D-2	1
P/L-5	3
P/L-4	2
P/L-3	3
GS	5



Répartition prévue des postes pour 2006-2007, par unité administrative

Annexe 4

Mesures prises pour donner suite aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) telles qu'elles ont été approuvées par le Conseil d'administration

28. Comme demandé par le CCQAB au paragraphe 3 de son rapport DP/2003/29 du 3 septembre 2003, le PNUD joint ici une annexe distincte dans laquelle il indique les mesures prises pour donner suite aux recommandations du CCQAB telles qu'elles ont été approuvées par le Conseil d'administration.

29. Au paragraphe 2 du même rapport, le Comité a demandé qu'à l'avenir les projets de budget comprennent un organigramme indiquant le nombre de postes de chaque entité du siège et hors siège. Il a été donné suite à cette demande en incluant l'annexe 3 dans ce projet de budget.

30. Au paragraphe 15 du même rapport, le Comité a déclaré qu'il continuait d'être préoccupé par les propositions de reclassement de postes de fonds et programmes des Nations Unies, en particulier aux classes D-1 et D-2, estimant que ces reclassements devaient résulter de changements importants du niveau et de l'étendue des responsabilités liés aux postes. Dans sa décision 2003/22 sur le budget d'appui biennal 2004-2005 du PNUD, le Conseil d'administration a prié le PNUD de faire preuve de la plus grande modération dans la formulation de propositions de reclassement ultérieures. Pour l'exercice biennal 2006-2007, le PNUD propose le reclassement de deux postes d'administrateur international de haut niveau de D-1 à D-2 et un déclassement de D-1 à P-5, comme indiqué au tableau récapitulatif 4. Les deux reclassements proposés au niveau D-2 concernent le Bureau d'élaboration des politiques et reflètent un alignement sur des postes similaires compte tenu du niveau et de l'étendue des responsabilités liés aux postes en question, comme expliqué au paragraphe 70. D'autres propositions de reclassement pour les agents des services généraux et les postes d'administrateur recruté sur le plan international sont consolidées dans le tableau récapitulatif 4 et expliquées dans les paragraphes pertinents dans l'ensemble du présent document.

Annexe 5**Liste des abréviations**

BRA	Bureau régional pour l'Afrique
BRALC	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
BRAP	Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique
BREA	Bureau régional pour les États arabes
BRECEI	Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants
BSAI	Bureau des services d'achats interorganisations
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PFP	Plan de financement pluriannuel
SGA	Secrétaire général adjoint
SIG	Système intégré de gestion
SSG	Sous-Secrétaire général
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
VNU	Volontaires des Nations Unies